

**CONSEIL NATIONAL DE SECURITE
ALIMENTAIRE**

COMITE TECHNIQUE

SECRETARIAT EXECUTIF



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Plan de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV) 2024

Version finale

Mars 2024

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	vi
Liste des figures.....	ix
Liste des tableaux.....	ix
Liste des sigles et abréviations	xi
I. Définition des concepts.....	12
II. Démarche pour l'élaboration des PRSPV	15
2.1 Fiche synthétique du PRSPV 2024	15
2.2 Analyse situationnelle.....	16
2.2.1 Bilan de mise en œuvre du PRSPV 2023.....	17
2.2.2 Situation alimentaire et nutritionnelle.....	22
2.2.2.1 Bilan de la campagne agricole	22
2.2.2.2 Production pastorale	22
2.2.2.3 Analyse des marchés agropastoraux.....	23
2.2.2.4 Etat nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et des FEFA.....	24
2.2.2.5 Situation humanitaire.....	25
2.2.2.6 Situation des zones vulnérables de l'analyse du système d'alerte précoce (SAP) ..	25
2.2.2.7 Résultats de l'analyse de l'économie des ménages (HEA).....	26
2.2.2.8 Résultats du cadre harmonisé.....	26
2.3 Principes directeurs du PRSPV.....	28
2.4 Identification des besoins et planification.....	29
2.5 Description du PRSPV	32
2.5.1 Objectifs	33
2.5.2 Résultats attendus.....	33
2.5.3 Résultats par activité	33
2.5.3.1 Résultat 1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré.....	33
A. Résultat 1 de la phase de mitigation : janvier à juin 2024.....	33
A.1. Distribution gratuite de vivres en mitigation.....	33
A.2. Food for Work/Asset en mitigation.....	38
A.3. Vente de céréales à prix subventionné en mitigation.....	40
B. Résultat 1 de la phase de soudure : juillet à septembre 2024	42
B 1. Distribution gratuite de vivres en soudure	42
B 2. Vente de céréales à prix subventionné durant la soudure.....	46
C. Résultat 1 de la phase de relèvement : octobre à décembre 2024	48
C 1. Distribution gratuite de vivres en relèvement	48

C.2. Food for Work/Asset en relèvement.....	52
C.3. Vente de céréales à prix subventionné en relèvement.....	53
A. Résultat 2 de la phase de mitigation allant de janvier à juin 2024	55
A.1. Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAM et MAS en mitigation.....	55
A.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes malnutries.....	57
A.3. Prévention de la malnutrition des enfants et des FEFA	59
<i>A.3.1. Distribution de farines infantiles pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois</i>	59
<i>A.3.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes</i>	61
A.4. Création de jardins nutritifs.....	63
A.5. Approvisionnement en eau potable.....	65
B. Résultat 2 de la phase de soudure allant de juillet à septembre 2024	69
B.1. Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAS et MAM en soudure.....	69
B.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes.....	70
B.3. Prévention de la malnutrition.....	72
Résultat 2 de la phase relèvement de octobre à décembre 2024	76
2.5.3.3 Résultat 3 : Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités	83
A. Résultat 3 de la phase de mitigation allant de janvier à juin 2024	83
A.1. Appui aux producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables en semences.....	83
A.1.1. Distribution gratuite d'intrants agricoles	84
A.1.2 Vente d'intrants agricoles à prix subventionné en mitigation.....	87
A.2. Soutien à la production maraîchère des zones vulnérables en mitigation	91
A.3. Soutien à la production maraîchère hors sol des PDI des zones à fort défi sécuritaire .	94
A.4. Vente à prix subventionné d'aliment bétail en période de mitigation	96
A.5. Distribution gratuite d'aliment bétail aux éleveurs vulnérables, aux PDI et aux hôtes.	99
A.6. Distribution gratuite d'aliments volaille aux éleveurs vulnérables	100
A.7. Réalisation /réhabilitation de forages pastoraux et AEPS à usage pastoral.....	102
A.8. Vente à prix subventionné de semences fourragères	104
A.9. Distribution gratuite de semences fourragères en mitigation	107
A.10. Distribution de noyaux reproducteurs de porcins aux ménages vulnérables.....	108
C. Résultat 3 phase de relèvement : octobre à décembre 2024	110
C.1. Soutien à la production maraîchère en relèvement.....	110
C.2. Distribution de kits apicoles aux ménages vulnérables	114

C.4. Déparasitage et vaccination contre la variole aviaire et la maladie de New Castle de la volaille des ménages vulnérables	117
C.5. Distribution de kits de petits ruminants aux ménages vulnérables, PDI et hôtes	120
C.6. Déparasitage et vaccination des petits ruminants contre la peste des petits ruminants (PPR) et la pasteurellose	123
2.5.3.4 Résultats 4 : Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national	126
D.1. Renforcement des systèmes d’information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale	126
D.2. Renforcement des capacités de la coordination des activités du PRSPV	128
D.3. Vulgarisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV	129
D.4. Communication et plaidoyer pour la mobilisation des ressources du PRSPV	130
D.5. Capitalisation et consolidation des données sur les interventions à travers une Revue Après Actions (RAA) des interventions du PRSPV	131
2.6 Budget et financement du PRSPV 2024	132
2.6.1 Budget global du PRSPV 2024	132
2.6.1.1 Répartition budgétaire par résultat	132
2.6.1.2 Répartition budgétaire par action	133
2.6.2 Financement du PRSPV 2024	138
2.6.3 Stratégie de mobilisation des ressources	138
2.7 Coordination et stratégie de mise en œuvre du PRSPV	139
2.7.1 Mécanisme de coordination et collaboration entre acteurs	139
2.7.2 Modalités de planification et d’exécution des opérations	140
2.7.3 Stratégie de mise en œuvre des actions du PRSPV	140
2.7.4 Dispositif de suivi-évaluation	141
2.7.5 Validation du PRSPV	142
2.7.6 Calendrier de mise en œuvre du PRSPV	142
2.8 Analyse des risques	144
2.8.1. Risques liés à l’insécurité	144
2.8.2. Risques liés aux perturbations climatiques	144
2.8.3. Risques liés à la multiplicité des instruments de réponse	144
2.8.4. Risques liés à la faible mobilisation et à la gestion des ressources financières	145
2.8.5. Risques liés à la volatilité des prix	145
ANNEXES	146

Liste des figures

Figure 1 : Bilan fourrager provincial en situation normale de 2023/2024.....	23
Figure 2 : cartographie de la malnutrition aigue chez les enfants de moins de cinq ans au Burkina Faso	25
Figure 3 : Situation des communes prioritaires en termes d'intervention	25
Figure 4: Cartes des situations actuelle et projetée de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	28

Liste des tableaux

Tableau 1: Résultats de la revue après action (RAA) du PRSPV 2023	18
Tableau 2 : Signification des phases de classification de l'insécurité alimentaire aigue	27
Tableau 3 : Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire pour la période courante	27
Tableau 4: Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire durant la période de projetée.....	28
Tableau 5: Cible à toucher dans le cadre du PRSPV 2024.....	30
Tableau 6: Matrice des résultats du PRSPV	31
Tableau 7 : Répartition de la distribution gratuite de vivres par province pour la mitigation.....	36
Tableau 8 : Food For Asset pour la période de mitigation en mitigation	39
Tableau 9 : Répartition de la vente de céréales à prix subventionné en mitigation	40
Tableau 10: Distribution gratuite de vivres en tonnes durant la soudure.....	44
Tableau 11 : Répartition de la vente de céréales à prix subventionné en soudure	47
Tableau 12 : Distribution gratuite de vivres en tonnes durant le relèvement.....	50
Tableau 13: Food For Asset pour la période de relèvement	52
Tableau 14 : Répartition de la vente de céréales à prix subventionné en relèvement.....	54
Tableau 15 : Estimation de la prise en charge des enfants de moins de cinq ans MAM et MAS en période de mitigation	56
Tableau 16: Prise en charge des FEFA malnutries en période de mitigation.....	58
Tableau 17 : Prévention de la malnutrition à travers la distribution des farines infantiles enrichies	60
Tableau 18: Situation de la prévention de la malnutrition au profit des FEFA	62
Tableau 19: Répartition des jardins nutritifs par province et coût total de l'opération	64
Tableau 20 : Situation de la distribution d'urgence d'eau potable.....	66
Tableau 21 : Synthèse de la réhabilitation de forages en mitigation	67
Tableau 22: Synthèse de la réalisation de postes d'eau autonome en mitigation.....	69
Tableau 23: Prise en charge des MAS et des MAM des enfants de moins de cinq ans	70
Tableau 24: Prise en charge des FEFA malnutries en période de soudure	71
Tableau 25 : Situation de la prévention de la malnutrition à travers le blanket feeding	73
Tableau 26 : Intrants nutritionnels au profit des FEFA en soudure	75
Tableau 27: Prise en charge des MAS et des MAM des enfants de moins de cinq ans durant la période de relèvement.....	77
Tableau 28 : Prise en charge des FEFA malnutries en période de relèvement.....	78
Tableau 29 : Situation de la prévention de la malnutrition à travers le blanket feeding	80
Tableau 30: Situation de la prévention de la malnutrition au profit des FEFA	82

Tableau 31 : Opération de distribution gratuite d'intrants agricoles en mitigation.....	86
Tableau 32 : Vente à prix subventionné des intrants agricoles en mitigation	89
Tableau 33 : Soutien à la production maraîchère des zones vulnérables en mitigation	92
Tableau 34: Soutien à la production maraîchère hors sol aux ménages PDI dans les zones à fort défi sécuritaire	95
Tableau 35 : Quantité d'aliments bétail pour les provinces en déficit fourrager	97
Tableau 36 : quantité et coût d'acquisition des aliments bétail au profit des ménages vulnérables, PDI et hôtes par provinces.....	100
Tableau 37: Situation de la distribution d'aliments volaille	101
Tableau 38: Situation de la réhabilitation des infrastructures hydraulique pastorales.....	103
Tableau 39: Situation de la réalisation des infrastructures hydraulique pastorales	103
Tableau 40: Situation des besoins de subvention de semences fourragère au profit des ménages vulnérables ...	105
Tableau 41: Prévision de la distribution de semences fourragères en mitigation.....	108
Tableau 42 : Opération de distribution de noyaux reproducteurs de porcins aux ménages vulnérables	109
Tableau 43: Soutien à la production maraîchère en relèvement.....	112
Tableau 44 : Opération de distribution de kits apicoles aux ménages vulnérables	114
Tableau 45: Distribution de kits volailles locales aux ménages vulnérables, PDI et hôtes	116
Tableau 46: Déparasitage et vaccination contre la variole aviaire et la Maladie de Newcastle (MNC)	119
Tableau 47 : Distribution de kits de petits ruminants aux ménages vulnérables, PDI et hôtes	121
Tableau 48: Vaccination contre la peste des petits ruminants et la pasteurellose	124
Tableau 49 : Coût des activités de suivi du système d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale	127
Tableau 50 : Coût des activités de renforcement des capacités de la coordination des activités du PRSPV	128
Tableau 51 : Coût des activités de vulgarisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV	129
Tableau 52 : Coût des activités de plaidoyer et de communication du PRSPV 2024	131
Tableau 53 : Coût des activités de capitalisation du PRSPV 2024	132
Tableau 54 : Budget du PRSPV 2024 par résultat.....	132
Tableau 55: Budget du PRSPV 2024 par action	133
Tableau 56: Intentions de financement du PRSPV 2024 à la date du 10 avril 2024	138
Tableau 57 : Feuille de route des activités phares du PRSPV 2024	141
Tableau 58 : Calendrier de mise en œuvre des actions phares	142
Tableau 59 : Calendrier de mise en œuvre des actions de coordination	143

Liste des annexes

Annexe 1: Classification des populations selon le cadre harmonisé en situation projetée.....	146
Annexe 2 : Kit harmonisé de petit ruminant.....	147
Annexe 3: Kit de volaille locale.....	147
Annexe 4 : Liste des personnes ayant participé à l'élaboration (novembre 2023) et/ou à l'actualisation (mars 2024) du PRSPV 2024	149

Liste des sigles et abréviations

ACF	: Action Contre la Faim
BF	: Blanket Feeding
CEDEAO	: Communauté des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CFW	: Cash for Work
CH	: Cadre Harmonisé
CILSS	: Comité Inter Etat de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel
CONASUR	: Comité National de Secours d’Urgence
CT	: Cash Transfer
DGV	: Distribution Gratuite de Vivres
ECHO	: Bureau Humanitaire de la Commission Européenne
ENISAN	: Enquête Nationale Intégrée Sécurité Alimentaire et Nutrition
FAO	: Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture
FEFA	: Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes
FFW	: Food for Work
HEA	: Analyse de l’économie des Ménages
HIMO	: Travaux à Haute intensité de main d’œuvre
MAG	: Malnutrition Aigüe GloBalé
MAM	: Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	: Malnutrition Aigüe Sévère
OCHA	: Bureau des Nations Unies pour la Coordination des actions Humanitaires
OMS	: Organisation Mondiale de la Santee
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PB	: Périmètre Brachial
PDI	: Personne Déplacée Interne
PNR	: Plan National de Réponse
PREGEC	: Dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires
RAA	: Revue Après Action
SAP	: Système d’Alerte Précoce
SE-CNSA	: Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SPHERE	: Charte humanitaire et les standards essentiels
SIMB	: Système d’information sur les Marchés de bétail
SIMC	: Système d’information sur les Marchés des Céréales
SMART	: Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (Suivi et évaluation standardisés des urgences et transitions)
SNS	: Stock National de Sécurité
SNU	: Système des Nations Unies
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
UE	: Union Européenne
UNICEF	: Fonds des Nations Unis pour l’Enfance

I. Définition des concepts

Aide humanitaire : secours d'urgence et ponctuelle mise en place lors d'une situation de crise exceptionnelle ou de catastrophe naturel.

Aléas : phénomène menaçant d'origine naturelle et/ou anthropique susceptible d'affecter un espace donné.

Alerte : signal pour annoncer une menace, un risque ou un danger.

Alerte précoce : avertissement à temps des décideurs et des agences de réponse aux crises alimentaires, des menaces, risques et dangers.

Assistance alimentaire humanitaire : appui visant à garantir la consommation de denrées alimentaires suffisantes, sûres et nourrissantes dans l'attente, au cours, et dans le sillage d'une crise humanitaire, lorsque la consommation alimentaire serait autrement insuffisante ou inadéquate pour éviter une mortalité excessive.

Assistance alimentaire : appui visant non seulement à sauver des vies et à protéger les moyens d'existence à court terme au moyen de transferts alimentaires en nature, de transferts de type monétaire, d'achats locaux et régionaux de produits alimentaires et de passation de contrats de services ayant trait aux systèmes.

Atténuation/mitigation : ensemble des actions et des mesures visant à réduire les effets/conséquences de la crise sur les populations.

Bénéficiaire : personne ou ménage intentionnellement ciblée par une action du plan qui reçoit des vivres et/ou une aide définie par les modalités d'intervention inscrites dans le Plan.

Cadre Harmonisé : outil utilisé au Sahel et en Afrique de l'Ouest pour l'identification, l'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cash inconditionnel : opération durant laquelle les personnes reçoivent de l'argent sous forme d'aide directe, électronique ou de coupons alimentaires sans aucune condition ni obligation en matière de travail. Ils ne doivent rien rembourser et peuvent affecter les ressources reçues selon leurs priorités.

Catastrophe : grave perturbation du fonctionnement d'une société causant des pertes en vies humaines, matérielles ou environnementales, que la société affectée ne peut surmonter uniquement avec ses propres ressources.

Choc : évènement (soudain ou qui se développe progressivement) pouvant provoquer une situation d'urgence.

Ciblage : processus concret qui permet de définir, d'identifier et d'atteindre les populations cibles dans le cadre d'interventions d'urgence, de développement et de résilience.

Crise alimentaire : rupture d'équilibre entre les ressources alimentaires disponibles et les besoins de consommation humaine. Elle peut se transformer en famine, mais seulement dans le cas où la pénurie est si grave et étendue qu'elle engendre la faim extrême, la malnutrition et la mort à grande échelle.

Crise humanitaire : situation dans laquelle la vie d'un grand nombre de personnes est menacée, et la mise en œuvre de moyens extraordinaires, dépassant ceux de l'aide humanitaire classique, est nécessaire pour éviter une catastrophe ou au moins en limiter les conséquences.

Crise nutritionnelle : situation où le taux de sous-nutrition aiguë est supérieur à 10 % dans une population donnée.

Famine : situation persistante affectant une partie importante de la population au point de provoquer une désorganisation des réseaux et circuits traditionnels d'approvisionnement et des morts par inanition.

Insécurité alimentaire : situation dans laquelle les êtres humains n'ont pas un accès physique et/ou économique sûr à une nourriture saine, nutritive et en quantité suffisante pour leur permettre une croissance et un développement normaux et une vie saine et active.

Malnutrition : anomalies qui se manifestent chez l'individu en réponse à une ration inadéquate ou déséquilibrée, conjuguée ou non à une perturbation de l'utilisation physiologique des nutriments en raison de l'infection ou d'autres pathologies. Elle désigne le plus souvent un déficit nutritionnel généralisé en macro et micronutriments. Elle peut aussi revêtir la forme d'une carence spécifique en un ou plusieurs micronutriments (vitamines et minéraux).

Malnutrition aigüe : perte rapide et récente de poids ou incapacité à prendre du poids. Elle est réversible et peut être modérée ou sévère. La malnutrition aigüe se mesure par le rapport Poids/Taille et/ou les œdèmes et le Périmètre Brachial

Ménage : individu ou groupe de personnes, généralement unies par des liens de sang ou de mariage, logeant habituellement ensemble (sans que ce soit forcément sous le même toit physique), produisant et consommant ensemble (même feu), et dont l'autorité budgétaire relève, au moins théoriquement, d'une seule personne appelée chef de ménage.

Ménage vulnérable : un ménage est dit vulnérable quand il est exposé à un ou à des facteurs risquant de mettre ses membres en situation d'insécurité alimentaire ou de les exposer à la malnutrition, y compris les facteurs affectant leur capacité de survie.

Moyens de subsistance : ensemble de capacités, des biens (y compris les moyens matériels ainsi que sociaux) et des activités requis pour se donner un moyen de gagner sa vie qui soit propice à la survie et au bien-être futur.

Personnes déplacées internes : personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, des situations de violences généralisées, de violation de droit de l'homme ou de catastrophes naturelles se trouvant à l'intérieur du territoire national.

Plan de Réponse Humanitaire : ensemble d'actions planifiées et destinées à préserver la dignité des populations dans le besoin. Il représente un engagement de la communauté humanitaire, aux côtés des Etats à sauver des vies, à soulager la souffrance et à assurer la protection à des personnes les plus vulnérables.

C'est aussi une présentation de la réponse stratégique coordonnées conçues par les agences humanitaires pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise.

Plan National de réponses : document cadre de référence de l'Etat et de ses partenaires pour la mise en œuvre des actions de prévention et de réponse appropriées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, et du pastoralisme. Il constitue l'outil privilégié de dialogue et de plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

Prévention : action de prendre des mesures avant une catastrophe annoncée afin d'en réduire ses effets au niveau national ou local.

Risque : probabilité de subir les effets néfastes d'un péril, résultant du degré d'importance du péril et de la vulnérabilité. Probabilité de survenu d'un événement indésirable, la probabilité d'occurrence d'un péril probable ou d'un aléa.

Scénario : ensemble des hypothèses d'actions proposées pour être mises en œuvre dans une situation de crise alimentaire et/ou nutritionnelle donnée, caractérisé par des indicateurs.

Sécheresse : déficit pluviométrique des besoins en eau affectant la vie animale et végétale dans une zone géographique donnée. Déficit pluviométrique par rapport à la moyenne à long terme sur une période pluriannuelle qui entraîne d'importantes pertes de production animale et végétale sur des zones étendues.

Sécurité alimentaire : situation où toutes les personnes ont à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie active et saine. (FAO, Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

Sous-nutrition : condition pathologique provoquée par la carence d'un ou plusieurs nutriments essentiels que le corps ne peut pas produire et qui sont nécessaires à la survie de l'individu, à sa croissance et à sa reproduction.

Urgence : situation exceptionnelle qui requiert un traitement immédiat en raison de son caractère disproportionné ou exceptionnellement grave.

Urgence humanitaire : événement, ou une série d'événements, qui constitue une menace sérieuse à la santé, la sécurité ou le bien-être d'une communauté ou d'un groupe de personnes, sur une zone étendue.

Vente à prix social : mesure sociale de l'Etat orientée vers les personnes ou ménage vulnérables des zones déficitaires dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux aliments ou aux intrants. Cette opération est à distinguer de la vente à prix subventionnés en ce sens que les bénéficiaires sont bien ciblés (un comité de ciblage est mis en place à cet effet) et les prix pratiqués sont en deca des prix subventionnés.

Vente à prix subventionné : action menée par le gouvernement qui vise à vendre les produits alimentaires aux ménages vulnérables et les aliments de bétail aux éleveurs à des prix inférieurs à ceux du marché. Cette opération vise une stabilité des prix et une large accessibilité des produits.

Vulnérabilité : fragilité matérielle ou morale à laquelle est exposé un individu, une organisation ou une société.

Zone à risque : zone où les disponibilités alimentaires ou les conditions d'accès à l'alimentation sont à un niveau susceptible de conduire à une crise alimentaire.

Zone vulnérable : zone où les facteurs environnementaux, structurels ou conjoncturels, augmentent la vulnérabilité des populations qui y vivent.

II. Démarche pour l'élaboration des PRSPV

L'Etat burkinabè et ses partenaires se sont engagés depuis 2012 à apporter une réponse concertée à travers un processus continu d'élaboration et de mise en œuvre de Plans de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV). Ces plans visent à répondre aux besoins spécifiques des ménages et contribuent à réduire les effets des crises alimentaires et nutritionnelles sur les populations et le bétail.

Le document provisoire du PRSPV au titre de l'année 2024 a été élaboré conformément à l'état de la situation alimentaire et nutritionnelle issue des résultats prévisionnels de la campagne agro-pastorale 2023/2024 et des résultats du Cadre Harmonisé de novembre 2023. Il a été actualisé en mars 2024 pour se conformer aux résultats définitifs de la campagne agro-pastorale 2023/2024 et des résultats du Cadre Harmonisé de mars 2024.

2.1 Fiche synthétique du PRSPV 2024

Titre du Plan :	Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV) 2024
Objectif global	Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables à travers la mise en œuvre des actions appropriées et harmonisées d'assistance alimentaire et de protection de leurs moyens d'existence
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Faciliter l'accès des populations cibles aux aliments nécessaires et suffisants ; – Renforcer la prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants et les FEFA ; – Protéger les moyens d'existence des populations en situation de difficulté/insécurité alimentaire.
Zones de couverture	<p>Assistance alimentaire 13 régions du Burkina Faso avec un accent sur les 10 provinces en crise alimentaire (phase 3 du CH) et 4 provinces (Loroum, Soum, Oudalan, Komondjari) en phase d'urgence en situation projetée. Les populations en phase 4 (urgence) sont prioritaires.</p> <p>Assistance nutritionnelle/approvisionnement en eau potable Provinces à prévalence de malnutrition proche ou au-dessus des seuils de l'OMS (10%) et/ou à risque d'insécurité alimentaire chez les enfants de 6 à 59 mois ; Provinces à risque d'insécurité alimentaire bénéficiaires pour les jardins nutritifs Approvisionnement en eau potable dans les zones de concentration des PDI et celles à faible taux d'accès ;</p> <p>Appui à la production végétale et à la production animale Appui à la production maraîchère dans 10 provinces en crise et 4 provinces en urgence ; Appui à la production pluviale dans 10 provinces en crise et 4 provinces en urgence ; Appui au relèvement des animaux dans 10 provinces très déficitaires et 16 déficitaires en biomasse fourragère.</p>
Période	Janvier à décembre 2024
Coût total	157 271 152 938 F CFA
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> – Populations victimes de catastrophes au cours de la campagne agropastorale 2023/2024 ; – Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et personnes déplacées internes (PDI) ; – Personnes déplacées internes (PDI) retournées ; – Enfants de moins de cinq ans vulnérables à la malnutrition et FEFA ; – Populations ayant un faible accès à l'eau potable.

Bénéficiaires	2 734 196 personnes en situation de crise alimentaire à pire dont 423 339 personnes en urgence alimentaire.
Résultats attendus	<p>R1 : 2 272 024 personnes vulnérables ont accès à une alimentation suffisante et de qualité ;</p> <p>R2 : 126 757 enfants MAS, 291 390 enfants MAM et 99 493 FEFA sont pris en charge et 111 761 enfants ainsi que 28 205 FEFA bénéficient des mesures de prévention contre la malnutrition.</p> <p>R3 : les moyens d'existence de 284 955 ménages dont 126 399 chefs de ménages pour la production végétale et 158 556 chefs de ménages pour la production animale) en insécurité alimentaire sont préservés ;</p> <p>R4 : les facteurs de risques humanitaires et les actions mises en œuvre sont connus, suivis et gérés au niveau local, régional et national.</p>
Actions principales	<p>Assistance alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution gratuite de vivres aux PDI et aux populations en phase 3, 4 et 5 ; - Vente de céréales à prix subventionné dans les communes ; - Cash for food. <p>Protection des moyens d'existence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution gratuite d'aliments bétail et volaille dans les localités à déficit de biomasse fourragère ; - Vente d'aliments pour animaux à prix subventionné dans les provinces à faible disponibilité de biomasse fourragère ; - Vente et distribution à prix subventionné de semences fourragères ; - Réhabilitation et réalisation de forages pastoraux ; - Soutien à la production maraîchère dans les zones vulnérables ; - Soutien à la production apicole ; - Appui à la production pluviale au profit des ménages agricoles vulnérables ; - Distribution de noyaux reproducteurs de petits ruminants (PR) et de volailles aux ménages vulnérables. <p>Prévention et prise en charge de la malnutrition et approvisionnement en eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge de la malnutrition des enfants de 6-59 mois (MAM et MAS), des FEFA ; - Prévention de la malnutrition chez les enfants de 6-23 mois et des FEFA ; - Création de jardins nutritifs dans les provinces d'insécurité alimentaire ; - Distribution d'urgence d'eau, réhabilitation et réalisation de forages et de postes d'eau autonome (PEA) dans les localités à faible taux d'accès à l'eau potable et les zones de concentration des PDI.
Supervision et pilotage	Secrétariat exécutif du conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA)
Cellule de coordination	SE-CNSA, DN, DGPV, DGPA, SP/CONASUR, DGESS/MSAHRNGF, ST-RSU, SP/CNPS, DGESS/MARAH, SONAGESS, DGEVCC, PTF et autres acteurs de mise en œuvre.
Financement	Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, ONG, Privés, Bénéficiaires.
Acteurs de mise en œuvre	Services techniques de l'État, Collectivités territoriales, ONG, Associations, Privés, Agences du SNU, Projets et Programmes, Bénéficiaires.

2.2 Analyse situationnelle

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire particulièrement éprouvante qui a entraîné des répercussions humanitaire, sociale et économique sans précédent. Cette situation a conduit à des changements institutionnels dans la gestion du pouvoir d'Etat. La crise sécuritaire a entraîné des déplacements de populations vers les zones les moins à risque. Elle a aussi freiné la mise

en œuvre des réponses conjoncturelles et des actions de développement dans plusieurs localités du pays par l'Etat et ses partenaires. Plusieurs localités à fort défi sécuritaire sont difficiles d'accès ; certaines ne sont accessibles que par voie aérienne.

Ainsi, certaines provinces ont été faiblement touchées par les actions du PRSPV notamment les provinces du Yagha et du Soum, dans la région du Sahel, de la Tapoa, de la Kompienga et de la Komondjari dans la région de l'Est, du Loroum dans la région du Nord.

Dans la mise en œuvre des activités du plan 2023, des dérives ont été constatées avec des méfaits sur la société, le vivre-ensemble et la cohésion sociale dans la région du Sahel. Ainsi, toutes les modalités de distribution de cash ont été suspendues sur l'ensemble du territoire. Ce qui induira de nombreux coûts additionnels (transport, stockage, manutention, spéculations sur les prix, ...) de mise en œuvre du PRSPV 2024. Toutefois, des discussions sont en cours pour une adoption d'un protocole national de transfert monétaire.

2.2.1 Bilan de mise en œuvre du PRSPV 2023

Pour une planification prévisionnelle d'un montant de deux cent onze milliards vingt sept millions soixante deux millions huit cent quatre-vingt (211 027 062 880) F CFA, le PRSPV 2023 a été exécuté avec cent quarante trois milliards neuf cent dix sept millions deux cent quatre vingt seize mille six cent vingt trois (143 917 296 623) F CFA mobilisé par l'Etat et ses partenaires en trois (03) phases : la mitigation (janvier-juin), la soudure (juillet-septembre) et le relèvement (octobre-décembre). Le taux de réalisation financière global du plan de réponse est estimé à 68,20% au 31 décembre 2023. Ainsi le plan de réponse a permis de :

- mettre à la disposition de 3 009 456 personnes vulnérables, 124 699 tonnes de vivres dont 85 651 tonnes distribuées gratuitement et 38 464 tonnes vendues à prix subventionné pour un accès à une alimentation suffisante et de qualité ;
- prendre en charge 209 365 enfants MAS , 1 196 927 enfants MAM et 220 705 FEFA ;
- faire bénéficier à 115 041 enfants (6-23 mois) de mesures de prévention contre la malnutrition ;
- préserver les moyens d'existence de 147 782 ménages en insécurité alimentaire à travers la mise à disposition de 24 621 tonnes d'intrants agricoles pour la production végétale, et de
- mettre à la disposition des éleveurs 2 604,89 tonnes d'aliments bétails pour le bétail.

Tableau 1: Résultats de la revue après action (RAA) du PRSPV 2023

Domaine	Activités	Bénéficiaires				Quantité				Montant (F CFA)		
		Type	Prévision	Réalisation	Taux de couverture (%)	Unité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation physique (%)	Prévision	Réalisation financières	Taux réalisation financière (%)
ASSISTANCE ALIMENTAIRE	Distribution gratuite des vivres	Personne	2 055 917	1 152 484	56	Tonne	176 315	85 651	48,58	81 734 449 773	31 189 674 873	38
	Distribution de cash inconditionnel	Personne	624 921	1 049 767	168	FCFA				36 409 493 764	28 909 790 221	79
	Ventes de céréales à prix subventionné	Ménage	224 533	361 298	161	Tonne	50 520	38 464	76,14	19 887 198 000	15 141 471 696	76
	Cash For Work / Asset	Personne		445 907		FCFA				1 005 954 150	3 750 352 557	373
	Food For Work / Asset		110 000	-	-	Tonne	45 788	583	1,27	21 226 354 628	704 409 299	3
	Total AA			3 015 371	3 009 456	99,80		272 623	124 699	46	160 263 450 315	79 695 698 646
PROTECTION DES MOYENS D'EXISTENCE (PME)	Opération de vente à prix subventionné d'aliments bétails	Ménage	13 474	14 497	107,59	Tonnes	3 368	1 842	54,68	842 096 052	501 060 775	59,50
	Distribution gratuite d'aliment bétail aux éleveurs vulnérables	Ménage	56 655	6 278	11,08	Tonnes	1 346	646	47,96	302 815 545	159 850 733	52,79
	Distribution gratuite d'aliment bétail aux PDI	Ménage	2 272	1 938	85,30	Tonnes	3 110	118	3,78	699 828 907	28 057 500	4,01
	Distribution gratuite d'aliment volaille	Ménage	134 716	20		Tonnes	202	5	2,47	75 781 298	1 350 000	
	Réalisation de forages pastoraux	Ménage	7 500	11 400	152,00	Forages	35	36	102,86	365 000 000	326 000 000	89,32
	Opération de vente à prix subventionné de semences fourragères	Ménage	56 655	2 180	3,85	Kits	283	70	24,61	314 201 866	69 725 000	22,19

Domaine	Activités	Bénéficiaires				Quantité				Montant (F CFA)		
		Type	Prévision	Réalisation	Taux de couverture (%)	Unité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation physique (%)	Prévision	Réalisation financières	Taux réalisation financière (%)
	Distribution gratuite de semences fourragères	Ménage	2 833	50	1,76	Tonnes	14	0	2,12	14 163 650	300 000	2,12
	Déparasitage et vaccination contre la variole aviaire et la maladie de Newcastle de la volaille des ménages vulnérables (doses)	Ménage	3 954	-		Volaille	301 630		-	63 342 263	-	-
	Déparasitage et vaccination des petits ruminants contre la peste des petits ruminants (PPR) et la pasteurellose	Ménage	27 421	2 596	9,47	Pétits ruminants	273 170	145 508	53,27	303 218 231	149 434 133	49,28
	Distribution gratuite de noyau reproducteur de volaille	Ménage	19 753	1 093	5,53	Volaille	217 309	9 595	4,42	1 551 613 194	44 595 000	2,87
	Distribution gratuite de noyau reproducteur de volaille PDI et hote	Ménage	6 120			Pétits ruminants	67 291			594 870 436		
	Distribution de noyau reproducteur de PR	Ménage	3 954	1 922	48,61	Pétits ruminants	11 863	3 977	33,52	770 363 080	166 740 000	21,64
	Distribution de noyau reproducteur de PR PDI et hote	Ménage	7 546			Pétits ruminants	22 660			1 389 095 445		
	Production animale									7 286 389 967	1 447 113 141	20
	Distribution gratuite d'intrants agricoles (Tonnes)	Ménage	16 911	23 882	141	Tonnes	262	740	282	947 723 882	858 509 015	91
	Vente d'intrants agricoles à prix subventionné (Tonnes)	Ménage	62 134	53 868	87	Tonnes	7 018	23 871	340	5 338 892 317	15 939 595 390	299

Domaine	Activités	Bénéficiaires				Quantité				Montant (F CFA)		
		Type	Prévision	Réalisation	Taux de couverture (%)	Unité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation physique (%)	Prévision	Réalisation financières	Taux réalisation financière (%)
	Appui à la production maraichère en semences (Tonnes)	Ménage	15 737	1 954	12	Tonnes	9	10	110	1 896 785 982	872 919 125	46
	Production végétale		94 782	79 704	84		7 289	24 621		8 183 402 181	17 671 023 530	216
	Total PME									15 469 792 148	19 118 136 671	124
NUTRITION	Prise en charge des MAS et MAM	Enfant (6 à 59 mois)	368 843	1 406 292	381					10 780 197 658	30 513 445 000	283
	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la PEC des FEFA souffrant de malnutrition	Enfant (6 à 59 mois)	274 816	220 705	80	Tonne	9 922	3 824	39	8 727 544 403	6 830 310 414	78
	Distribution de farine infantile (CSB++) pour la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois	Enfants (6 à 23 mois)	196 136	115 041	59	Tonne	7 061	1 664	24	10 591 344 000	1 816 958 727	17
	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prévention de la malnutrition chez FEFA	FEFA	77 835	37 199	48	Tonne	2 295	585	25	1 906 775 702	621 781 765	33
	Création de jardin nutritif	Ménage	1 850	7 462	403	Kits	185	98	53	472 721 250	370 393 000	78
	Distribution d'urgence d'eau potable en m3	Ménage	145 796	226 520	155		174 956	271 823	155	131 216 760	375 398 100	286
	Réalisation de forage	Ménage	44 700	188 100	421	Forage	149	388	260	1 043 000 000	3 268 645 000	313

Domaine	Activités	Bénéficiaires				Quantité				Montant (F CFA)		
		Type	Prévision	Réalisation	Taux de couverture (%)	Unité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation physique (%)	Prévision	Réalisation financières	Taux réalisation financière (%)
	Réhabilitation de forage	Ménage	49 500	103 800	210	Forage	165	232	141	297 500 000	725 662 500	244
	Réalisation de PEA	Personne	24 072	18 200	76	PEA	48	10	21	962 872 644	300 000 000	31
	Total NUTRITION		1 183 548	2 323 319	196					34 913 172 417	44 822 594 506	128
TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS										210 646 414 880	143 636 429 823	
COORDINATION	Activités de coordination									380 648 000	280 866 800	
	Total COORDINATION									380 648 000	280 866 800	
TOTAL GENERAL AVEC LA COORDINATION										211 027 062 880	143 917 296 623	68,20

2.2.2 Situation alimentaire et nutritionnelle

La situation alimentaire et nutritionnelle des ménages est présentée à travers (i) le bilan de la campagne agropastorale, (ii) l'analyse des marchés agropastoraux, (iii) l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et des FEFA, (iv) la situation humanitaire, (v) la situation des zones vulnérables de l'analyse du système d'alerte précoce (SAP), (vi) les résultats de l'analyse de l'économie des ménages (HEA) et (vii) les résultats du cadre harmonisé (CH).

2.2.2.1 Bilan de la campagne agricole

La superficie céréalière emblavée durant la campagne agropastorale 2023/2024 est évaluée à 4 215 867 hectares soit une baisse de 1,98% par rapport à la campagne agricole précédente et de 1,63% par rapport à la moyenne quinquennale. En dépit de cette relative stabilité des superficies, il a été constaté une hausse des emblavures du maïs et du riz lié aux opérations de soutien à la production mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires. En effet, les résultats définitifs de la production estimés à 5 147 924 tonnes sont en baisse de 0,60% par rapport à l'année passée et une hausse de 2,39%, par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Aussi, la production définitive des cultures de rentes évaluées à 1 782 736 tonnes, est en hausse de 12,19% et de 18,94% respectivement par rapport à la campagne passée et à la moyenne des cinq ans. De même, celle des autres cultures vivrières (niébé, patate, igname, voandzou) évaluée à 1 083 940 tonnes, est en hausse de 1,81% et 21,63% respectivement par rapport à la campagne passée et à la moyenne quinquennale.

2.2.2.2 Production pastorale

Selon le scénario normal, le bilan fourrager sur le plan national est de **13 522 026 TMS** pour un besoin fourrager estimé à **17 826 157 TMS**, soit un taux de couverture de **76%**.

Au niveau provincial, le bilan se présente comme suit :

- **10 provinces sont très déficitaires** : Yagha, Komandjoari, Koulpélogo, Soum, Balé, Namentenga, Houet, Séno, Kadiogo et Kéné Dougou,
- **16 provinces déficitaires** : Kouritenga, Zoundwéogo, Gnagna, Sanmatenga, Ganzourgou, Tuy, Boulgou, Komienga, Léraba, Oubritenga, Noumbiel, Poni, Sissili, Comoé, Yatenga et Tapoa ;
- **6 provinces en équilibre** : Kourwéogo, Bazéga, Mouhoun, Loroum, Sourou et Sanguié ;
- **13 provinces excédentaires** : Ioba, Ziro, Gourma, Bam, Zondoma, Passoré, Nahouri, Kossi, Boukhiemdé, Nayala, Banwa, Oudalan et Bougouriba.

La figure ci-après donne un aperçu spatial du bilan fourrager par province.

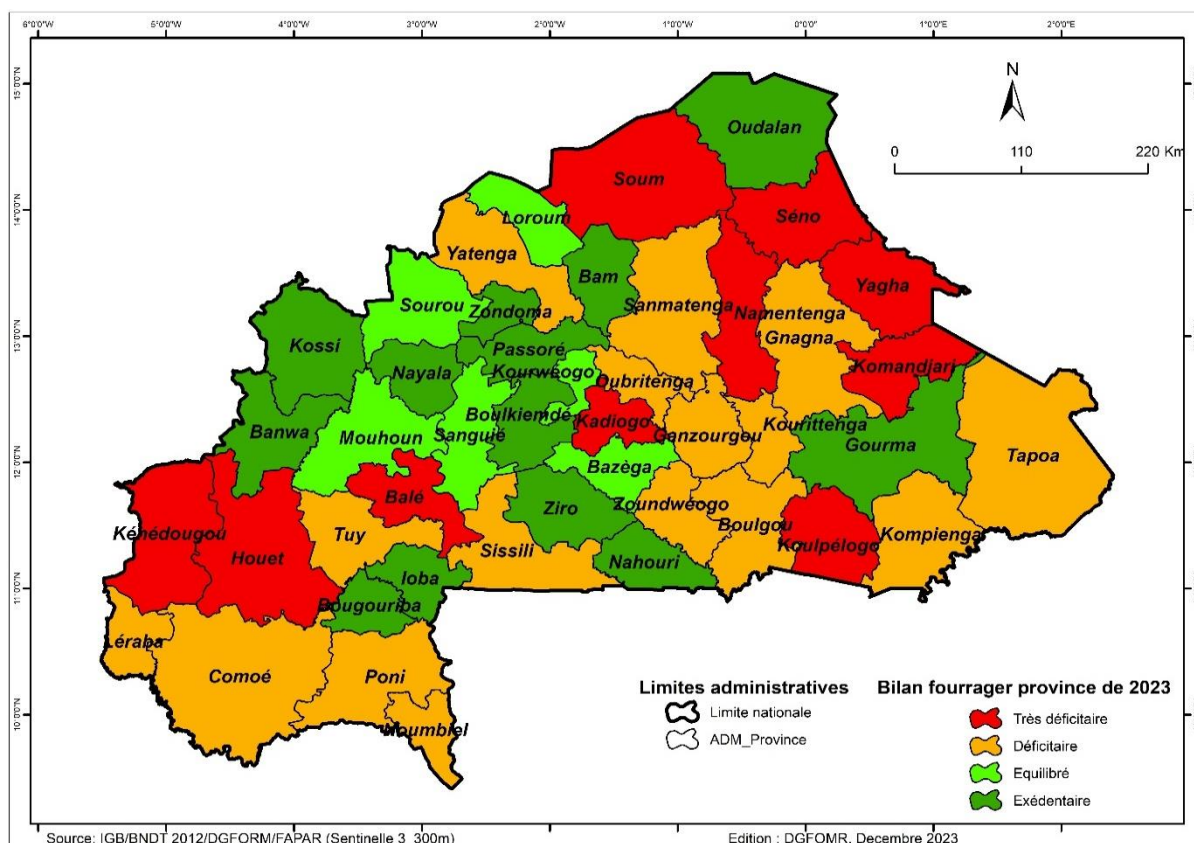


Figure 1 : Bilan fourrager provincial en situation normale de 2023/2024

Sur le plan régional, les résultats obtenus montrent un (01) région excédentaire (Sud-Ouest), trois (03) régions en équilibre (Nord ; Boucle du Mouhoun et Centre Ouest), sept (07) régions déficitaires (Sahel, Centre Nord, Plateau Central, Est, Centre Est, Centre Sud et Cascades) et deux (02) régions très déficitaires (Centre et Hauts Bassins). Comparée à la campagne précédente, la situation n'a pas évolué. Malgré les performances engendrées au cours de la campagne, certaines provinces présentent des disponibles fourragers non accessibles et d'autres très déficitaires nécessiteront des actions idoines et urgentes pour améliorer les conditions alimentaires du bétail. Les disponibles fourrager des pâturages pourraient connaître davantage une influence négative due aux phénomènes structurels et conjoncturels tels que le passage des feux de brousses, les mouvements des transhumants nationaux et des pays voisins, etc.

2.2.2.3 Analyse des marchés agropastoraux

Les prix des principales céréales sur les marchés agricoles de collecte ont évolué à la baisse par rapport à ceux de l'année 2023 mais demeurent supérieurs aux prix moyens des cinq dernières années. La baisse annuelle des prix est la conséquence de la bonne performance de la campagne précédente de 2022/2023, ainsi que l'application de l'arrêté portant interdiction de l'exportation des céréales expliquant une bonne disponibilité sur les marchés agricoles accessibles. La même tendance est constatée sur les marchés de détail avec les prix des principales céréales en octobre qui sont en baisse respective de 19%, 14%, 11% pour le mil local, le sorgho blanc et le maïs. Comparé à la moyenne quinquennale, le niveau des prix reste supérieur avec des variations moyennes de +22%, +32% et de

+37%, respectivement pour le maïs, le mil et le sorgho blanc. Par ailleurs, sur certains marchés tels que Arbinda, Markoye, Nouna, Kompienga et Djibo, il est enregistré des hausses des prix de plus de 50% pour les céréales.

Quant aux prix du bétail, il est enregistré une hausse de façon générale sur la plupart des marchés par rapport à la moyenne quinquennale exceptés ceux de Bena, Dori, et Bogandé où des des baisses ont été constatées. Ce niveau de prix pourrait s’expliquer par le coût élevé des intrants et du transport et la faible offre qui contraste avec une forte demande en raison du contexte sécuritaire. Cela oblige les acteurs à se rabattre sur les quelques marchés encore accessibles. Les TDE sont en en faveur des éleveurs mais en état de dégradation par rapport à la moyenne quinquennale.

2.2.2.4 Etat nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et des FEFA

Selon les résultats de l’enquête nutritionnelle nationale de 2023, la prévalence de la malnutrition aigüe globale (MAG) chez les enfants de 6 à 59 mois varie d’une province à une autre et d’une région à une autre. Elle est au-dessus du seuil « élevé » de l’OMS (10%) dans deux (02) provinces. Il s’agit de la province des Balé (région de la Boucle du Mouhoun) et de la province de la Sissili (région du Centre-Ouest). Les prévalences de la MAG dans ces provinces sont respectivement de 10,7% et 10,0%. En revanche, la province de la Comoé dans la région des Cascades présente la plus faible prévalence (4,3%). Chez les Femmes en âge de procréer (FAP), les résultats montrent que l’insuffisance pondérale a la même tendance que la situation nutritionnelle chez les enfants de moins de cinq (05) ans. La province du Kouritenga dans la région du Centre-Est quant à elle, présente la plus forte prévalence (19,6%). Toutefois, pour des raisons sécuritaires, l’enquête n’a été réalisée que sur dix des treize régions.

La figure ci-dessous illustre la situatiin de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de cinq (05) ans dans les différentes strates enquêtées.

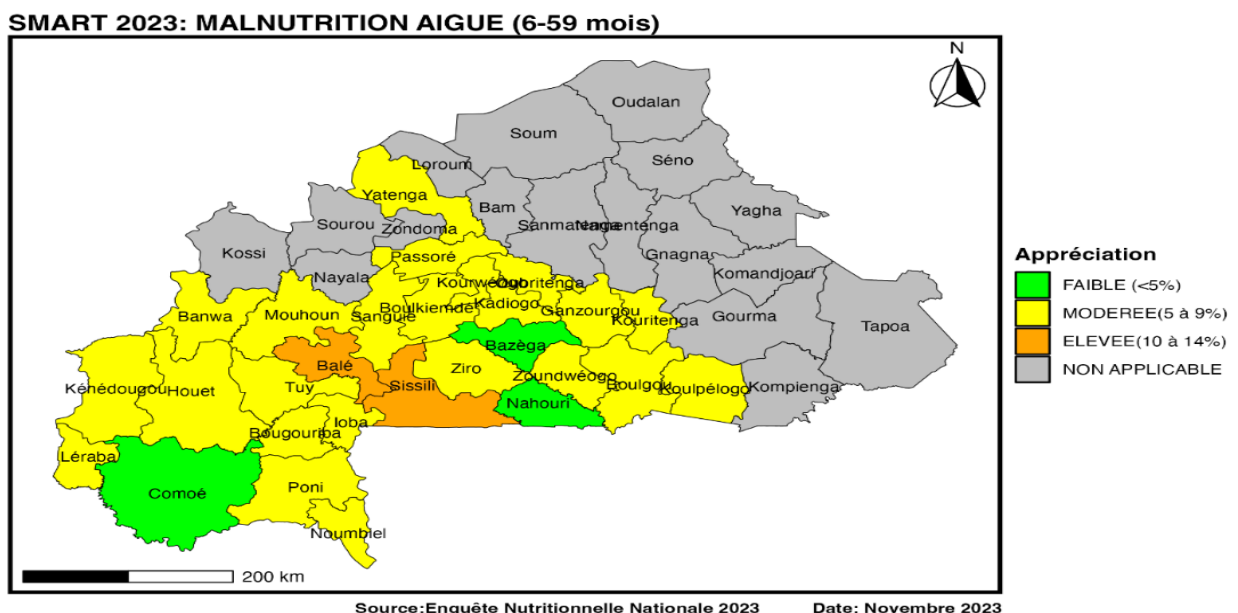


Figure 2 : cartographie de la malnutrition aigue chez les enfants de moins de cinq ans au Burkina Faso

2.2.2.5 Situation humanitaire

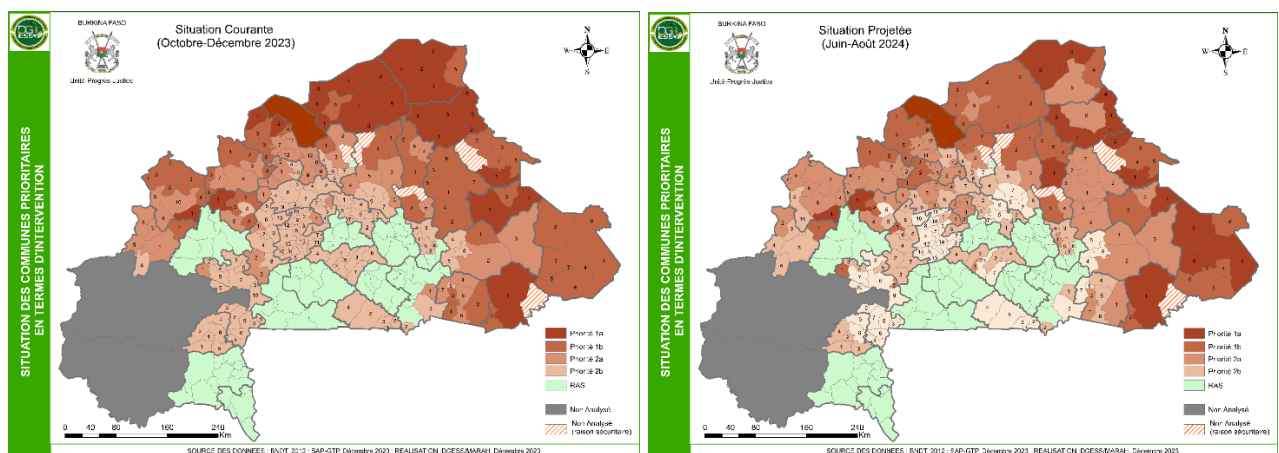
Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) au 31 mars 2023 est de 2 062 534 dont 58,5 % d'enfants. Les provinces qui accueillent le plus grand nombre de PDI sont le Sanmatenga avec 16,27%, le Soum, 14,47%, le Yatenga 08,63% et le Gourma 07,19%. Les enregistrements se poursuivent au niveau déconcentré.

Toutefois, à la faveur des actions de reconquête du territoire national, il est enregistré le retour de 482 280 personnes déplacées internes issues de 72 866 ménages dans 379 localités à la date du 29 février 2024 dans leurs localités d'origine.

2.2.2.6 Situation des zones vulnérables de l'analyse du système d'alerte précoce (SAP)

La mission conjointe de suivi, d'évaluation qualitative de la campagne agropastorale 2023/2024 et de classification des communes en insécurité alimentaire organisée en décembre 2023 par le SAP/DGESS/MARAH a permis d'identifier 73 communes à fort niveau de risque de faible productivité agropastorale, 65 présentant un niveau moyen de risque, 80 autres à faible risque et 126 autres ne présentant pas de risque de faible productivité agropastorale. Les communes présentant un fort niveau de risque de faible productivité agropastorale appartiennent essentiellement à des provinces sujettes à un contexte sécuritaire difficile. Il s'agit des provinces de la **Kossi**, du **Sourou** et du **Nayala** dans la Boucle du Mouhoun, du **Loroum** dans la région du Nord, le **Koupléogo** dans le Centre-est, la **Tapoa**, la **Kompienga** et la **Komondjoari** dans la région de l'Est, l'ensemble des **provinces du Sahel**, le **Sanmatenga** dans le Centre-nord.

Les analyses ont permis d'aboutir à la situation des communes prioritaires en termes d'intervention présentée comme suit :



Source : SAP/DGESS/MARAH, décembre 2023

Figure 3 : Situation des communes prioritaires en termes d'intervention

2.2.2.7 Résultats de l'analyse de l'économie des ménages (HEA)

A l'issue des analyses de l'économie des ménages, il ressort que les provinces en déficit de survie sont au nombre de neuf (09) à savoir : le Sourou, le Bam, le Loroum, le Namentenga, la Komondjari, le Séno, le Soum, le Yagha et l'Oudalan. Pour le déficit de protection, il apparaît dans les provinces du Bam et du Sanmatenga. Les facteurs explicatifs de cette situation sont entre autres, la baisse de la production agricole des ménages très pauvres et pauvres par rapport à l'année de référence. De même la hausse des prix des céréales imputables à la persistance de l'insécurité et ses corollaires ont impacté les moyens d'existence des ménages dans ces provinces en cette campagne agricole (baisse des revenus issus de la main d'œuvre locale, l'auto-emploi et l'orpaillage).

2.2.2.8 Résultats du cadre harmonisé

La situation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle issue de l'analyse du cadre harmonisé fait ressortir, en situation courante (mars à mai 2024), 18 provinces en phase 1 « minimale », 19 provinces en phase 2 « sous pression » et 08 provinces en phase 3 « crise » que sont le Soum, l'Oudalan, le Loroum, le Bam, le Namentenga, le Yagha, la Komondjari et la Kompienga. La population en insécurité alimentaire et ayant besoin d'une assistance humanitaire immédiate (phase 3 à 5) est estimée à 1 749 437 personnes, dont 76 124 personnes en situation d'« urgence » (moins de 1% de la population totale). Ces populations qui représentent de 8% de la population totale sont localisées principalement dans les régions du Centre-Nord (22%), du Nord (18%), de l'Est (17%), du Sahel (16%), du Centre-Est (7%) et de la Boucle du Mouhoun (6%).

Pour la période projetée de juin à août 2024, 11 provinces seraient en phase 1 « minimale », 20 provinces en phase 2 « sous pression » et 10 provinces en phase 3 « crise » à savoir la le Sourou, le Yatenga, le Bam, le Sanmatenga, le Namentenga, le Séno, le Yagha, la Tapoa, la Kompienga et le Koulpélogo. Quatre (04) provinces basculeraient en phase 4 « urgence ». Il s'agit du Loroum, du Soum, de l'Oudalan et de la Komondjari. Ainsi, au cours de cette période, 2 734 196 personnes pourraient tomber en insécurité alimentaire (phases 3 à 5) dont 423 338 (soit 2% de la population totale) personnes en urgence en l'absence d'actions et d'interventions adéquates. Cette population représenterait 12% de la population nationale et serait plus concentrée dans les régions du Centre-Nord (21%), du Nord (18%), du Sahel (18%), de l'Est (17%), du Centre-Est (7%) et de la Boucle du Mouhoun (7%).

Tableau 2 : Signification des phases de classification de l'insécurité alimentaire aigue

Phase 1 : aucune/minimale		Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.
Phase 2 : sous-pression		Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assurer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.
Phase 3 : crise		Les ménages : ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels ou parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissent de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.
Phase 4 : urgence		Les ménages : ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité, ou sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs relatifs aux moyens d'existence.
Phase 5 : catastrophe/famine		Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins essentiels malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques).

Tableau 3 : Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire pour la période courante

Région	Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5
Boucle du Mouhoun	2 086 060	1 709 911	268 432	107 717	-	-	107 717
Cascades	925 353	856 055	54 787	14 512	-	-	14 512
Centre	3 537 996	2 759 637	707 599	70 760	-	-	70 760
Centre-Est	1 755 468	1 327 962	311 418	116 087	-	-	116 087
Centre-Nord	2 094 910	1 035 545	675 566	383 799	-	-	383 799
Centre-Ouest	1 834 277	1 457 095	294 609	82 573	-	-	82 573
Centre-Sud	859 347	763 438	76 092	19 818	-	-	19 818
Est	2 195 824	1 424 468	468 058	285 479	17 820	-	303 298
Hauts-Bassins	2 522 636	2 399 479	123 157	-	-	-	-
Nord	1 905 734	1 118 008	473 442	281 393	32 890	-	314 283
Plateau Central	1 078 082	858 430	185 200	34 451	-	-	34 451
Sahel	1 203 873	546 698	382 470	249 291	25 414	-	274 706
Sud-Ouest	969 523	807 752	134 338	27 433	-	-	27 433
Burkina Faso	22 969 083	17 064 478	4 155 168	1 673 313	76 124	-	1 749 437
Proportion par rapport à la population totale		74,3%	18,1%	7,3%	0,3%	0,0%	8%

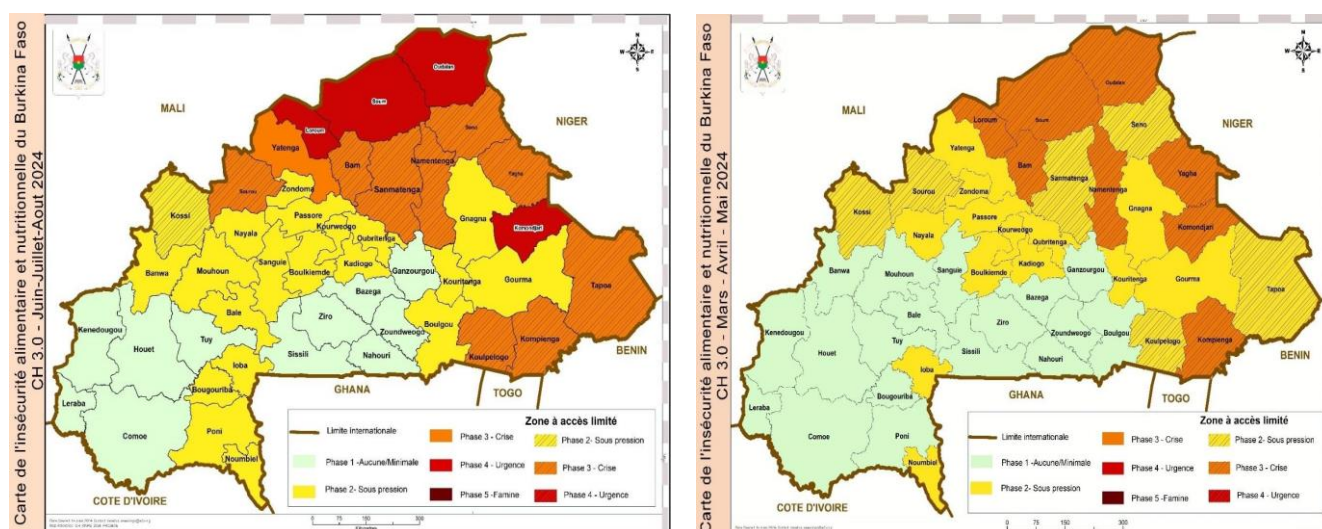
Source : SAP/DGESS/MARAH, mars 2024

La situation projetée durant la période de soudure est présentée selon le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire durant la période de projetée

Région	Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5
Boucle du Mouhoun	2 086 060	1 511 369	392 170	179 414	3 107	-	182 521
Cascades	925 353	808 524	93 064	23 765	-	-	23 765
Centre	3 537 996	2 688 877	778 359	70 760	-	-	70 760
Centre-Est	1 755 468	1 096 718	462 910	195 840	-	-	195 840
Centre-Nord	2 094 910	686 506	837 330	496 739	74 335	-	571 074
Centre-Ouest	1 834 277	1 380 602	340 917	112 759	-	-	112 759
Centre-Sud	859 347	723 016	104 896	31 435	-	-	31 435
Est	2 195 824	1 113 165	619 981	382 875	79 803	-	462 678
Hauts-Bassins	2 522 636	2 331 970	186 187	4 479	-	-	4 479
Nord	1 905 734	852 403	555 047	388 498	109 786	-	498 284
Plateau Central	1 078 082	789 725	230 811	57 546	-	-	57 546
Sahel	1 203 873	275 332	445 433	326 800	156 308	-	483 108
Sud-Ouest	969 523	733 981	195 594	39 947	-	-	39 947
Burkina Faso	22 969 083	14 992 187	5 242 700	2 310 858	423 338	-	2 734 196
Proportion par rapport à la population totale		65%	23%	10%	2%	0%	12%

Source : SAP/DGESS/MARAH, mars 2024



Source : SAP/DGESS/MARAH, mars 2024

Figure 4: Cartes des situations actuelle et projetée de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

2.3 Principes directeurs du PRSPV

Le Plan de réponse dont l'objectif global est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire, nutritionnelle et de protection de leurs moyens d'existence, est régi par six (06) principes directeurs qui encadrent sa mise en oeuvre. Ces principes directeurs sont les suivants :

- l'articulation entre l'aide d'urgence et des actions de réduction de la vulnérabilité structurelle ;
- la conception d'un continuum entre les stratégies des ménages et les interventions publiques (dans lequel doivent s'intégrer également les actions des ONG) ;
- la cohérence entre les différentes actions publiques basées sur la transparence de l'information et du ciblage ;
- l'efficacité des interventions ;
- la prise en compte de l'évolution de la disponibilité de l'information et du contexte dans l'élaboration du PRSPV ;
- la prise en compte des priorités et principes de la charte PREGEC.

2.4 Identification des besoins et planification

L'identification des besoins des populations cibles est faite sur la base des données du Cadre Harmonisé, des zones vulnérables, du bilan fourrager et de l'enquête nutritionnelle nationale.

Le plan de réponse couvre trois domaines d'interventions à savoir l'assistance alimentaire, la nutrition, l'appui aux productions agricole et animale :

Sa mise en œuvre est annuelle et s'étale sur trois phases séquencées comme suit :

- la mitigation de janvier à juin ;
- la soudure de juillet à septembre ;
- le relèvement d'octobre à décembre.

La période de mitigation prend en compte la soudure pastorale (mars à juin).

Les actions d'assistance alimentaire seront réalisées au profit des populations classées en phase 3 à 5 selon l'analyse du CH. Elles seront réalisées pour toutes les phases du plan.

Pour les actions d'assistances nutritionnelles, elles seront mises en œuvre sur toutes les phases du plan dans les provinces où la prévalence de la malnutrition est proche ou supérieure au seuil d'alerte de l'OMS.

Les interventions d'appui à la production végétale et animale seront réalisées en mitigation et relèvement au profit des ménages agricoles et éleveurs vulnérables ayant subis des chocs au cours de la campagne précédente.

Les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle ciblées par le PRSPV comprennent aussi bien les victimes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique que conjoncturelle et certaines catégories de populations impactées par un choc à l'image des personnes victimes de déplacements forcés ou d'inondations.

Ainsi, les informations relatives à la cible du PRSPV sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 5: Cible à toucher dans le cadre du PRSPV 2024

Caractéristiques cibles	Période	Cible totale	Ménages	Observations
I. Assistance alimentaire				
Population en insécurité alimentaire sévère (phase actuelle 3 et plus du CH)	Mitigation	809 688	115 670	Population phase courante
	Soudure	2 272 024	324 575	Population phase projetée
	Relèvement	809 688	115 670	Population phase projetée
Personnes déplacées internes	Toute l'année	1 363 214	194 744	Environ 60% des bénéficiaires ciblées en soudure
II. Nutrition				
Caractéristiques cibles	Période	Cible totale	Ménages	Observations
Enfants de 06 à 59 mois MAS	Toute l'année	126 757	-	
Enfants de 06 à 59 mois MAM	Toute l'année	291 390	-	
Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes MAM	Toute l'année	99 493	-	
Enfants de 6 à 23 mois bénéficiaires action de prévention de la malnutrition	Toute l'année	111 761	-	
III. Production végétale				
Producteurs maraichers touchés	Mitigation	-	25 084	
Producteurs maraichers touchés en hors sol (PDI)	Mitigation	-	29 434	PDI n'ayant pas accès aux sites maraichers
Producteurs maraichers touchés	Relèvement	-	25 084	
Producteurs touchés par l'appui à la production pluviale	Mitigation	-	73 511	
IV. Production animale				
Éleveurs vulnérables à toucher par les interventions	Mitigation	-	89 474	
	Rélèvement	-	69 082	
Effectif de bovins	Mitigation	135 357	-	Bénéficiaires aliments
Effectif de petits ruminants	Mitigation	503 463	-	Bénéficiaires aliments
	Rélèvement	63 642	-	Noyaux reproducteurs, vaccination déparasitage
Effectif de volaille	Mitigation	203 693	-	Bénéficiaires aliments
	Rélèvement	885 453	-	Noyaux reproducteurs,

Caractéristiques cibles	Période	Cible totale	Ménages	Observations
				vaccinonn déparasitage
Effectif de porcins	Mitigation	2 426		Noyaux reproducteurs, soins
Kits apicoles	Mitigation	1 114		

La cible des interventions par modalité d'intervention doit être renseignée dans la matrice suivante

Tableau 6: Matrice des résultats du PRSPV

Caractéristiques cibles	Cible Totale	Ménages	Coût (FCFA)/Quantité (T)	Observations
I. Cible FFW				
Cible mitigation	363 000	51 857	Céréales : 286 136 T Légumineuses : 8 167,5 T Huile : 1 633,5 T Sel : 326,7 T	Appui sur 6 mois
Cible soudure	-	-	-	Non planifié
Relèvement	363 000	51 857	Céréales : 13 068 T Légumineuses : 4 083,75 T Huile : 816,750 T Sel : 163,350T	Appui sur 3 mois
II. Cible Distributions gratuite de vivres mitigation, soudure et relèvement				
Cible mitigation	349 888	49 934	Céréales : 8 397,3 T Légumineuses : 2 099,3T Huile : 524,8 T	Associé les vivres à des appuis de moyens d'existence
Cible soudure	2 272 024	324 575	Céréales : 81 792,9 T Légumineuses : 20 448,2 T Huile : 5 112,1 T	Besoins d'assistance élevé sur la période
Cible relèvement	410 129	58 590	Céréales : 4 921,6 T Légumineuses : 1 230,4 T Huile : 307,6 T	Période poste récolte. Associé les vivres à des appuis de moyens d'existence
III. Cible Distribution de cash inconditionnel mitigation et soudure et relèvement				
Cible Cash Mitigation	-	-	-	Non planifié
Cible Cash soudure	-	-	-	Non planifié
Cible Cash Relèvement	-	-	-	Non planifié
IV. Cible appui à la production animale				
Cible DG aliments bétail	-	19 399	4 848,66 T	
V. Cible appui à la production agricole				
Cible DG semences pluviale d'urgence mitigation	-	23 594	736,886 T	
Cible DG semences maraichère d'urgence mitigation	-	25 089	1,7 T	
Cible DG semences maraichère d'urgence en relèvement		25 089	24,362 T	Prise en compte de la pomme de terre
Cible DG semences maraichère hors sol mitigation	-	29 434	0,168 T	-
VI. Nutrition				
PEC enfants de 06 à 59 mois MAS mitigation	59 576		2 680 911 853 FCFA	
PEC enfants de 06 à 59 mois MAS Soudure	25 351		1 140 814 998 FCFA	

Caractéristiques cibles	Cible Totale	Ménages	Coût (FCFA)/Quantité (T)	Observations
PEC enfants de 06 à 59 mois MAS Relèvement	41 830		1 882 344 747 F CFA	
PEC enfants de 06 à 59 mois MAM mitigation	139 867		2 797 344 893 F CFA	
PEC enfants de 06 à 59 mois MAM Soudure	61 192		1 223 838 391 F CFA	
PEC enfants de 06 à 59 mois MAM Relèvement	90 331		1 806 618 577 F CFA	
Prévention de la malnutrition chez les enfants de 6-23 mois mitigation	111 761		3 842,39T	Farine
Prévention de la malnutrition chez les enfants de 6-23 mois soudure	111 761		1 921,194 T	Farine
Prévention de la malnutrition chez les enfants de 6-23 mois relèvement	111 761		1 921,194 T	Farine
PEC FEFA MAM mitigation	48 752		2 194 T	CSB+
PEC FEFA MAM soudure	20 894		470	CSB+
			37,61	Huile
PEC FEFA MAM relèvement	29 848		672	CSB+
			54	Huile
Prévention malnutrition chez les femmes mitigation	13 820		498 T	T CSB+
			50 T	Huile
Prévention malnutrition chez les femmes soudure	5 923		106 ,6T	T de CSB+
			10,6 T	Huile
Prévention malnutrition chez les femmes relèvement	8 462		152,3 T	T CSB+
			15,2 T	Huile
Distribution d'urgence d'eau	132 755		159 306 m ³	(m3)
Réalisation postes d'eau autonome	8 000	Ménages	320 000 000	
Réhabilitation/Réalisation de forage	37 755	Ménages	314 625 000	126 forages
Réalisation de jardins nutritifs	1 410	Ménages	360 290 250	141 Jardins

2.5 Description du PRSPV

Le Plan de réponse est élaboré par le Gouvernement sous le lead du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) en collaboration avec les structures techniques concernées par les actions du plan et les partenaires techniques et financiers (PTF). Il détermine les besoins de réponse des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire conjoncturelle après une analyse conjointe de la situation alimentaire, pastorale et nutritionnelle, courante et projetée.

Il facilite également la planification conjointe des interventions prévues par l'Etat et ses partenaires d'une part et le plaidoyer pour la mobilisation des ressources d'autre part. Il est annuel, sa période de mise en œuvre est conforme à l'analyse de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle et il peut être en cas de besoin, actualisé en fonction de l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle.

2.5.1 Objectifs

L'objectif global du plan de réponse est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et groupes cibles affectés par les facteurs de risque humanitaire à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire et de protection de leurs moyens d'existence.

Les objectifs spécifiques du plan sont :

- OS1.améliorer l'accès aux aliments pour les ménages vulnérables ;
- OS2. contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liée à la malnutrition ;
- OS3. protéger et réhabiliter les moyens d'existence des ménages vulnérables ;
- OS4. assurer la coordination de la mise en œuvre.

2.5.2 Résultats attendus

Les résultats attendus de la mise en œuvre du plan sont déclinés ainsi qu'il suit :

R1 : 2 272 024 personnes vulnérables ont accès à une alimentation suffisante et de qualité ;

R2 : 126 757 enfants MAS, **291 390** enfants MAM et **99 493** FEFA sont pris en charge et **111 761** enfants ainsi que **28 205** FEFA bénéficient des mesures de prévention contre la malnutrition ;

R3 : les moyens d'existence de **284 955 ménages** dont 126 399 chefs de ménages pour la production végétale et 158 556 chefs de ménages pour la production animale) en insécurité alimentaire sont préservés ;

R4 : les facteurs de risques humanitaires et les actions mises en œuvre sont connus, suivis et gérés au niveau local, régional et national.

2.5.3 Résultats par activité

Il s'agit pour chaque résultat de faire une présentation sommaire des activités qui y sont rattachés en présentant leurs objectifs, leur description sommaire, les critères de ciblage de leurs bénéficiaires, le nombre de personnes/ménages touchés, leur localisation, leur période de mise en œuvre, leur budget et les partenaires impliqués.

2.5.3.1 Résultat 1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré

A. Résultat 1 de la phase de mitigation : janvier à juin 2024

A.1. Distribution gratuite de vivres en mitigation

Dans le but de garantir l'accès aux vivres, il sera mis en œuvre des opérations de distribution gratuite au profit des personnes des ménages les plus vulnérables, des déplacées internes et des populations

hôtes. Les interventions doivent être orientées en priorité vers les personnes les plus vulnérables en insécurité alimentaire et nutritionnelle (en urgence selon les résultats du cadre harmonisé). La distribution gratuite des vivres (nature et/ou coupon) permettra aux personnes des ménages les plus vulnérables de couvrir leurs besoins alimentaires minimum pendant la période de mitigation. L'utilisation des coupons électroniques (E-voucher) pourrait être privilégiée afin de réduire les coûts de mise en oeuvre tout en améliorant la traçabilité et la redevabilité de l'assistance. Compte tenu de la mesure de suspension du cash, cette modalité n'est pas envisagée à ce stade. Toutefois, au cas où la mesure de suspension sera levée, les acteurs seront invités à planifier le transfert monétaire avec le montant de 41 000 F CFA par ménage (quelle que soit la taille du ménage) et par mois.

Les distributions alimentaires seront utilement associées à des actions de distributions de farine infantile aux enfants de 6 à 23 mois et des compléments alimentaires aux femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA), ainsi qu'à des appuis en moyens d'existence (intrants agricoles, noyaux reproducteurs de volaille et de petits ruminants) et/ou d'automatisation des PDI.

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Activité	Distribuer gratuitement des vivres
Objectifs	Assurer l'accès des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle aigue aux vivres de qualité et en quantité satisfaisante
Description de l'opération	L'opération consiste à distribuer gratuitement des vivres composés de 8 397,3 tonnes de céréales, 2 099,3 tonnes de légumineuses et 5 24,8 tonnes d'huile aux personnes vulnérables en majorité des PDI. Les quantités sont déterminées sur la base d'une ration standard de 2 100 kcal/jour par personnes pour un ménage de 7 personnes.
Critères de ciblage	20% de la population classée en phase 3 à 5 du cadre harmonisé en situation courante a été ciblée ; Cible composée de 60% de PDI avec une priorisation pour les nouveaux PDI et de 40% d'hôtes et d'autres ménages les plus vulnérables dont les personnes retournées.
Nombre de personnes ciblées	349 888 personnes vulnérables
Localités	41 provinces réparties dans 12 régions excepté les Hauts-Bassins
Période l'opération	Janvier à juin
Couverture de l'opération	6 mois
Budget/montant de l'opération	4 828 457 160 FCFA
Partenaires de mise en oeuvre	SP/CONASUR, PAM, acteurs du Cluster sécurité alimentaire et autres
Priorités opérationnelles	Localités les plus affectées par l'insécurité alimentaire et les zones à fort défis sécuritaire

L'estimation des besoins alimentaires des populations est faite sur la base d'une ration mensuelle par personne de 12 kg de céréales, 3 kg de légumineuses (niébé) et 0,75 kg d'huile. Pour la phase mitigation (janvier à juin), cette opération couvrira 41 provinces classées en phase 3 à 5 du cadre

harmonisé. Le total des bénéficiaires est obtenu en prenant 20% de la population en phase 3 à 5 du cadre harmonisé en situation courante. Le prix d'acquisition de la tonne de céréale est estimé à 325 000 F CFA, celui des légumineuses à 450 000 F CFA et celui de la tonne d'huile à 1 000 000 F CFA. Le coût d'acquisition des vivres pour cette période de mitigation est estimé à 4 198 658 400 F CFA. La mise en œuvre de cette opération sera assurée par le Secretariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR), le PAM, les communautés, les ONG et Associations. Un coût de mise en œuvre représentant 15% du coût d'acquisition des vivres est prévu pour permettre aux acteurs de réaliser les activités sur le terrain. En prenant compte les charges liées à la distribution des vivres, le coût global de l'opération est estimé à 4 828 457 160 F CFA. Toutefois, les coûts de mise en œuvre dans les zones seulement accessibles par voie aérienne pourraient connaître une hausse (entre 16 et 52%). Ces coûts ne sont pas comptabilisés à ce stade. Le tableau suivant fait ressortir les besoins en vivres par province pour la distribution gratuite pendant la mitigation.

Tableau 7 : Répartition de la distribution gratuite de vivres par province pour la mitigation

Région	Province	Population totale en Ph 4 en courante	Population totale en Ph 3 à 5 en courante	Population à assister	Femmes	Quantité de céréales (t)	Quantité de légumineuses (t)	Quantité d'huile (t)	Coût total vivres (F CFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	-	3 288	658	340	15,8	3,9	1,0	7 891 200
Boucle du Mouhoun	Banwa	-	11 421	2 284	1 181	54,8	13,7	3,4	27 410 400
Boucle du Mouhoun	Kossi	-	31 219	6 244	3 229	149,9	37,5	9,4	74 925 600
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	-	12 923	2 585	1 336	62,0	15,5	3,9	31 015 200
Boucle du Mouhoun	Nayala	-	14 692	2 938	1 519	70,5	17,6	4,4	35 260 800
Boucle du Mouhoun	Sourou	-	34 174	6 835	3 534	164,0	41,0	10,3	82 017 600
Cascades	Comoe	-	14 512	2 902	1 501	69,7	17,4	4,4	34 828 800
Centre-Est	Boulgou	-	40 825	8 165	4 222	196,0	49,0	12,2	97 980 000
Centre-Est	Koulpelogo	-	48 538	9 708	5 020	233,0	58,2	14,6	116 491 200
Centre-Est	Kouritenga	-	26 725	5 345	2 764	128,3	32,1	8,0	64 140 000
Centre-Nord	Bam	-	118 008	23 602	12 204	566,4	141,6	35,4	283 219 200
Centre-Nord	Namentenga	-	137 858	27 572	14 257	661,7	165,4	41,4	330 859 200
Centre-Nord	Sanmatenga	-	127 933	25 587	13 231	614,1	153,5	38,4	307 039 200
Centre-Ouest	Boulkiemde	-	52 942	10 588	5 475	254,1	63,5	15,9	127 060 800
Centre-Ouest	Sanguie	-	12 839	2 568	1 328	61,6	15,4	3,9	30 813 600
Centre-Ouest	Sissili	-	11 376	2 275	1 177	54,6	13,7	3,4	27 302 400
Centre-Ouest	Ziro	-	5 416	1 083	560	26,0	6,5	1,6	12 998 400
Centre-Sud	Bazega	-	12 096	2 419	1 251	58,1	14,5	3,6	29 030 400
Centre-Sud	Nahouri	-	4 305	861	445	20,7	5,2	1,3	10 332 000
Centre-Sud	Zoundweogo	-	3 417	683	353	16,4	4,1	1,0	8 200 800
Centre	Kadiogo	-	70 760	14 152	7 318	339,6	84,9	21,2	169 824 000
Est	Gnagna	-	91 320	18 264	9 444	438,3	109,6	27,4	219 168 000
Est	Gourma	-	53 742	10 748	5 558	258,0	64,5	16,1	128 980 800
Est	Komonjdjari	17 820	43 955	8 791	4 546	211,0	52,7	13,2	105 492 000
Est	Kompienga	-	31 334	6 267	3 241	150,4	37,6	9,4	75 201 600
Est	Tapoa	-	82 947	16 589	8 578	398,1	99,5	24,9	199 072 800
Nord	Loroum	32 890	98 670	19 734	10 204	473,6	118,4	29,6	236 808 000
Nord	Passore	-	50 356	10 071	5 208	241,7	60,4	15,1	120 854 400
Nord	Yatenga	-	146 584	29 317	15 160	703,6	175,9	44,0	351 801 600
Nord	Zonoma	-	18 673	3 735	1 931	89,6	22,4	5,6	44 815 200
Plateau Central	Ganzourgou	-	5 358	1 072	554	25,7	6,4	1,6	12 859 200
Plateau Central	Kourweogo	-	11 866	2 373	1 227	57,0	14,2	3,6	28 478 400
Plateau Central	Oubritenga	-	17 228	3 446	1 782	82,7	20,7	5,2	41 347 200

Région	Province	Population totale en Ph 4 en courante	Population totale en Ph 3 à 5 en courante	Population à assister	Femmes	Quantité de céréales (t)	Quantité de légumineuses (t)	Quantité d'huile (t)	Coût total vivres (F CFA)
Sahel	Oudalan	25 414	67 772	13 554	7 009	325,3	81,3	20,3	162 652 800
Sahel	Seno	-	45 150	9 030	4 669	216,7	54,2	13,5	108 360 000
Sahel	Soum	-	118 743	23 749	12 280	570,0	142,5	35,6	284 983 200
Sahel	Yagha	-	43 042	8 608	4 451	206,6	51,7	12,9	103 300 800
Sud-Ouest	Bougouriba	-	3 434	687	355	16,5	4,1	1,0	8 241 600
Sud-Ouest	Ioba	-	11 677	2 335	1 208	56,0	14,0	3,5	28 024 800
Sud-Ouest	Noumbiel	-	4 409	882	456	21,2	5,3	1,3	10 581 600
Sud-Ouest	Poni	-	7 914	1 583	818	38,0	9,5	2,4	18 993 600
Total		76 124	1 749 441	349 888	180 927	8 397,3	2 099,3	524,8	4 198 658 400
Coût de mise en oeuvre (15%)									629 798 760
COÛT TOTAL									4 828 457 160

A.2. Food for Work/Asset en mitigation

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Nom de l'activité	Food for Work/Asset
Objectif	Assurer l'accès des populations vulnérables aux vivres de qualité et en quantité satisfaisante
Description de l'opération	L'opération consiste à apporter une assistance alimentaire sous forme de vivres selon la ration de référence. Au total, il est prévu 26 136 tonnes de céréales, 8 167,5 tonnes de légumineuses, 1 633,5 tonnes d'huile, 326,7 tonnes de sel aux personnes vulnérables en contrepartie de la création, du renforcement et /ou de la réhabilitation des actifs productifs sous forme de travail communautaire ou individuel
Critères de ciblage	Le profilage est basé sur la vulnérabilité différentielle avec l'outil HEA dans les localités classées en insécurité alimentaire définies par l'analyse du cadre harmonisé
Nombre de personnes ciblées	363 000 personnes vulnérables
Localisation	29 provinces
Période et durée de l'opération	Janvier à juin, 6 mois
Budget/montant de l'opération	15 967 462 500 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PAM
Priorités opérationnelles	Disponibilité des acteurs et du matériel

Le Food for Work/Asset vise à apporter une assistance alimentaire sous forme de vivres contre travail à des personnes vulnérables pour améliorer leur alimentation et leurs conditions de vie. La contrepartie des vivres est la création, le renforcement et /ou de la réhabilitation des actifs productifs sous forme de travail communautaire ou individuel. L'opération se déroulera pendant la période de mitigation et sera mise en œuvre par les partenaires (agences du système des nations unies, ONG et associations). Le prix d'acquisition de la tonne de céréale est estimé à 325 000 F CFA. Celui des légumineuses à 450 000 F CFA, celui de la tonne d'huile à 1 000 000 F CFA et celui de la tonne de sel à 250 000. Le coût global de l'opération est de 15 967 462 500 F CFA.

Dans le cas où la mesure de suspension du cash est levée, le cash for work sera planifié sur la base de 36 000 FCFA par ménage et par mois en raison de 1 800 FCFA par jour de travail effectué pendant 20 jours dans le mois.

Tableau 8 : Food For Asset pour la période de mitigation en mitigation

Régions	Provinces	Bénéficiaires	Quantité de céréales (kg)	Quantité de légumineuses (Kg)	Quantité d'huile (Kg)	Quantité de sel (Kg)	Coût total (F CFA)
Boucle du Mouhoun	Banwa	773	55 656	17 393	3 479	696	29 567 250
Boucle du Mouhoun	Kossi	8 476	610 272	190 710	38 142	7 628	324 207 000
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	3 496	251 712	78 660	15 732	3 146	133 722 000
Boucle du Mouhoun	Sourou	7 934	571 248	178 515	35 703	7 141	303 475 500
Centre-Nord	Bam	13 500	972 000	303 750	60 750	12 150	516 375 000
Centre-Nord	Namentenga	18 450	1 328 400	415 125	83 025	16 605	705 712 500
Centre-Nord	Sanmatenga	67 633	4 869 576	1 521 743	304 349	60 870	2 586 962 250
Cascades	Comoe	5 366	386 352	120 735	24 147	4 829	205 249 500
Centre-Est	Boulgou	2 160	155 520	48 600	9 720	1 944	82 620 000
Centre-Est	Kouritenga	8 399	604 728	188 978	37 796	7 559	321 261 750
Est	Gnagna	2 865	206 280	64 463	12 893	2 579	109 586 250
Est	Gourma	29 887	2 151 864	672 458	134 492	26 898	1 143 177 750
Est	Komondjari	5 447	392 184	122 558	24 512	4 902	208 347 750
Est	Kompienga	3 298	237 456	74 205	14 841	2 968	126 148 500
Est	Tapoa	2 799	201 528	62 978	12 596	2 519	107 061 750
Nord	Loroum	14 390	1 036 080	323 775	64 755	12 951	550 417 500
Nord	Yatenga	35 871	2 582 712	807 098	161 420	32 284	1 372 065 750
Nord	Zontoma	488	35 136	10 980	2 196	439	18 666 000
Plateau Central	Ganzourgou	3 288	236 736	73 980	14 796	2 959	125 766 000
Plateau Central	Kourweogo	751	54 072	16 898	3 380	676	28 725 750
Plateau Central	Oubritenga	7 138	513 936	160 605	32 121	6 424	273 028 500
Sahel	Oudalan	13 215	951 480	297 338	59 468	11 894	505 473 750
Sahel	Séno	22 647	1 630 584	509 558	101 912	20 382	866 247 750
Sahel	Soum	60 167	4 332 024	1 353 758	270 752	54 150	2 301 387 750
Sahel	Yagha	5 167	372 024	116 258	23 252	4 650	197 637 750
Sud-Ouest	Bougouriba	2 726	196 272	61 335	12 267	2 453	104 269 500
Sud-Ouest	Ioba	604	43 488	13 590	2 718	544	23 103 000
Sud-Ouest	Noumbiel	1 921	138 312	43 223	8 645	1 729	73 478 250
Sud-Ouest	Poni	14 144	1 018 368	318 240	63 648	12 730	541 008 000
Total		363 000	26 136 000	8 167 500	1 633 500	326 700	13 884 750 000
Coût de mise en œuvre		15%					2 082 712 500
Coût total							15 967 462 500

A.3. Vente de céréales à prix subventionné en mitigation

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Activité	Vendre des céréales à prix subventionné
Objectif	Assurer l'accès des céréales aux populations les plus vulnérables et réguler les prix sur les marchés céréaliers
Description de l'opération	L'opération consiste à l'ouverture de points de vente de céréales à prix subventionné prioritairement dans les communes à risque d'insécurité alimentaire. Au total 14 520 tonnes de céréales sont prévues pour être vendu à prix subventionné de 6 000 F CFA le sac de 50 kg.
Critères de ciblage	La population classée en phase 3 à 5 du cadre harmonisé en situation courante. Ciblage spécifique au niveau local par les autorités administratives, les services en charge de l'action humanitaire et les CVD.
Nombre de personnes ciblées	96 800 personnes vulnérables
Localités	13 régions (180 communes)
Période de l'opération	Janvier à juin
Couverture de l'opération	6 mois
Budget/montant de l'opération	5 009 400 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	SONAGESS, Collectivités territoriales, CVD, services en charge de l'action humanitaire
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières et des denrées, accessibilité des Communes

Chaque bénéficiaire pourra acheter à prix subventionné un sac de 50 kg de céréales (6000 FCFA) par mois et ce pendant 3 mois. L'opération ciblera en priorité la tranche la plus pauvre de la population de ces communes. Cette opération est portée par la SONAGESS en collaboration avec les collectivités territoriales, les CVD et les services en charge de de l'action humanitaire. Le coût d'acquisition des vivres pour cette période de mitigation est estimé à 4 356 000 000 F CFA. La mise en œuvre de cette opération sera assurée par la SONAGESS. Un coût de mise en œuvre représentant 15% du coût d'acquisition des vivres est prévu pour permettre aux acteurs de réaliser les activités sur le terrain. Le coût global de l'opération est estimé à 5 009 400 000 F CFA pour une quantité de 14 520 tonnes de céréales au profit des personnes vulnérables. Le détail de l'opération est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Répartition de la vente de céréales à prix subventionné en mitigation

Région	Province	Nombre de points de vente	Quantité de céréales (tonnes)	Bénéficiaires Mitigation	Femmes bénéficiaires Mitigation	Montant Mitigation (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Balé	3	180	1 200	780	54 000 000
	Banwa	3	180	1 200	780	54 000 000
	Kossi	3	180	1 200	780	54 000 000
	Mouhoun	2	120	800	520	36 000 000

Région	Province	Nombre de points de vente	Quantité de céréales (tonnes)	Bénéficiaires Mitigation	Femmes bénéficiaires Mitigation	Montant Mitigation (FCFA)
	Nayala	3	180	1 200	780	54 000 000
	Sourou	2	120	800	520	36 000 000
Cascades	Comoé	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Léraba	3	180	1 200	780	54 000 000
Centre	Kadiogo	30	1 800	12 000	7 800	540 000 000
Centre-Est	Boulgou	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Koulpélogo	2	120	800	520	36 000 000
	Kouritenga	17	1 020	6 800	4 420	306 000 000
Centre-Nord	Bam	5	300	2 000	1 300	90 000 000
	Namentenga	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Sanmatenga	13	780	5 200	3 380	234 000 000
Centre-Ouest	Boulkiemdé	13	780	5 200	3 380	234 000 000
	Sanguié	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Sissili	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Ziro	3	180	1 200	780	54 000 000
Centre-Sud	Bazèga	6	360	2 400	1 560	108 000 000
	Nahouri	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Zoundwéogo	7	420	2 800	1 820	126 000 000
Est	Gnagna	2	120	800	520	36 000 000
	Gourma	2	120	800	520	36 000 000
	Komondjari	1	60	400	260	18 000 000
Hauts-Bassins	Houet	10	600	4 000	2 600	180 000 000
	Kéné Dougou	2	120	800	520	36 000 000
	Tuy	2	120	800	520	36 000 000
Nord	Loroum	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Passore	9	540	3 600	2 340	162 000 000
	Yatenga	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Zondoma	5	300	2 000	1 300	90 000 000
Plateau-Central	Ganzourgou	10	600	4 000	2 600	180 000 000
	Kourwéogo	6	360	2 400	1 560	108 000 000
	Ouhimbé	8	480	3 200	2 080	144 000 000
Sahel	Séno	3	180	1 200	780	54 000 000
Sud-Ouest	Bougouriba	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Ioba	6	360	2 400	1 560	108 000 000
	Noumbiel	3	180	1 200	780	54 000 000
	Poni	7	420	2 800	1 820	126 000 000
Total		242	14 520	96 800	62 920	4 356 000 000
Coût de mise en œuvre 15%						653 400 000
Coût total						5 009 400 000

B. Résultat 1 de la phase de soudure : juillet à septembre 2024

B 1. Distribution gratuite de vivres en soudure

Les opérations de distribution gratuite de vivres se poursuivront pendant la phase de soudure au profit des populations des provinces classées en phase 3 à 5 du cadre harmonisé. Le ciblage se fera sur la base de critères de vulnérabilité et/ou de pauvreté socio-économique des ménages. La distribution gratuite des vivres permettra aux ménages les plus vulnérables de couvrir leurs besoins alimentaires pendant la période de soudure.

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Activité	Distribuer gratuitement des vivres
Objectif	Assurer l'accès des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle aigue aux vivres de qualité et en quantité satisfaisante
Description de l'opération	L'opération consiste à distribuer gratuitement des vivres composés de 81 792,9 tonnes de céréales, 20 448,2 tonnes de légumineuses et 5 112,1 tonnes d'huile aux personnes vulnérables en priorisant les nouveaux PDI et les autres ménages les plus vulnérables. Les quantités sont déterminées sur la base d'une ration standard de 2 100 Kcal par jour, par personne pour un ménage de 7 personnes.
Critères de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture de 100% des populations en phase 4 ; - Couverture de 50% de la population classée en phase 3 du cadre harmonisé en situation projetée a été ciblée ; - Cible composée de 60% de PDI avec une priorisation pour les nouveaux PDI et de 40% hôtes et d'autres vulnérables dont les personnes retournées.
Nombre de personnes ciblées	2 272 024 personnes vulnérables
Localités	Toutes les provinces exceptées la province de la Léraba et celles des Hauts-Bassins
Période de l'opération	Juillet à septembre,
Couverture de l'opération	3 mois
Budget/montant de l'opération	47 030 902 419 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	SP/CONASUR, PAM, acteurs du Cluster Sécurité alimentaire et autres
Priorités opérationnelles	Localités les plus affectées par l'insécurité alimentaire et les zones à fort défis sécuritaire

L'estimation des besoins alimentaires des populations est faite sur la base d'une ration de 12 kg de céréales, 3 kg de légumineuses et 0,75 kg d'huile par personne et par mois durant trois mois. Le prix d'acquisition de la tonne de céréale est estimé à 325 000 F CFA. Celui des légumineuses à 450 000 F CFA et celui de la tonne d'huile à 1 000 000 F CFA. La mise en œuvre de cette opération sera assurée par le Secretariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR), le PAM, les communautés, les ONG et les Associations. Le coût de l'opération est estimé à 40 896 436 886 FCFA avec un coût de mise en œuvre de 6 134 465 533 FCFA

représentant 15% du coût d'acquisition des vivres prévu pour permettre aux acteurs de réaliser les activités sur le terrain. En prenant en compte les charges liées à la distribution des vivres, le coût global de l'opération est estimé à 47 030 902 419 F CFA. Toutefois, les coûts de mise en oeuvre dans les zones seulement accessibles par voie aérienne pourraient connaître une hausse (entre 16 et 52%). Ces coûts ne sont pas comptabilisés à ce stade.

Tableau 10: Distribution gratuite de vivres en tonnes durant la soudure

Région	Province	Population totale en Ph 4 en projeté	Population totale en Ph 3 à 5 en projeté	Population à assister	Femmes	Quantité de céréales (t)	Quantité de légumineuses (t)	Quantité d'huile (t)	Coût total vivres (F CFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	-	6 576	5 261	2 720	189,4	47,3	11,8	94 694 400
Boucle du Mouhoun	Banwa	-	26 649	21 319	11 024	767,5	191,9	48,0	383 745 600
Boucle du Mouhoun	Kossi	-	42 926	34 341	17 758	1 236,3	309,1	77,3	618 134 400
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	-	21 538	17 230	8 910	620,3	155,1	38,8	310 147 200
Boucle du Mouhoun	Nayala	-	19 590	15 672	8 104	564,2	141,0	35,3	282 096 000
Boucle du Mouhoun	Sourou	3 107	65 242	52 815	27 311	1 901,3	475,3	118,8	950 670 000
Cascades	Comoe	-	21 768	17 414	9 005	626,9	156,7	39,2	313 459 200
Cascades	Leraba	-	1 998	1 598	827	57,5	14,4	3,6	28 771 200
Centre-Est	Boulgou	-	73 484	58 787	30 399	2 116,3	529,1	132,3	1 058 169 600
Centre-Est	Koulpelogo	-	84 941	67 953	35 138	2 446,3	611,6	152,9	1 223 150 400
Centre-Est	Kouritenga	-	37 415	29 932	15 478	1 077,6	269,4	67,3	538 776 000
Centre-Nord	Bam	16 092	160 920	131 954	68 234	4 750,4	1 187,6	296,9	2 375 179 200
Centre-Nord	Namentenga	28 720	183 811	152 793	79 009	5 500,5	1 375,1	343,8	2 750 270 400
Centre-Nord	Sanmatenga	29 523	226 343	186 979	96 687	6 731,2	1 682,8	420,7	3 365 622 000
Centre-Ouest	Boulkiemde	-	68 068	54 455	28 158	1 960,4	490,1	122,5	980 182 683
Centre-Ouest	Sanguie	-	21 398	17 119	8 852	616,3	154,1	38,5	308 136 203
Centre-Ouest	Sissili	-	15 168	12 134	6 275	436,8	109,2	27,3	218 419 200
Centre-Ouest	Ziro	-	8 124	6 499	3 361	234,0	58,5	14,6	116 985 600
Centre-Sud	Bazega	-	18 144	14 515	7 506	522,5	130,6	32,7	261 273 600
Centre-Sud	Nahouri	-	6 457	5 166	2 671	186,0	46,5	11,6	92 980 800
Centre-Sud	Zoundweogo	-	6 834	5 467	2 827	196,8	49,2	12,3	98 409 600
Centre	Kadiogo	-	70 760	56 608	29 272	2 037,9	509,5	127,4	1 018 944 000
Est	Gnagna	15 220	129 369	106 539	55 091	3 835,4	958,9	239,7	1 917 705 600
Est	Gourma	-	78 171	62 537	32 338	2 251,3	562,8	140,7	1 125 662 400
Est	Komonjdjari	26 135	58 211	51 796	26 784	1 864,6	466,2	116,5	932 324 400
Est	Kompienga	17 711	51 769	44 957	23 247	1 618,5	404,6	101,2	809 233 200
Est	Tapoa	20 737	145 158	120 274	62 194	4 329,9	1 082,5	270,6	2 164 928 400
Hauts-Bassins	Kenedougou	-	4 479	3 583	1 853	129,0	32,2	8,1	64 497 600
Nord	Loroum	54 817	127 175	112 703	58 279	4 057,3	1 014,3	253,6	2 028 661 200
Nord	Passore	-	60 427	48 342	24 997	1 740,3	435,1	108,8	870 148 800
Nord	Yatenga	54 969	284 006	238 199	123 172	8 575,1	2 143,8	535,9	4 287 574 800
Nord	Zonoma	-	26 676	21 341	11 035	768,3	192,1	48,0	384 134 400

Région	Province	Population totale en Ph 4 en projeté	Population totale en Ph 3 à 5 en projeté	Population à assister	Femmes	Quantité de céréales (t)	Quantité de légumineuses (t)	Quantité d'huile (t)	Coût total vivres (F CFA)
Plateau Central	Ganzourgou	-	10 715	8 572	4 433	308,6	77,1	19,3	154 296 000
Plateau Central	Kourweogo	-	15 821	12 657	6 545	455,6	113,9	28,5	227 822 400
Plateau Central	Oubritenga	-	31 010	24 808	12 828	893,1	223,3	55,8	446 544 000
Sahel	Oudalan	38 969	86 409	76 921	39 776	2 769,2	692,3	173,1	1 384 578 000
Sahel	Seno	9 030	99 329	81 269	42 024	2 925,7	731,4	182,9	1 462 845 600
Sahel	Soum	98 952	237 485	209 778	108 476	7 552,0	1 888,0	472,0	3 776 011 200
Sahel	Yagha	9 357	59 884	49 779	25 741	1 792,0	448,0	112,0	896 014 800
Sud-Ouest	Bougouriba	-	6 867	5 494	2 841	197,8	49,4	12,4	98 884 800
Sud-Ouest	Ioba	-	14 596	11 677	6 038	420,4	105,1	26,3	210 182 400
Sud-Ouest	Noumbiel	-	6 613	5 290	2 736	190,5	47,6	11,9	95 227 200
Sud-Ouest	Poni	-	11 871	9 497	4 911	341,9	85,5	21,4	170 942 400
Total		423 339	2 734 196	2 272 024	1 174 864	81 792,9	20 448,2	5 112,1	40 896 436 886
Coût de mise en œuvre 15%									6 134 465 533
COÛT TOTAL									47 030 902 419

B 2. Vente de céréales à prix subventionné durant la soudure

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Activité	Vendre des céréales à prix subventionné
Objectif	Assurer l'accès des céréales aux populations vulnérables et réguler les prix sur les marchés céréaliers
Description de l'opération	L'opération consiste à l'ouverture de points de vente de céréales à prix subventionné prioritairement dans les communes à risque d'insécurité alimentaire. Au total 29 040 tonnes de céréales sont prévues être vendues à prix subventionné de 6 000 F CFA le sac de 50 kg.
Critères de ciblage	La population classée en phase 3 à 5 du cadre harmonisé en situation projetée. Ciblage spécifique au niveau local par les autorités administratives, l'action sociale et les CVD.
Nombre de personnes ciblées	193 600 personnes vulnérables
Localités	13 régions (180 communes)
Période de l'opération	Juillet à septembre
Couverture de l'opération	3 mois
Budget/montant de l'opération	10 018 800 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	SONAGESS, Collectivités territoriales, CVD, les services en charge de l'action humanitaire
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières et des denrées, accessibilité des Communes

Chaque bénéficiaire pourra acheter à prix subventionné deux sacs de 50 kg de céréales par mois et ce pendant 3 mois à raison de 6 000 F CFA/sac. L'opération ciblera en priorité la tranche pauvre de la population de ces communes. Cette opération est portée par la SONAGESS en collaboration avec les collectivités territoriales, les CVD et les services en charge de l'action humanitaire. Le coût d'acquisition des vivres pour cette période de soudure est estimé à 8 712 000 000 F CFA. La mise en œuvre de cette opération sera assurée par la SONAGESS. Un coût de mise en œuvre de 1 306 800 000 FCFA représentant 15% du coût d'acquisition des vivres est prévu pour permettre aux acteurs de réaliser les activités sur le terrain. Le coût global de l'opération est estimé à 10 018 800 000 F CFA pour une quantité de 29 040 tonnes de céréales au profit des personnes vulnérables.

Le détail de l'opération est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Répartition de la vente de céréales à prix subventionné en soudure

Région	Province	Nombre de points de vente	Quantité de céréales (tonnes)	Bénéficiaires Soudure	Femme bénéficiaires Soudure	Montant Soudure (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Balé	3	360	2 400	1 560	108 000 000
	Banwa	3	360	2 400	1 560	108 000 000
	Kossi	3	360	2 400	1 560	108 000 000
	Mouhoun	2	240	1 600	1 040	72 000 000
	Nayala	3	360	2 400	1 560	108 000 000
	Sourou	2	240	1 600	1 040	72 000 000
Cascades	Comoé	7	840	5 600	3 640	252 000 000
	Léraba	3	360	2 400	1 560	108 000 000
Centre	Kadiogo	30	3 600	24 000	15 600	1 080 000 000
Centre-Est	Boulgou	7	840	5 600	3 640	252 000 000
	Koulpélogo	2	240	1 600	1 040	72 000 000
	Kouritenga	17	2 040	13 600	8 840	612 000 000
Centre-Nord	Bam	5	600	4 000	2 600	180 000 000
	Namentenga	7	840	5 600	3 640	252 000 000
	Sanmatenga	13	1 560	10 400	6 760	468 000 000
Centre-Ouest	Boulkiemdé	13	1 560	10 400	6 760	468 000 000
	Sanguié	7	840	5 600	3 640	252 000 000
	Sissili	4	480	3 200	2 080	144 000 000
	Ziro	3	360	2 400	1 560	108 000 000
Centre-Sud	Bazèga	6	720	4 800	3 120	216 000 000
	Nahouri	4	480	3 200	2 080	144 000 000
	Zoundwéogo	7	840	5 600	3 640	252 000 000
Est	Gnagna	2	240	1 600	1 040	72 000 000
	Gourma	2	240	1 600	1 040	72 000 000
	Komondjari	1	120	800	520	36 000 000
Hauts-Bassins	Houet	10	1 200	8 000	5 200	360 000 000
	KénéDougou	2	240	1 600	1 040	72 000 000
	Tuy	2	240	1 600	1 040	72 000 000
Nord	Loroum	4	480	3 200	2 080	144 000 000
	Passoré	9	1 080	7 200	4 680	324 000 000
	Yatenga	7	840	5 600	3 640	252 000 000
	Zonoma	5	600	4 000	2 600	180 000 000
Plateau-Central	Ganzourgou	10	1 200	8 000	5 200	360 000 000
	Kourwéogo	6	720	4 800	3 120	216 000 000
	Oubritenga	8	960	6 400	4 160	288 000 000
Sahel	Séno	3	360	2 400	1 560	108 000 000
Sud-Ouest	Bougouriba	4	480	3 200	2 080	144 000 000
	Ioba	6	720	4 800	3 120	216 000 000
	Noumbiel	3	360	2 400	1 560	108 000 000
	Poni	7	840	5 600	3 640	252 000 000
Total		242	29 040	193 600	125 840	8 712 000 000
Coût de mise en œuvre 15%						1 306 800 000
Coût Total						10 018 800 000

C. Résultat 1 de la phase de relèvement : octobre à décembre 2024

C 1. Distribution gratuite de vivres en relèvement

Les opérations de distribution gratuite de vivres se poursuivront pendant la phase de relèvement au profit des populations des provinces classées en phase 3 à 5 du cadre harmonisé. Pour toucher les bénéficiaires, le ciblage se fera sur la base des critères de vulnérabilité des ménages. La distribution gratuite des vivres permettra aux personnes les plus vulnérables, de couvrir leurs besoins alimentaires pendant la période d'octobre à décembre 2024.

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Activité	Distribuer gratuitement des vivres
Objectif	Assurer l'accès des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle aigue aux vivres de qualité et en quantité satisfaisante
Description de l'opération	L'opération consiste à distribuer gratuitement des vivres composés de 4 921,6 tonnes de céréales, 1 230,4 tonnes de légumineuses et 307,6 tonnes d'huile aux personnes les plus vulnérables en priorisant les nouveaux PDI. Les quantités sont déterminées sur la base d'une ration standard de 2 100 Kcal par jour, par personne pour un ménage de 7 personnes.
Critères de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> - 15% de la population classée en phase 3 à 5 du cadre harmonisé en situation projetée a été ciblée ; - Cible composée de 60% de PDI avec une priorisation pour les nouveaux PDI et de 40% hôtes et d'autres vulnérables dont les personnes retournées.
Nombre de personnes ciblées	410 129 personnes vulnérables
Localités	Toutes les provinces exceptées les provinces du Houet et du Tuy
Période de l'opération	Octobre à décembre,
Couverture de l'opération	3 mois
Budget/montant de l'opération	2 829 892 435 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	SP/CONASUR, PAM, acteurs du Cluster Sécurité alimentaire et autres
Priorités opérationnelles	Localités les plus affectées par l'insécurité alimentaire et les zones à fort défis sécuritaire

L'estimation des besoins alimentaires des populations est faite sur la base d'une ration de 12 kg de céréales, 3 kg de légumineuses et 0,75 kg d'huile par personne et par mois durant trois mois. Le prix d'acquisition de la tonne de céréale est estimé à 325 000F CFA, celui des légumineuses à 450 000 F CFA et celui de l'huile à 1 000 000 F CFA. La mise en œuvre de cette opération sera assurée par le Secretariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR), le PAM, les communautés, les ONG et les Associations. Le coût de l'opération est estimé à 2 460 776 030 FCFA avec un coût de mise en œuvre de 369 116 405 FCFA représentant 15% du coût d'acquisition des vivres prévu pour permettre aux acteurs de réaliser les activités sur le terrain. En prenant en compte les charges liées à la distribution des vivres, le coût global de l'opération est estimé à 2 829 892 435 F

CFA. Toutefois, les coûts de mise en oeuvre dans les zones seulement accessibles par voie aérienne pourraient connaître une hausse (entre 16 et 52%). Ces coûts ne sont pas comptabilisés à ce stade.

Tableau 12 : Distribution gratuite de vivres en tonnes durant le relèvement

Régions	Province	Population totale en Ph 4 en projeté	Population totale en Ph 3 à 5 en projeté	Population à assister	Femmes	Quantité de céréales (t)	Quantité de légumineuses (t)	Quantité d'huile (t)	Coût total vivres (F CFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	-	6 576	986	510	11,8	3,0	0,7	5 918 400
Boucle du Mouhoun	Banwa	-	26 649	3 997	2 067	48,0	12,0	3,0	23 984 100
Boucle du Mouhoun	Kossi	-	42 926	6 439	3 330	77,3	19,3	4,8	38 633 400
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	-	21 538	3 231	1 671	38,8	9,7	2,4	19 384 200
Boucle du Mouhoun	Nayala	-	19 590	2 939	1 519	35,3	8,8	2,2	17 631 000
Boucle du Mouhoun	Sourou	3 107	65 242	9 786	5 060	117,4	29,4	7,3	58 717 800
Cascades	Comoe	-	21 768	3 265	1 688	39,2	9,8	2,4	19 591 200
Cascades	Leraba	-	1 998	300	155	3,6	0,9	0,2	1 798 200
Centre-Est	Boulgou	-	73 484	11 023	5 700	132,3	33,1	8,3	66 135 600
Centre-Est	Koulpelogo	-	84 941	12 741	6 588	152,9	38,2	9,6	76 446 900
Centre-Est	Kouritenga	-	37 415	5 612	2 902	67,3	16,8	4,2	33 673 500
Centre-Nord	Bam	16 092	160 920	24 138	12 482	289,7	72,4	18,1	144 828 000
Centre-Nord	Namentenga	28 720	183 811	27 572	14 257	330,9	82,7	20,7	165 429 900
Centre-Nord	Sanmatenga	29 523	226 343	33 951	17 556	407,4	101,9	25,5	203 708 700
Centre-Ouest	Boulkiemde	-	68 068	10 210	5 280	122,5	30,6	7,7	61 261 418
Centre-Ouest	Sanguie	-	21 398	3 210	1 660	38,5	9,6	2,4	19 258 513
Centre-Ouest	Sissili	-	15 168	2 275	1 177	27,3	6,8	1,7	13 651 200
Centre-Ouest	Ziro	-	8 124	1 219	630	14,6	3,7	0,9	7 311 600
Centre-Sud	Bazega	-	18 144	2 722	1 407	32,7	8,2	2,0	16 329 600
Centre-Sud	Nahouri	-	6 457	969	501	11,6	2,9	0,7	5 811 300
Centre-Sud	Zoundweogo	-	6 834	1 025	530	12,3	3,1	0,8	6 150 600
Centre	Kadiogo	-	70 760	10 614	5 488	127,4	31,8	8,0	63 684 000
Est	Gnagna	15 220	129 369	19 405	10 035	232,9	58,2	14,6	116 432 100
Est	Gourma	-	78 171	11 726	6 063	140,7	35,2	8,8	70 353 900
Est	Komonjdjari	26 135	58 211	8 732	4 515	104,8	26,2	6,5	52 389 900
Est	Kompienga	17 711	51 769	7 765	4 015	93,2	23,3	5,8	46 592 100
Est	Tapoa	20 737	145 158	21 774	11 259	261,3	65,3	16,3	130 642 200
Hauts-Bassins	Kenedougou	-	4 479	672	347	8,1	2,0	0,5	4 031 100
Nord	Loroum	54 817	127 175	19 076	9 864	228,9	57,2	14,3	114 457 500

Régions	Province	Population totale en Ph 4 en projeté	Population totale en Ph 3 à 5 en projeté	Population à assister	Femmes	Quantité de céréales (t)	Quantité de légumineuses (t)	Quantité d'huile (t)	Coût total vivres (F CFA)
Nord	Passore	-	60 427	9 064	4 687	108,8	27,2	6,8	54 384 300
Nord	Yatenga	54 969	284 006	42 601	22 029	511,2	127,8	32,0	255 605 400
Nord	Zoundoma	-	26 676	4 001	2 069	48,0	12,0	3,0	24 008 400
Plateau Central	Ganzourgou	-	10 715	1 607	831	19,3	4,8	1,2	9 643 500
Plateau Central	Kourweogo	-	15 821	2 373	1 227	28,5	7,1	1,8	14 238 900
Plateau Central	Ouhritenga	-	31 010	4 652	2 405	55,8	14,0	3,5	27 909 000
Sahel	Oudalan	38 969	86 409	12 961	6 702	155,5	38,9	9,7	77 768 100
Sahel	Seno	9 030	99 329	14 899	7 704	178,8	44,7	11,2	89 396 100
Sahel	Soum	98 952	237 485	35 623	18 421	427,5	106,9	26,7	213 736 500
Sahel	Yagha	9 357	59 884	8 983	4 645	107,8	26,9	6,7	53 895 600
Sud-Ouest	Bougouriba	-	6 867	1 030	533	12,4	3,1	0,8	6 180 300
Sud-Ouest	Ioba	-	14 596	2 189	1 132	26,3	6,6	1,6	13 136 400
Sud-Ouest	Noumbiel	-	6 613	992	513	11,9	3,0	0,7	5 951 700
Sud-Ouest	Poni	-	11 871	1 781	921	21,4	5,3	1,3	10 683 900
Total		423 339	2 734 196	410 129	212 078	4 921,6	1 230,4	307,6	2 460 776 030
Coût de mise en œuvre 15%									369 116 405
COÛT TOTAL									2 829 892 435

.30 C.2. Food for Work/Asset en relèvement

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Nom de l'activité	Food for Work/Asset
Objectif	Assurer l'accès des populations vulnérables aux vivres de qualité et en quantité satisfaisante
Description de l'opération	L'opération consiste à apporter une assistance alimentaire sous forme de vivres selon la ration de référence. Au total, il est prévu 13 068 tonnes de céréales, 4 083,8 tonnes de légumineuses, 816,8 tonnes d'huile, 163,35 tonnes de sel aux personnes vulnérables en contrepartie de la création, du renforcement et/ou de la réhabilitation des actifs productifs sous forme de travail communautaire ou individuel
Critères de ciblage	Le profilage est basé sur la vulnérabilité différentielle avec l'outil HEA dans les localités classées en insécurité alimentaire définies par l'analyse du cadre harmonisé
Nombre de personnes ciblées	363 000 personnes vulnérables
Localités	29 provinces
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre, 3 mois
Budget/montant de l'opération	7 983 731 250 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PAM
Priorités opérationnelles	Disponibilité des acteurs et du matériel

L'opération se déroulera pendant la période de relèvement et sera mise en œuvre par les partenaires (agences du système des nations unies, ONG et associations). Le prix d'acquisition de la tonne de céréale est estimé à 325 000 F CFA. Celui des légumineuses à 450 000 F CFA, celui de la tonne d'huile à 1 000 000 F CFA et celui de la tonne de sel à 250 000. Le coût global de l'opération est de 7 983 731 250 CFA.

Tableau 13: Food For Asset pour la période de relèvement

Provinces	Bénéficiaires	Quantité de céréales (kg)	Quantité de légumineuses (Kg)	Quantité d'huile (Kg)	Quantité de sel (Kg)	Coût total (FCFA)
Banwa	773	27 828	8 696	1 739	348	14 783 625
Kossi	8 476	305 136	95 355	19 071	3 814	162 103 500
Mouhoun	3 496	125 856	39 330	7 866	1 573	66 861 000
Sourou	7 934	285 624	89 258	17 852	3 570	151 737 750
Bam	13 500	486 000	151 875	30 375	6 075	258 187 500
Namentenga	18 450	664 200	207 563	41 513	8 303	352 856 250
Sanmatenga	67 633	2 434 788	760 871	152 174	30 435	1 293 481 125
Comoe	5 366	193 176	60 368	12 074	2 415	102 624 750
Boulgou	2 160	77 760	24 300	4 860	972	41 310 000
Kouritenga	8 399	302 364	94 489	18 898	3 780	160 630 875
Gnagna	2 865	103 140	32 231	6 446	1 289	54 793 125
Gourma	29 887	1 075 932	336 229	67 246	13 449	571 588 875
Komondjari	5 447	196 092	61 279	12 256	2 451	104 173 875
Kompienga	3 298	118 728	37 103	7 421	1 484	63 074 250
Tapoa	2 799	100 764	31 489	6 298	1 260	53 530 875

Provinces	Bénéficiaires	Quantité de céréales (kg)	Quantité de légumineuses (Kg)	Quantité d'huile (Kg)	Quantité de sel (Kg)	Coût total (FCFA)
Loroum	14 390	518 040	161 888	32 378	6 476	275 208 750
Yatenga	35 871	1 291 356	403 549	80 710	16 142	686 032 875
Zontoma	488	17 568	5 490	1 098	220	9 333 000
Ganzourgou	3 288	118 368	36 990	7 398	1 480	62 883 000
Kourweogo	751	27 036	8 449	1 690	338	14 362 875
Oubritenga	7 138	256 968	80 303	16 061	3 212	136 514 250
Oudalan	13 215	475 740	148 669	29 734	5 947	252 736 875
Séno	22 647	815 292	254 779	50 956	10 191	433 123 875
Soum	60 167	2 166 012	676 879	135 376	27 075	1 150 693 875
Yagha	5 167	186 012	58 129	11 626	2 325	98 818 875
Bougouriba	2 726	98 136	30 668	6 134	1 227	52 134 750
Ioba	604	21 744	6 795	1 359	272	11 551 500
Noumbiel	1 921	69 156	21 611	4 322	864	36 739 125
Poni	14 144	509 184	159 120	31 824	6 365	270 504 000
Total	363 000	13 068 000	4 083 750	816 750	163 350	6 942 375 000
Coût de mise en œuvre	15%					1 041 356 250
Coût total						7 983 731 250

C.3. Vente de céréales à prix subventionné en relèvement

Résultat N° : 1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré
Activité	Vendre des céréales à prix subventionné
Objectif	Assurer l'accès des céréales aux populations vulnérables et réguler les prix sur les marchés céréaliers
Description de l'opération	L'opération consiste à l'ouverture de points de vente de céréales à prix subventionné prioritairement dans les communes à risque d'insécurité alimentaire. Au total 14 520 tonnes de céréales sont prévues pour être vendues à prix subventionné de 6 000 FCFA le sac de 50 kg.
Critères de ciblage	La population classée en phase 3 à 5 du cadre harmonisé en situation projetée. Ciblage spécifique au niveau local par les autorités administratives, les services en charge de l'action humanitaire et les CVD.
Nombre de ménages ciblés	96 800 personnes vulnérables
Localités	13 régions (180 communes)
Période de l'opération	Octobre à décembre
Couverture de l'opération	3 mois
Budget/montant de l'opération	5 009 400 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	SONAGESS, Collectivités territoriales, CVD, services en charge de l'action humanitaire
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières et des denrées, accessibilité des communes

En période de relèvement, l'opération de vente des céréales à prix subventionné touchera 96 800 personnes vulnérables réparties dans les 13 régions du pays. Le coût d'acquisition des vivres pour cette période de relèvement est estimé à 4 356 000 000 F CFA. La mise en œuvre de cette opération sera assurée par la SONAGESS. Un coût de mise en œuvre de 653 400 000 FCFA représentant 15% du coût d'acquisition des vivres est prévu pour permettre aux acteurs de réaliser les activités sur le terrain. Le coût global de l'opération est estimé à 5 009 400 000 F CFA pour une quantité de 14 520 tonnes de céréales au profit des personnes vulnérables.

Le détail de l'opération est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Répartition de la vente de céréales à prix subventionné en relèvement

Région	Province	Nombre de points de vente	Quantité de céréales (tonnes)	Bénéficiaires Mitigation	Femmes bénéficiaires Mitigation	Montant Mitigation (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Balé	3	180	1 200	780	54 000 000
	Banwa	3	180	1 200	780	54 000 000
	Kossi	3	180	1 200	780	54 000 000
	Mouhoun	2	120	800	520	36 000 000
	Nayala	3	180	1 200	780	54 000 000
	Sourou	2	120	800	520	36 000 000
Cascades	Comoé	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Lériba	3	180	1 200	780	54 000 000
Centre	Kadiogo	30	1 800	12 000	7 800	540 000 000
Centre-Est	Boulgou	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Koulpélogo	2	120	800	520	36 000 000
	Kouritenga	17	1 020	6 800	4 420	306 000 000
Centre-Nord	Bam	5	300	2 000	1 300	90 000 000
	Namentenga	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Sanmatenga	13	780	5 200	3 380	234 000 000
Centre-Ouest	Boulkiemdé	13	780	5 200	3 380	234 000 000
	Sanguié	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Sissili	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Ziro	3	180	1 200	780	54 000 000
Centre-Sud	Bazèga	6	360	2 400	1 560	108 000 000
	Nahouri	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Zoundwéogo	7	420	2 800	1 820	126 000 000
Est	Gnagna	2	120	800	520	36 000 000
	Gourma	2	120	800	520	36 000 000
	Komondjari	1	60	400	260	18 000 000
Hauts-Bassins	Houet	10	600	4 000	2 600	180 000 000
	Kéné Dougou	2	120	800	520	36 000 000
	Tuy	2	120	800	520	36 000 000
Nord	Loroum	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Passore	9	540	3 600	2 340	162 000 000
	Yatenga	7	420	2 800	1 820	126 000 000
	Zonoma	5	300	2 000	1 300	90 000 000

Région	Province	Nombre de points de vente	Quantité de céréales (tonnes)	Bénéficiaires Mitigation	Femmes bénéficiaires Mitigation	Montant Mitigation (FCFA)
Plateau-Central	Ganzourgou	10	600	4 000	2 600	180 000 000
	Kourwéogo	6	360	2 400	1 560	108 000 000
	Oubritenga	8	480	3 200	2 080	144 000 000
Sahel	Séno	3	180	1 200	780	54 000 000
Sud-Ouest	Bougouriba	4	240	1 600	1 040	72 000 000
	Ioba	6	360	2 400	1 560	108 000 000
	Noumbiel	3	180	1 200	780	54 000 000
	Poni	7	420	2 800	1 820	126 000 000
Total		242	14 520	96 800	62 920	4 356 000 000
Coût de mise en œuvre 15%						653 400 000
Coût total						5 009 400 000

2.5.3.2 Résultat 2 : La prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré

La prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) sera mise en œuvre à travers: (i) la prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAM et MAS, (ii) la distribution de kits d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge des FEFA malnutries, (iii), la prévention de la malnutrition chez les enfants (6-23 mois) et les FEFA, (iv) la création de jardins nutritifs et (v) l'approvisionnement en eau potable.

A. Résultat 2 de la phase de mitigation allant de janvier à juin 2024

A.1. Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAM et MAS en mitigation

Résultat N° 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives, un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAM et MAS
Objectifs	Contribuer à la lutte contre la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois
Description de l'opération	Cette activité porte sur prise en charge médicale et une réhabilitation nutritionnelle des enfants diagnostiqués MAM ou MAS dans les centres de santé ou dans la communauté
Critères de ciblage	Enfants de 6 à 59 mois diagnostiqués malnutris dans les centres de santé ou dans la communauté. Tous les enfants (PDI ou non) dans les zones à forte prévalence de la malnutrition (prévalence supérieure ou proche du seuil d'alerte (10%) de l'OMS) diagnostiqués seront pris en charge
Nombre de bénéficiaires	59 576 enfants MAS 139 867 enfants MAM
Localisation	25 provinces réparties dans 9 régions
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois

Budget/montant de l'opération	5 478 256 746 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, UNICEF, OXFAM, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels et kits, fonctionnalité des centres de formation sanitaire, disponibilité des ASBC

Cette opération va concerner les provinces ayant une prévalence de la malnutrition aiguë globale supérieure ou égale à 8,9% selon les données de l'enquête nutritionnelle de 2023, le seuil de l'alerte de l'OMS étant égal à 10% et les provinces classées en phase 3 et plus selon les classifications IPC/MNA et CH. La prévalence de la MAG à partir de 8,9% peut facilement basculer à 10% dans les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Pour les localités à fort défi sécuritaire où les prévalences des MAG sont indisponibles pour l'année 2023, les données historiques ont été utilisées en tenant compte de la prévalence de la MAG supérieure au seuil d'alerte de l'OMS. A cet effet, 25 provinces ont été identifiées pour la prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAS et MAM dans les régions de la Boucle du Mouhoun (Balé, Kossi, Mouhoun, Nayala et Sourou), du Centre (Kadiogo), du Centre-Nord (Bam, Namentenga et Sanmatenga), du Centre-Ouest (Sissili), de l'Est (Gnagna, Gourma, Komondjoari, Kompienga et Tapoa), du Nord (Loroum, Yatenga, Passoré et le Zondoma), du Sahel (Oudalan, Séno, Soum et Yagha), Centre-Est (Koumpélogo) et du Sud-Ouest (Bougouriba).

Les bénéficiaires de ces interventions ont été identifiés sur la base des projections de la population cible (enfants de 6 à 59 mois) pour l'année 2024 selon le RGPH 2019 appliquées à la prévalence de la malnutrition aiguë de 2023. Les incidences de la malnutrition aiguë sévère (MAS) et de la malnutrition aiguë modérée (MAM) sont respectivement établies à 2,6 et à 1,5. Aux effectifs de populations d'enfants malnutris ont été appliquées ces incidences pour avoir la totalité des cibles pour l'année 2024.

Pour ce qui est de la phase de mitigation, des proportions de la malnutrition obtenues à partir des données historiques (moyenne des cinq dernières années), ont été appliquées en fonction des trimestres. En effet, pour le trimestre 1, une proportion de 0,23 a été appliquée contre 0,26 pour le trimestre 2.

Le tableau ci-dessous présente les besoins de prise en charge des enfants MAM et MAS en période de mitigation.

Tableau 15 : Estimation de la prise en charge des enfants de moins de cinq ans MAM et MAS en période de mitigation

Région	Provinces	Pop MAS Mitigation	Pop MAM Mitigation	Coût MAS	Coût MAM	Coût total
Boucle du Mouhoun	Balé	1 999	3 612	89 956 491	72 240 019	162 196 511
	Kossi	2 129	4 599	95 790 325	91 975 435	187 765 761
	Mouhoun	2 258	4 145	101 615 911	82 899 547	184 515 458

Région	Provinces	Pop MAS Mitigation	Pop MAM Mitigation	Coût MAS	Coût MAM	Coût total
	Nayala	1 245	2 406	56 034 810	48 129 408	104 164 218
	Sourou	1 701	3 675	76 555 648	73 506 787	150 062 435
Centre	Kadiogo	5 066	26 866	227 987 715	537 319 656	765 307 371
Centre-Est	Koulpelogo	2 160	1 615	97 180 858	32 299 819	129 480 677
Centre-Nord	Bam	3 084	5 940	138 760 556	118 792 872	257 553 428
	Namentenga	3 647	6 669	164 124 364	133 381 728	297 506 092
	Sanmentenga	5 578	10 745	251 026 601	214 903 800	465 930 401
Centre-Ouest	Sissili	537	4 202	24 155 897	84 040 157	108 196 054
Est	Gnagna	4 124	8 769	185 583 496	175 375 282	360 958 778
	Gourma	2 486	6 259	111 871 986	125 171 453	237 043 439
	Komondjari	620	1 318	27 885 649	26 351 770	54 237 419
	Kompienga	709	1 508	31 922 795	30 166 848	62 089 643
	Tapoa	3 736	7 943	168 099 316	158 852 837	326 952 153
Nord	Loroum	736	3 173	33 137 414	63 454 622	96 592 036
	Passoré	1 388	5 094	62 439 605	101 878 042	164 317 647
	Yatenga	3 303	9 844	148 618 339	196 879 594	345 497 932
	Zondoma	1 515	2 281	68 168 408	45 619 157	113 787 565
Sahel	Oudalan	1 522	2 417	68 487 296	48 345 120	116 832 416
	Séno	4 537	6 516	204 182 709	130 329 389	334 512 098
	Soum	3 661	5 815	164 743 881	116 292 557	281 036 438
	Yagha	1 734	2 755	78 046 427	55 092 902	133 139 330
Sud-Ouest	Bougouriba	101	1 702	4 535 355	34 046 093	38 581 448
Total		59 576	139 867	2 680 911 853	2 797 344 893	5 478 256 746

A.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes malnutries

L'opération de distribution d'intrants nutritionnels pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes malnutries se fera dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, de l'Est, du Nord, du Plateau-Central, du Sahel et du Sud-Ouest.

Au total, 32 provinces seront concernées par l'intervention. Ce sont : Banwa, Balé, Kossi, Mouhoun, Nayala, Sourou, Kadiogo, Boulgou, Kouritenga, Koulpélogo, Bam, Namentenga, Sanmatenga, Sissili, Gnagna, Gourma, Komondjari, Kompienga, Tapoa, Loroum, Passoré, Yatenga, Zondoma, Ganzourgou, Kourwéogo, Oubritenga, Oudalan, Séno, Soum, Yagha, Ioba et Bougouriba.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives, un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes
Objectifs	Pour contribuer à la prise en charge de la malnutrition chez les FEFA
Description de l'opération	Distribuer 2 194 tonnes CSB+ et 176 tonnes d'huile pour prendre en charge les FEFA malnutries

Critères de ciblage	FEFA diagnostiquées malnutries dans les formations sanitaires et dans la communauté par les ASBC
Nombre de bénéficiaires	48 752 FEFA
Localisation	32 provinces réparties dans 10 régions
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	1 554 106 450 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels, fonctionnalité des formations sanitaires

La prise en charge des FEFA malnutries se fera à travers des opérations de distribution de CSB+ et d'huile à raison de 20 g d'huile et 250 g de CSB+ par jour et par femme. L'estimation des FEFA a été faite sur la base des projections des FEFA attendues pour 2024 selon les données de la DGESS/Santé. A ces FEFA, le facteur de vulnérabilité (prévalence de la MAG chez les FEFA) a été appliqué pour déterminer les FEFA malnutries attendues.

Pour les actions de prises en charge de la malnutrition, une proportion de 70% des cas attendus de malnutrition chez les FEFA a été retenue. Pour déterminer les FEFA bénéficiaires pendant la mitigation, il a été appliqué des proportions des cas de malnutrition chez les FEFA en T1 et T2 des cinq (05) dernières années. Ainsi, cette activité touchera **48 752 FEFA** pour un coût total de **1 554 106 450 FCFA** pour la période de mitigation. Le tableau ci-après présente les besoins de prise en charge des FEFA malnutries pendant la période de mitigation.

Tableau 16: Prise en charge des FEFA malnutries en période de mitigation

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries	Quantité de CSB+ (tonne)	Quantité d'huile (tonne)	Coût CSB+	Coût huile	Coût total
Boucle du Mouhoun	Banwa	647	29,10	2,33	19 499 776	1 117 599	20 617 375
	Balé	820	36,91	2,95	24 728 765	1 417 290	26 146 055
	Kossi	1 339	60,26	4,82	40 370 953	2 313 798	42 684 750
	Mouhoun	842	37,87	3,03	25 373 006	1 454 214	26 827 220
	Nayala	607	27,34	2,19	18 315 370	1 049 717	19 365 087
	Sourou	1 070	48,16	3,85	32 265 944	1 849 272	34 115 217
Centre	Kadiogo	8 460	380,72	30,46	255 080 427	14 619 535	269 699 962
Centre-Est	Boulgou	1 844	83,00	6,64	55 610 827	3 187 247	58 798 074
	Kouritenga	2 675	120,37	9,63	80 647 260	4 622 171	85 269 431
	Koulpélogo	1 762	79,29	6,34	53 121 754	3 044 590	56 166 344
Centre-Nord	Bam	1 694	76,24	6,10	51 078 118	2 927 462	54 005 580
	Namentenga	1 797	80,85	6,47	54 168 308	3 104 572	57 272 880

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries	Quantité de CSB+ (tonne)	Quantité d'huile (tonne)	Coût CSB+	Coût huile	Coût total
	Sanmatenga	3 065	137,92	11,03	92 403 420	5 295 957	97 699 378
Centre-Ouest	Sissili	972	43,76	3,50	29 318 693	1 680 355	30 999 048
Est	Gnagna	2 410	108,46	8,68	72 667 270	4 164 811	76 832 081
	Gourma	1 562	70,27	5,62	47 081 313	2 698 392	49 779 704
	Komondjari	362	16,29	1,30	10 915 969	625 632	11 541 601
	Kompienga	415	18,66	1,49	12 499 421	716 385	13 215 806
	Tapoa	2 183	98,24	7,86	65 823 350	3 772 562	69 595 912
Nord	Loroum	817	36,76	2,94	24 629 518	1 411 602	26 041 120
	Passore	1 249	56,22	4,50	37 669 052	2 158 943	39 827 995
	Yatenga	2 690	121,05	9,68	81 104 580	4 648 382	85 752 962
	Zoundoma	1 003	45,13	3,61	30 237 593	1 733 020	31 970 613
Plateau-Central	Ganzourgou	1 578	70,99	5,68	47 562 935	2 725 995	50 288 930
	Kourweogo	660	29,70	2,38	19 900 073	1 140 541	21 040 614
	Oubritenga	854	38,41	3,07	25 736 746	1 475 061	27 211 807
Sahel	Oudalan	523	23,54	1,88	15 770 877	903 883	16 674 760
	Seno	1 494	67,25	5,38	45 054 957	2 582 254	47 637 211
	Soum	1 258	56,62	4,53	37 932 583	2 174 047	40 106 630
	Yagha	596	26,82	2,15	17 970 762	1 029 966	19 000 728
Sud-Ouest	Ioba	1 197	53,85	4,31	36 076 417	2 067 663	38 144 081
	Bougouriba	307	13,80	1,10	9 247 490	530 005	9 777 495
TOTAL		48 752	2 194	176	1 469 863 526	84 242 924	1 554 106 450

A.3. Prévention de la malnutrition des enfants et des FEFA

A.3.1. Distribution de farines infantiles pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives, un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Distribution de farines infantiles pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois
Objectifs	Contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois
Description de l'opération	Cette activité porte sur la distribution 3 842,39 tonnes de CSB+ ou farine infantile enrichie aux mères d'enfants de 6 à 23 mois pour leurs enfants dans les zones à fort défi sécuritaire et à forte prévalence de la malnutrition
Critères de ciblage	Mères d'enfants de 6 à 23 mois vulnérables ou PDI dans les zones à fort défi sécuritaire
Nombre de bénéficiaires	111 761

Localisation	33 provinces réparties dans 11 régions
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	6 035 094 000 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, OXFAM, ONG, Association
Priorités opérationnelles	Disponibilités des intrants et fonctionnalités des formations sanitaires

Les activités de prévention de la malnutrition se feront à travers des opérations de distribution de farines enrichies à raison de 6 kg par enfant et par mois. L'estimation a été faite sur la base du nombre d'enfants de 6 à 23 mois attendus dans les provinces. Le facteur de vulnérabilité (prévalence de la MAG) a été appliqué au nombre d'enfants de 6 à 23 mois attendus pour déterminer les enfants bénéficiaires de l'action. Ces opérations seront menées essentiellement dans les provinces ayant enregistré des prévalences de la malnutrition aiguë supérieures ou proches du seuil d'alerte de l'OMS (10 %) et les provinces d'accueil des PDI. Il s'agit des provinces de : Mouhoun, Balé, Kossi, Banwa, Nayala, Sourou, Comoé, Kadiogo, Boulgou, Kouritenga, Bam, Namentenga, Sanmatenga, Sissili, Gnagna, Gourma, Komondjari, Kompienga, Tapoa, Lorum, Yatenga, Zondoma, Ganzourgou, Kourweogo, Oubritenga, Oudalan, Séno, Soum, Yagha, Bougouriba, Ioba, Poni et Nounbiel.

Cette activité touchera au total **111 761** enfants de 6-23 mois pour un coût de **6 035 094 000 F CFA**.

La situation de la prévention de la malnutrition à travers la distribution des farines infantiles enrichies est présentée par le tableau ci-après.

Tableau 17 : Prévention de la malnutrition à travers la distribution des farines infantiles enrichies

Régions	Provinces	Nombre total d'enfants 6-23 mois	Quantité d'intrants pour 1 mois (Kg)	Quantité totale d'intrants mitigation (Kg)	Coût total mitigation (F CFA)
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	2 813	16 878	101 268	151 902 000
	Balé	2 159	12 954	77 724	116 586 000
	Kossi	2 554	15 324	91 944	137 916 000
	Banwa	2 484	14 904	89 424	134 136 000
	Nayala	1 614	9 684	58 104	87 156 000
	Sourou	2 041	12 246	73 476	110 214 000
Cascades	Comoé	4 727	28 362	170 172	255 258 000
Centre	Kadiogo	19 233	115 398	692 388	1 038 582 000
Centre Est	Boulgou	5 447	32 682	196 092	294 138 000
	Kouritenga	3 587	21 522	129 132	193 698 000
Centre-Nord	Bam	3 868	23 208	139 248	208 872 000
	Namentenga	4 102	24 612	147 672	221 508 000

Régions	Provinces	Nombre total d'enfants 6-23 mois	Quantité d'intrants pour 1 mois (Kg)	Quantité totale d'intrants mitigation (Kg)	Coût total mitigation (F CFA)
	Sanmatenga	6 998	41 988	251 928	377 892 000
Centre Ouest	Sissili	2 464	14 784	88 704	133 056 000
Est	Gnagna	5 888	35 328	211 968	317 952 000
	Gourma	3 710	22 260	133 560	200 340 000
	Komondjari	885	5 310	31 860	47 790 000
	Kompienga	1 013	6 078	36 468	54 702 000
	Tapoa	5 333	31 998	191 988	287 982 000
Nord	Loroum	1 492	8 952	53 712	80 568 000
	Yatenga	6 300	37 800	226 800	340 200 000
	Zoncoma	1 819	10 914	65 484	98 226 000
Plateau-Central	Ganzourgou	3 558	21 348	128 088	192 132 000
	Kourweogo	1 303	7 818	46 908	70 362 000
	Oubritenga	2 264	13 584	81 504	122 256 000
Sahel	Oudalan	1 080	6 480	38 880	58 320 000
	Seno	3 084	18 504	111 024	166 536 000
	Soum	2 597	15 582	93 492	140 238 000
	Yagha	1 230	7 380	44 280	66 420 000
Sud-Ouest	Bougouriba	1 086	6 516	39 096	58 644 000
	Ioba	1 851	11 106	66 636	99 954 000
	Poni	2 486	14 916	89 496	134 244 000
	Noumbiel	691	4 146	24 876	37 314 000
TOTAL		111 761	640 398	3 842 388	6 035 094 000

A.3.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives, un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes
Objectifs	Pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les FEFA

Description de l'opération	Cette activité porte sur la distribution 3 861 tonnes de CSB+ et 386 tonnes d'huile aux FEFA vulnérables et PDI pour contribuer à la prévention de la malnutrition
Critères de ciblage	FEFA vulnérables, FEFA PDI dans les zones à fort défi sécuritaire
Nombre de bénéficiaires	13 820 Femmes
Localisation	33 provinces réparties dans 10 régions
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	357 232 273 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels, fonctionnalité des formations sanitaires

Les activités de prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes se feront à travers des opérations de distribution de CSB+ et d'huile à raison de 20 g d'huile et 200 g de CSB+ par jour et par femme soit 0,6 kg d'huile et 6 kg de CSB+ par mois. L'estimation des femmes enceintes et femmes allaitantes attendues en 2024 dans les provinces a été faite sur la base des projections de la DGESS/MSHP. Pour obtenir le nombre de FEFA vulnérables à la malnutrition, il a été appliqué la prévalence de la malnutrition aigüe pour cette cible au nombre de FEFA attendues. Une proportion de 20% de FEFA obtenu a été retenue pour cette action. Pour déterminer les FEFA bénéficiaires pendant la mitigation, il a été appliqué les proportions des FEFA vulnérables à la malnutrition en trimestre 1 et 2 (T1 et T2) des cinq (05) dernières années.

Cette opération sera menée essentiellement dans les provinces vulnérables à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et à un fort défi sécuritaire. Il s'agit de : Banwa, Balé, Kossi, Mouhoun, Nayala, Sourou, Kadiogo, Bam, Namentenga, Sanmatenga, Sissili, Comoé, Gnagna, Gourma, Komondjari, Kompienga, Tapoa, Boulgou, Kouritenga, Loroum, Yatenga, Zondoma, Ganzourgou, Kourwéogo, Oubritenga, Oudalan, Séno, Soum, Yagha, Bougouriba, Ioba, Numbiel et Poni. Cette activité touchera au total **13 820** femmes enceintes et femmes allaitantes pour un coût de **357 232 273** FCFA. La situation de la prévention de la malnutrition à travers la distribution de CSB+ et d'huile est présentée par le tableau ci-après.

Tableau 18: Situation de la prévention de la malnutrition au profit des FEFA

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries Mitigation	Quantité totale de CSB+ pour 6 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 6 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 6 mois	Coût huile pour 6 mois	Coût total 6 mois
Boucle du Mouhoun	Banwa	185	6,65	0,67	4 457 092	319 314	4 776 406
	Balé	234	8,44	0,84	5 652 289	404 940	6 057 229
	Kossi	383	13,77	1,38	9 227 646	661 085	9 888 731
	Mouhoun	240	8,66	0,87	5 799 544	415 490	6 215 034
	Nayala	174	6,25	0,62	4 186 370	299 919	4 486 289
Sourou	306	11,01	1,10	7 375 073	528 363	7 903 436	
Centre	Kadiogo	2 417	87,02	8,70	58 304 098	4 177 010	62 481 108
Centre-Est	Boulgou	527	18,97	1,90	12 711 046	910 642	13 621 688
	Kouritenga	764	27,51	2,75	18 433 659	1 320 620	19 754 280

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries Mitigation	Quantité totale de CSB+ pour 6 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 6 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 6 mois	Coût huile pour 6 mois	Coût total 6 mois
Cascades	Comoé	387	13,92	1,39	9 325 210	668 075	9 993 285
Centre-Nord	Bam	484	17,43	1,74	11 674 998	836 418	12 511 416
	Namentenga	513	18,48	1,85	12 381 328	887 020	13 268 348
	Sanmatenga	876	31,52	3,15	21 120 782	1 513 131	22 633 912
Centre-Ouest	Sissili	278	10,00	1,00	6 701 416	480 101	7 181 517
Est	Gnagna	689	24,79	2,48	16 609 662	1 189 946	17 799 608
	Gourma	446	16,06	1,61	10 761 443	770 969	11 532 412
	Komondjari	103	3,72	0,37	2 495 079	178 752	2 673 831
	Kompienga	118	4,26	0,43	2 857 011	204 681	3 061 692
	Tapoa	624	22,46	2,25	15 045 337	1 077 875	16 123 212
Nord	Loroum	233	8,40	0,84	5 629 604	403 315	6 032 919
	Yatenga	769	27,67	2,77	18 538 190	1 328 109	19 866 299
	Zondoma	287	10,32	1,03	6 911 450	495 149	7 406 599
Plateau-Central	Ganzourgou	451	16,23	1,62	10 871 528	778 856	11 650 384
	Kourweogo	189	6,79	0,68	4 548 588	325 869	4 874 457
	Oubritenga	244	8,78	0,88	5 882 685	421 446	6 304 131
Sahel	Oudalan	149	5,38	0,54	3 604 772	258 252	3 863 024
	Seno	427	15,37	1,54	10 298 276	737 787	11 036 063
	Soum	359	12,94	1,29	8 670 305	621 156	9 291 461
	Yagha	170	6,13	0,61	4 107 603	294 276	4 401 879
Sud-Ouest	Ioba	342	12,31	1,23	8 246 038	590 761	8 836 799
	Poni	322	11,59	1,16	7 764 885	556 290	8 321 176
	Noumbiel	43	1,56	0,16	1 043 732	74 775	1 118 507
	Bougouriba	88	3,15	0,32	2 113 712	151 430	2 265 142
TOTAL		13 820	498	50	333 350 450	23 881 823	357 232 273

A.4. Création de jardins nutritifs

Réalisée au cours de la mitigation (janvier à juin), cette activité vise à améliorer l'alimentation des populations afin de prévenir la survenue de la malnutrition surtout chez les enfants de 6 à 59 mois et les femmes en âge de procréer. Deux espèces (*Moringa oleifera* et *Adansonia digitata*) et d'autres espèces complémentaires ont été choisies pour leurs valeurs nutritionnelles ainsi que pour leur forte capacité de production et de régénération.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Création de jardins nutritifs
Objectifs	Contribuer à la prévention de la malnutrition notamment les carences en micronutriments dans les ménages vulnérables
Description de l'opération	Il s'agit d'aménager des espaces d'au moins 0,25 ha en jardins nutritifs. La mise en valeur se fait avec les espèces de moringa et de baobab au profit de coopératives. Ainsi, il sera mis en place 141 jardins nutritifs au profit des ménages vulnérables.
Critères de ciblage	Ménages vulnérables désignés par la communauté
Nombre de bénéficiaires	1410 ménages vulnérables, prioritairement aux ménages organisés en coopératives
Localisation	15 provinces réparties dans 7 régions
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	360 290 250 FCFA

Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de l'environnement, projets (PUTDR, PRSA-BF, PRIAN-PDI), ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité de l'eau, de sites sécurisés

L'activité de création de jardins nutritifs sera orientée vers les provinces classées en phase 3 à 5 du cadre harmonisé et ayant des prévalences de la MAG supérieure ou égale à 9. L'estimation des bénéficiaires a été effectuée sur la base du nombre total de population en phase 3 à 5. Sur cette population, le nombre de ménages a été obtenu à partir de la norme de 7 personnes/ménage. Le nombre de ménages obtenu a été utilisé pour déterminer le besoin en jardins nutritifs pour cette population.

Cela a consisté à diviser le nombre de ménages par 10 pour chaque province. A ces besoins, un taux de 1% a été appliqué.

Pour cette année 2024, ce sont 15 provinces qui bénéficieront de cette opération. Le choix des bénéficiaires se fera par auto-ciblage. L'opération consistera en une dotation en kits (petit matériel et semences de *Moringa oleifera* et *Adansonia digitata*, et d'autres spéculations maraichères à haute valeur nutritive) au profit de 1 410 ménages vulnérables sur la base d'au plus 10 ménages par kit et par site de 0,25 ha. Les ménages bénéficiaires seront répartis sur 141 sites de production aménagés et clôturés.

Chaque ménage est représenté par une mère d'enfants de 6 à 59 mois. Le coût total par jardin nutritif est de 2 555 250 F CFA (dont 1 855 250 F CFA pour le kit d'installation et 700 000 F CFA pour formation à l'implantation du jardin et suivi appui-conseil). Ainsi, le coût global de l'opération est évalué à 360 290 250 FCFA.

Les premières récoltes interviendront deux mois après les semis et la quantité par récolte est évaluée à 200 kg en moyenne par jardin de 0,25 à 1 ha. Après les premières récoltes, les prochaines interviendront chaque deux semaines si le site est bien entretenu. Les détails de la répartition des jardins nutritifs par province et le coût de l'opération sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 19: Répartition des jardins nutritifs par province et coût total de l'opération

Région	Provinces	Nombre de jardins	Nombre ménages bénéficiaires	Coût unitaire	Coût total
Boucle du Mouhoun	Kossi	4	40	2 555 250	10 221 000
	Sourou	5	50	2 555 250	12 776 250
	Mouhoun	2	20	2 555 250	5 110 500
	Nayala	2	20	2 555 250	5 110 500
Centre	Kadiogo	10	100	2 555 250	25 552 500
Centre-Nord	Bam	17	170	2 555 250	43 439 250
	Namentenga	20	200	2 555 250	51 105 000
	Sanmatenga	18	180	2 555 250	45 994 500
Centre-Ouest	Sissili	2	20	2 555 250	5 110 500
Est	Gourma	8	80	2 555 250	20 442 000

Région	Provinces	Nombre de jardins	Nombre ménages bénéficiaires	Coût unitaire	Coût total
Nord	Loroum	14	140	2 555 250	35 773 500
Sahel	Oudalan	10	100	2 555 250	25 552 500
	Yagha	6	60	2 555 250	15 331 500
	Seno	6	60	2 555 250	15 331 500
	Soum	17	170	2 555 250	43 439 250
Total		141	1 410	2 555 250	360 290 250

A.5.Approvisionnement en eau potable

A.5.1. Distribution d'urgence d'eau potable

La distribution gratuite d'eau potable est une opération qui consiste à desservir en eau potable les populations déplacées internes par des citernes. Elle est une réponse ponctuelle à une crise humanitaire afin de garantir le droit d'accès à l'eau potable des populations affectées par l'insécurité. L'opération est réalisée au profit des PDI et se déroulera dans les grands centres de concentration des PDI.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Distribution d'urgence d'eau potable
Objectif	Améliorer l'accès à l'eau potable des PDI
Description de l'opération	A travers des citernes d'eau, mettre à la disposition des ménages 491 414 m ³ d'eau potable à raison de 20 L par jour et par personne sur une période de deux (02) mois
Critères de ciblage	Personnes déplacées internes identifiées par les services de l'action humanitaire dans les zones à forte concentration de PDI
Nombre de personnes	132 755 personnes vulnérables
Localisation	19 provinces dans 6 régions
Période et durée de l'opération	Avril à mai 2024, soit 2 mois
Budget/montant de l'opération	119 481 319 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de l'Eau, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité de l'eau et des citernes

Pour le volet distribution d'urgence en eau potable, l'opération concernera dix-neuf (19) communes affectées par l'insécurité. Il s'agit notamment de Nouna, Tougan, Dédougou, Ouahigouya, Titao, Dori, Gorgadji, Djibo, Gorom-Gorom, Fada N'Gourma, Gayéri, Bourzanga, Bouroum, Tougouri,

Barsalogo, Pensa, Pissila, Kaya et Kampti. Le volume d'eau à distribuer a été obtenu en affectant un taux de 30% au nombre total de populations vulnérables et en multipliant par la quantité d'eau selon les normes Sphères qui est de 20 litres d'eau par individu et par jour. A ce nombre, il a été appliqué le coût moyen du m³ d'eau potable qui est de 750 FCFA. La quantité d'eau estimée est de 159 306 m³ au profit de 132 755 personnes vulnérables. La durée de l'opération est de deux mois, avec un coût total estimé à 119 481 319 FCFA. La situation de l'opération de distribution d'eau potable est consignée dans le tableau ci-après :

Tableau 20 : Situation de la distribution d'urgence d'eau potable

Provinces	Communes	Population en phase 4	Proportion à considérer (30%)	Quantité totale d'eau pour 2 Mois (m ³)	Coût unitaire par/m ³	Coût total
Bam	Bourzanga	12 709	3 813	4 575	750	3 431 430
Gourma	Fada	30 331	9 099	10 919	750	8 189 370
Komondjari	Gayéri	29 162	8 749	10 498	750	7 873 740
Kossi	Nouna	10 653	3 196	3 835	750	2 876 310
Loroum	Titao	66 364	19 909	23 891	750	17 918 280
Mouhoun	Dédougou	4 053	1 216	1 459	751	1 095 769
Namentenga	Bouroum	8 019	2 406	2 887	750	2 165 130
Namentenga	Tougouri	13 471	4 041	4 850	750	3 637 170
Oudalan	Gorom-Gorom	32 467	9 740	11 688	750	8 766 090
Poni	Kampti	393	118	141	750	106 110
Sanmatenga	Barsalogo	12 030	3 609	4 331	750	3 248 100
Sanmatenga	Pensa	12 030	3 609	4 331	750	3 248 100
Sanmatenga	Pissila	12 268	3 680	4 416	750	3 312 360
Sanmatenga	Kaya	43 821	13 146	15 776	750	11 831 670
Seno	Dori	22 443	6 733	8 079	750	6 059 610
Seno	Gorgadji	4 591	1 377	1 653	750	1 239 570
Soum	Djibo	55 892	16 768	20 121	750	15 090 840
Sourou	Tougan	13 210	3 963	4 756	750	3 566 700
Yatenga	Ouahigouya	58 611	17 583	21 100	750	15 824 970
Total		442 518	132 755	159 306	750	119 481 319

A.5.2. Réhabilitations de forages

L'opération de réhabilitation de forages vise à améliorer l'accès des populations à l'eau potable dans les provinces à faible taux d'accès à l'eau potable. Elle se déroulera dans les provinces qui ont une prévalence de la malnutrition globale supérieure ou proche du seuil d'alerte de l'OMS (10%) et ayant des proportions élevées de forages en panne. Cette opération concernera les quinze (15) provinces suivantes : Loroum, Mouhoun, Nayala, Kossi, Sourou, Bam, Namentenga, Sanmatenga, Sissili, Gourma, Kadiogo, Oudalan, Yagha, Seno et Soum.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Réhabiliter 126 forages dans les zones à fort défi sécuritaire
Objectif	Améliorer l'accès à l'eau potable aux ménages vulnérables
Description de l'opération	Provinces qui ont une prévalence de la malnutrition globale supérieure ou proche du seuil d'alerte de l'OMS (10%) et ayant des proportions élevées de forages en panne et un faible accès à l'eau potable
Critères de ciblage	Population vulnérable avec une prévalence de la malnutrition globale supérieure ou proche du seuil d'alerte de l'OMS (10%) et ayant des proportions élevées de forages en panne et un faible accès à l'eau potable
Nombre de personnes	37 755 personnes
Localisation	15 provinces réparties dans 6 régions
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	314 625 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de l'Eau, ONG, Association
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières et de l'assistance technique

Le nombre de forages à réhabiliter a été obtenu en affectant un taux de 5% sur le nombre total de forage en panne dans chaque province. A ce nombre, il a été appliqué le coût moyen de réhabilitation d'un forage qui est de 2 500 000 F CFA. Le coût total de l'opération s'élève à 314 625 000 FCFA.

Tableau 21 : Synthèse de la réhabilitation de forages en mitigation

Régions	Provinces	Forage à réhabiliter (5%)	Nombre de bénéficiaires	Coût unitaire	Coût de réalisation en F CFA
Nord	Loroum	7	2 160	2 500 000	18 000 000
Boucle du Mouhoun	Kossi	9	2 835	2 500 000	23 625 000
	Sourou	12	3 570	2 500 000	29 750 000
	Mouhoun	6	1 935	2 500 000	16 125 000
	Nayala	6	1 785	2 500 000	14 875 000
Centre-Nord	Bam	8	2 295	2 500 000	19 125 000
	Namentenga	5	1 590	2 500 000	13 250 000
	Sanmatenga	10	3 060	2 500 000	25 500 000
Centre-Ouest	Sissili	6	1 725	2 500 000	14 375 000
Est	Gourma	1	360	2 500 000	3 000 000
Centre	Kadiogo	17	5 130	2 500 000	42 750 000
Sahel	Oudalan	6	1 740	2 500 000	14 500 000
	Yagha	8	2 265	2 500 000	18 875 000
	Seno	8	2 475	2 500 000	20 625 000
	Soum	16	4 830	2 500 000	40 250 000
	Total	126	37 755	2 500 000	314 625 000

A.5.3. Réalisation de poste d'eau autonome (PEA)

L'opération de réalisation de poste d'eau autonome (PEA) est prévue dans les régions à forte urgence humanitaire, constituant des zones de concentration des PDI. En effet, les régions abritant des PDI, sont des zones où la pénurie d'eau potable est omniprésente et les besoins croissants du fait de la forte pression sur les points d'eau des zones d'accueil. Ce qui pourrait entraîner des pannes récurrentes sur les ouvrages. La réalisation de ces postes d'eau autonome contribuera à améliorer le niveau de service de l'eau potable pour les populations de ces localités. Aussi, convient-il de mener certaines activités d'IEC en amont, en vue de réduire considérablement le taux de pannes des ouvrages d'AEP.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Réalisation de poste d'eau autonome
Objectif	Améliorer l'accès à l'eau potable
Description de l'opération	Réaliser 16 postes d'eau autonome dans les zones à fort défi sécuritaire
Critères de ciblage	Provinces à fort défi sécuritaire ayant enregistré un nombre important de PDI avec un faible taux d'accès à l'eau potable
Nombre de personnes	8 000 personnes vulnérables
Localisation	Chef-lieu de région enregistrant une forte concentration des PDI dans les régions à fort défi sécuritaire (Kaya, Dori, Fada N'Gourma, Ouahigouya, Dédougou)
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	320 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de l'Eau, ONG, Association
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières

Au total, cinq (05) régions sont concernées par cette opération. Il s'agit notamment des régions du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, de la Bocule du Mouhoun et du Sahel. Le coût moyen de réalisation d'un poste d'eau autonome est de 20 000 000 FCFA. Le coût total de l'opération s'élève à 320 000 000 FCFA. Selon les normes et critères en matière d'Approvisionnement en eau potable, un PEA dessert 500 personnes. En se basant sur ce principe, en termes de bénéficiaires, les 16 PEA pourront approvisionner environ 8 000 personnes. La situation de réalisation de PEA est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 22: Synthèse de la réalisation de postes d'eau autonome en mitigation

Communes	Populations vulnérables courant	Taux d'accès (%)	Besoin en PEA	PEA à réaliser	Total bénéficiaires PEA	Coût unitaire	Coût de la réalisation
Ouahigouya	58 611	71,8	33	5	2 500	20 000 000	100 000 000
Dédougou	4 053	77,5	2	2	1 000	20 000 000	40 000 000
Dori	22 443	60,2	18	2	1 000	20 000 000	40 000 000
Fada	30 331	55,6	27	5	2 500	20 000 000	100 000 000
Kaya	43 821	86,8	12	2	1 000	20 000 000	40 000 000
Total	159 259		91	16	8 000	20 000 000	320 000 000

B. Résultat 2 de la phase de soudure allant de juillet à septembre 2024

B.1. Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAS et MAM en soudure

L'opération de prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAS et MAM va se poursuivre dans les zones identifiées pour la phase soudure.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAM et MAS
Objectif	Contribuer à la lutte contre la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois
Description de l'opération	Cette activité porte sur prise en charge médicale et une réhabilitation nutritionnelle des enfants diagnostiqués MAM ou MAS dans les centres de santé et/ou dans la communauté
Critères de ciblage	Enfants de 6 à 59 mois diagnostiqués malnutris dans les centres de santé ou dans la communauté
Nombre de bénéficiaires	25351 enfants MAS et 61192 enfants MAM
Localisation	25 provinces réparties dans 9 régions
Période et durée de l'opération	Juillet à septembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	2 364 653 389 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, UNICEF, OXFAM, ONG, Associations, etc.
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels, fonctionnalité des formations sanitaires

L'identification des enfants malnutris a suivi la même démarche que celle décrite pour la phase de mitigation. La proportion des cas de malnutrition pour la phase de soudure, obtenue à partir des

données historiques (moyenne des cinq dernières années), a été appliquée. Cette proportion est de 0,23 pour le trimestre 3 correspondant à cette phase de soudure.

Cette opération concernera 25 351 enfants MAS et 61 192 enfants MAM pour un coût total de 2 364 653 389 FCFA.

Tableau 23: Prise en charge des MAS et des MAM des enfants de moins de cinq ans

Région	Provinces	Pop MAS Soudure	Pop MAM Soudure	Coût MAS	Coût MAM	Coût total
Est	Gnagna	1 755	3 836	78 971 701	76 726 686	155 698 386
	Gourma	1 058	2 738	47 605 100	54 762 511	102 367 611
	Komondjari	264	576	11 866 234	11 528 899	23 395 133
	Kompienga	302	660	13 584 168	13 197 996	26 782 164
	Tapoa	1 590	3 475	71 531 624	69 498 116	141 029 740
Sahel	Oudalan	648	1 058	29 143 530	21 150 990	50 294 520
	Séno	1 931	2 851	86 886 259	57 019 108	143 905 367
	Soum	1 558	2 544	70 103 779	50 877 994	120 981 773
	Yagha	738	1 205	33 211 246	24 103 145	57 314 390
Centre-Nord	Bam	1 312	2 599	59 047 045	51 971 882	111 018 927
	Namentenga	1 552	2 918	69 840 155	58 354 506	128 194 661
	Samentenga	2 374	4 701	106 819 830	94 020 413	200 840 243
Nord	Loroum	313	1 388	14 101 027	27 761 397	41 862 425
	Passoré	590	2 229	26 570 045	44 571 643	71 141 688
	Zonoma	645	998	29 007 833	19 958 381	48 966 215
	Yatenga	1 405	4 307	63 241 846	86 134 822	149 376 668
Boucle du Mouhoun	Kossi	906	2 012	40 761 841	40 239 253	81 001 094
	Sourou	724	1 608	32 576 872	32 159 219	64 736 091
	Balé	851	1 580	38 279 358	31 605 008	69 884 366
	Mouhoun	961	1 813	43 240 813	36 268 552	79 509 365
	Nayala	530	1 053	23 844 600	21 056 616	44 901 216
Centre-Ouest	Sissili	228	1 838	10 279 105	36 767 569	47 046 674
Centre-Est	Koulpelogo	919	707	41 355 000	14 131 171	55 486 171
Sud-Ouest	Bougouriba	43	745	1 929 938	14 895 166	16 825 104
Centre	Kadiogo	2 156	11 754	97 016 049	235 077 350	332 093 399
Total		25 351	61 192	1 140 814 998	1 223 838 391	2 364 653 389

B.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes

L'opération de distribution d'intrants nutritionnels pour la prise en charge des FEFA se poursuivra en période de soudure. Elle sera réalisée dans 32 provinces réparties dans 10 régions.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
------------------------	---

Activité	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes
Objectif	Contribuer à la prise en charge de la malnutrition chez les FEFA
Description de l'opération	Distribuer 470,11 tonnes de CSB+ et 37,61 tonnes d'huile pour prendre en charge des FEFA malnutries
Critères de ciblage	FEFA diagnostiquées malnutries dans les formations sanitaires, dans les communautés par les ASBC
Nombre de personnes	20 894 FEFA
Localisation	32 provinces réparties dans 10 régions
Période et durée de l'opération	Juillet à septembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	333 022 811 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, ONG, Association
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants, fonctionnalité des formations sanitaires

L'opération touchera 20 894 FEFA pour un coût total de 333 022 811 FCFA pour la période de soudure.

Tableau 24: Prise en charge des FEFA malnutries en période de soudure

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries Soudure	Quantité totale de CSB+ pour 3 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 3 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 3 mois	Coût huile pour 3 mois	Coût total 3 mois
Boucle du Mouhoun	Banwa	277	6,24	0,50	4 178 523	239 486	4 418 009
	Balé	352	7,91	0,63	5 299 021	303 705	5 602 726
	Kossi	574	12,91	1,03	8 650 918	495 814	9 146 732
	Mouhoun	361	8,12	0,65	5 437 073	311 617	5 748 690
	Nayala	260	5,86	0,47	3 924 722	224 939	4 149 661
	Sourou	459	10,32	0,83	6 914 131	396 273	7 310 404
Centre	Kadiogo	3 626	81,58	6,53	54 660 091	3 132 757	57 792 849
Centre-Est	Boulgou	790	17,79	1,42	11 916 606	682 982	12 599 587
	Kouritenga	1 146	25,79	2,06	17 281 556	990 465	18 272 021
	Kouplélogo	755	16,99	1,36	11 383 233	652 412	12 035 645
Centre-Nord	Bam	726	16,34	1,31	10 945 311	627 313	11 572 624
	Namentenga	770	17,32	1,39	11 607 495	665 265	12 272 760
	Sanmatenga	1 313	29,55	2,36	19 800 733	1 134 848	20 935 581
Centre-Ouest	Sissili	417	9,38	0,75	6 282 577	360 076	6 642 653
Est	Gnagna	1 033	23,24	1,86	15 571 558	892 459	16 464 017
	Gourma	669	15,06	1,20	10 088 853	578 227	10 667 079

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries Soudure	Quantité totale de CSB+ pour 3 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 3 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 3 mois	Coût huile pour 3 mois	Coût total 3 mois
	Komondjari	155	3,49	0,28	2 339 136	134 064	2 473 200
	Kompienga	178	4,00	0,32	2 678 447	153 511	2 831 958
	Tapoa	936	21,05	1,68	14 105 004	808 406	14 913 410
Nord	Loroum	350	7,88	0,63	5 277 754	302 486	5 580 240
	Passoré	535	12,05	0,96	8 071 940	462 631	8 534 570
	Yatenga	1 153	25,94	2,08	17 379 553	996 082	18 375 635
	Zoundoma	430	9,67	0,77	6 479 484	371 361	6 850 846
Plateau-Central	Ganzourgou	676	15,21	1,22	10 192 057	584 142	10 776 199
	Kourweogo	283	6,36	0,51	4 264 301	244 402	4 508 703
	Oubritenga	366	8,23	0,66	5 515 017	316 085	5 831 102
Sahel	Oudalan	224	5,04	0,40	3 379 474	193 689	3 573 163
	Séno	640	14,41	1,15	9 654 634	553 340	10 207 974
	Soum	539	12,13	0,97	8 128 411	465 867	8 594 278
	Yagha	255	5,75	0,46	3 850 877	220 707	4 071 585
Sud-Ouest	Ioba	513	11,54	0,92	7 730 661	443 071	8 173 732
	Bougouriba	131	2,96	0,24	1 981 605	113 573	2 095 178
TOTAL		20 894	470,11	37,61	314 970 756	18 052 055	333 022 811

B.3. Prévention de la malnutrition

B.3.1. Distribution de farines infantiles pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Distribution de farines infantiles pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois
Objectif	Contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois
Description de l'opération	Cette activité porte sur la distribution de 1 921,2 tonnes de CSB++ ou farine infantile enrichie aux mères d'enfants de 6 à 23 mois dans les zones à forte prévalence de la malnutrition
Critères de ciblage	Mères d'enfants de 6 à 23 mois vulnérables ou PDI dans les zones à forte prévalence de la malnutrition
Nombre de personnes	111 761 enfants dont 32 020 Enfants PDI
Localisation	33 provinces réparties dans 11 régions
Période et durée de l'opération	Juillet à septembre 2024, soit 3 mois

Budget/montant de l'opération	3 017 547 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, OXFAM, Help, TDH, PAH/GIZ, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants et fonctionnalité des formations sanitaires

Les activités de prévention vont se poursuivre dans les mêmes zones identifiées pendant la mitigation. Le ciblage des bénéficiaires s'est fait suivant le même processus décrit pour la phase de mitigation. Le coût d'un kg d'intrant nutritionnel est de 1 500 F CFA. Cette activité touchera au total 1 111 761 enfants de 6-23 mois pour un coût de 3 017 547 000 F CFA. Les activités de prévention de la malnutrition à travers le blanket feeding sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 25 : Situation de la prévention de la malnutrition à travers le blanket feeding

Régions	Provinces	Nombre total d'enfants 6-23 mois	Nombre total d'enfants PDI	Quantité d'intrants pour 1 mois (Kg)	Quantité totale d'intrants (kg)	Coût total (F CFA)
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	2 813	844	16 878	50 634	75 951 000
	Balé	2 159	648	12 954	38 862	58 293 000
	Kossi	2 554	766	15 324	45 972	68 958 000
	Banwa	2 484	745	14 904	44 712	67 068 000
	Nayala	1 614	484	9 684	29 052	43 578 000
	Sourou	2 041	612	12 246	36 738	55 107 000
Cascades	Comoé	4 727	1 418	28 362	85 086	127 629 000
Centre	Kadiogo	19 233	5 770	115 398	346 194	519 291 000
Centre Est	Boulgou	5 447	1 634	32 682	98 046	147 069 000
	Kouritenga	3 587	1 076	21 522	64 566	96 849 000
Centre-Nord	Bam	3 868	1 160	23 208	69 624	104 436 000
	Namentenga	4 102	1 231	24 612	73 836	110 754 000
	Sanmatenga	6 998	2 099	41 988	125 964	188 946 000
Centre Ouest	Sissili	2 464	739	14 784	44 352	66 528 000
Est	Gnagna	5 888	1 766	35 328	105 984	158 976 000
	Gourma	3 710	1 113	22 260	66 780	100 170 000
	Komondjari	885	266	5 310	15 930	23 895 000
	Kompienga	1 013	304	6 078	18 234	27 351 000
	Tapoa	5 333	1 600	31 998	95 994	143 991 000
Nord	Loroum	1 492	448	8 952	26 856	40 284 000
	Yatenga	6 300	1 890	37 800	113 400	170 100 000
	Zonoma	1 819	546	10 914	32 742	49 113 000
Plateau-Central	Ganzourgou	3 558	1 067	21 348	64 044	96 066 000

Régions	Provinces	Nombre total d'enfants 6-23 mois	Nombre total d'enfants PDI	Quantité d'intrants pour 1 mois (Kg)	Quantité totale d'intrants (kg)	Coût total (F CFA)
	Kourweogo	1 303	391	7 818	23 454	35 181 000
	Oubritenga	2 264	679	13 584	40 752	61 128 000
Sahel	Oudalan	1 080	324	6 480	19 440	29 160 000
	Séno	3 084	925	18 504	55 512	83 268 000
	Soum	2 597	779	15 582	46 746	70 119 000
	Yagha	1 230	369	7 380	22 140	33 210 000
Sud-Ouest	Bougouriba	1 086	326	6 516	19 548	29 322 000
	Ioba	1 851	555	11 106	33 318	49 977 000
	Poni	2 486	746	14 916	44 748	67 122 000
	Noumbiel	691	207	4 146	12 438	18 657 000
TOTAL		111 761	32 020	640 398	1 921 194	3 017 547 000

B.3.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes
Objectif	Contribuer à la prévention de la malnutrition chez les FEFA
Description de l'opération	Cette activité porte sur la distribution de 106,62 tonnes de CSB+ et 10,66 tonnes d'huile aux femmes enceintes et femmes allaitantes vulnérables et PDI
Critères de ciblage	FEFA vulnérables, FEFA PDI
Nombre de bénéficiaires	5 923 femmes
Localisation	33 provinces réparties dans 10 régions
Période et durée de l'opération	Juillet à septembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	76 549 773 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants et fonctionnalité des formations sanitaires

Les activités de la prévention de la malnutrition au profit des femmes enceintes et femmes allaitantes vulnérables et déplacées internes vont se poursuivre pendant cette phase de soudure dans les zones identifiées en mitigation. Le ciblage des bénéficiaires décrit pour la phase de mitigation est utilisé pour estimer les bénéficiaires. Chaque femme bénéficiera de 6 kg de CSB+ et 0,6kg d'huile par mois pendant trois mois. Cette activité touchera au total 5 923 femmes enceintes et femmes allaitantes pour un coût de 76 549 773 FCFA.

Tableau 26 : Intrants nutritionnels au profit des FEFA en soudure

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries Soudure	Quantité totale de CSB+ pour 3 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 3 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 3 mois	Coût huile pour 3 mois	Coût total 3 mois
Boucle du Mouhoun	Banwa	79	1,43	0,14	955 091	68 424	1 023 516
	Balé	100	1,81	0,18	1 211 205	86 773	1 297 978
	Kossi	164	2,95	0,30	1 977 353	141 661	2 119 014
	Mouhoun	103	1,85	0,19	1 242 759	89 034	1 331 793
	Nayala	74	1,34	0,13	897 079	64 268	961 348
	Sourou	131	2,36	0,24	1 580 373	113 221	1 693 594
Centre	Kadiogo	1 036	18,65	1,86	12 493 735	895 074	13 388 809
Centre-Est	Boulgou	226	4,07	0,41	2 723 796	195 138	2 918 933
	Kouritenga	328	5,90	0,59	3 950 070	282 990	4 233 060
Cascades	Comoé	166	2,98	0,30	1 998 259	143 159	2 141 418
Centre-Nord	Bam	207	3,73	0,37	2 501 785	179 232	2 681 018
	Namentenga	220	3,96	0,40	2 653 142	190 076	2 843 217
	Sanmatenga	375	6,76	0,68	4 525 882	324 242	4 850 124
Centre-Ouest	Sissili	119	2,14	0,21	1 436 018	102 879	1 538 897
Est	Gnagna	295	5,31	0,53	3 559 213	254 988	3 814 202
	Gourma	191	3,44	0,34	2 306 023	165 208	2 471 231
	Komondjari	44	0,80	0,08	534 660	38 304	572 964
	Kompienga	51	0,91	0,09	612 217	43 860	656 077
	Tapoa	267	4,81	0,48	3 224 001	230 973	3 454 974
Nord	Loroum	100	1,80	0,18	1 206 344	86 425	1 292 768
	Yatenga	329	5,93	0,59	3 972 469	284 595	4 257 064
	Zoundoma	123	2,21	0,22	1 481 025	106 103	1 587 128
Plateau-Central	Ganzourgou	193	3,48	0,35	2 329 613	166 898	2 496 511
	Kourweogo	81	1,45	0,15	974 697	69 829	1 044 527
	Oubritenga	105	1,88	0,19	1 260 575	90 310	1 350 885
Sahel	Oudalan	64	1,15	0,12	772 451	55 340	827 791
	Seno	183	3,29	0,33	2 206 773	158 097	2 364 871
	Soum	154	2,77	0,28	1 857 922	133 105	1 991 027
	Yagha	73	1,31	0,13	880 201	63 059	943 260
Sud-Ouest	Ioba	147	2,64	0,26	1 767 008	126 592	1 893 600
	Poni	138	2,48	0,25	1 663 904	119 205	1 783 109
	Noumbiel	19	0,33	0,03	223 657	16 023	239 680
	Bougouriba	38	0,68	0,07	452 938	32 449	485 388
TOTAL		5 923	106,62	10,66	71 432 239	5 117 534	76 549 773

Résultat 2 de la phase relèvement de octobre à décembre 2024

C.1. Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAS et MAM en relèvement

Les provinces bénéficiaires au cours de cette période de relèvement sont les 25 provinces identifiées dans la phase de mitigation.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Activité	Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAM et MAS
Objectif	Contribuer à la lutte contre la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois
Description de l'opération	Cette activité porte sur prise en charge médicale et une réhabilitation nutritionnelle des enfants diagnostiqués MAM ou MAS dans les centres de santé et/ou dans la communauté.
Critères de ciblage	Enfants de 6 à 59 mois diagnostiqués malnutris dans les centres de santé ou dans la communauté.
Nombre de personnes	41 830 enfants MAS et 90 331 enfants MAM
Localisation	25 provinces réparties dans 9 régions
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	3 688 963 323 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, UNICEF, OXFAM, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels et fonctionnalité des formations sanitaires

L'identification des enfants malnutries a suivi la même démarche que celle décrite pour la phase de mitigation. La proportion des cas de malnutrition pour la phase de relèvement, obtenue à partir des données historiques (moyenne des cinq dernières années), a été appliquée. Cette proportion est de 0,31 pour le trimestre 4 correspondant à cette phase de relèvement.

Le coût de la prise en charge d'un enfant MAS est estimé à 45 000 FCFA et celui associé à la prise en charge d'un enfant MAM à 20 000 FCFA. Cette opération concernera 41 830 enfants MAS et 90 331 enfants MAM pour un coût total de 3 688 983 323 FCFA pour la période de relèvement. Le tableau ci-après présente les détails de l'opération.

Tableau 27: Prise en charge des MAS et des MAM des enfants de moins de cinq ans durant la période de relèvement

Région	Provinces	Pop MAS Relevement	Pop MAM Relevement	Coût MAS	Coût MAM	Coût total
Est	Gnagna	2 896	5 663	130 303 306	113 263 203	243 566 509
	Gourma	1 746	4 042	78 548 416	80 839 897	159 388 312
	Komondjari	435	851	19 579 285	17 018 851	36 598 137
	Kompienga	498	974	22 413 877	19 482 756	41 896 633
	Tapoa	2 623	5 130	118 027 179	102 592 457	220 619 636
Sahel	Oudalan	1 069	1 561	48 086 825	31 222 890	79 309 715
	Séno	3 186	4 209	143 362 328	84 171 064	227 533 391
	Soum	2 570	3 755	115 671 236	75 105 610	190 776 845
	Yagha	1 218	1 779	54 798 555	35 580 833	90 379 388
Centre-Nord	Bam	2 165	3 836	97 427 625	76 720 397	174 148 021
	Namentenga	2 561	4 307	115 236 255	86 142 366	201 378 621
	Samentenga	3 917	6 940	176 252 720	138 792 038	315 044 757
Nord	Loroum	517	2 049	23 266 695	40 981 110	64 247 805
	Passoré	974	3 290	43 840 574	65 796 235	109 636 809
	Zondoma	1 064	1 473	47 862 925	29 462 372	77 325 297
	Yatenga	2 319	6 358	104 349 046	127 151 404	231 500 450
Boucle du Mouhoun	Kossi	1 495	2 970	67 257 037	59 400 802	126 657 839
	Sourou	1 194	2 374	53 751 838	47 473 133	101 224 972
	Balé	1 404	2 333	63 160 941	46 655 012	109 815 953
	Mouhoun	1 585	2 677	71 347 342	53 539 291	124 886 633
	Nayala	874	1 554	39 343 590	31 083 576	70 427 166
Centre-Ouest	Sissili	377	2 714	16 960 524	54 275 935	71 236 458
Centre-Est	Koulpelogo	1 516	1 043	68 235 750	20 860 300	89 096 050
Sud-Ouest	Bougouriba	71	1 099	3 184 398	21 988 102	25 172 500
Centre	Kadiogo	3 557	17 351	160 076 481	347 018 945	507 095 425
TOTAL		41 830	90 331	1 882 344 747	1 806 618 577	3 688 963 323

C.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes

Cette prise en charge va se poursuivre dans les zones initialement identifiées depuis la phase de mitigation.

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Nom de l'activité	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour la prise en charge de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes
Objectif	Contribuer à la prise en charge de la malnutrition chez les FEFA
Description de l'opération	Distribuer 671,58 tonnes CSB+ et 53,73 tonnes d'huile pour prendre en charge la malnutrition chez les FEFA
Critères de ciblage	FEFA diagnostiquées malnutries dans les formations sanitaires

Nombre de personnes	29 848 FEFA
Localisation	32 provinces réparties dans 9 régions
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	475 746 873 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, ONG, Associations
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels et fonctionnalité des formations sanitaires

Chaque femme bénéficiera de 7,5 kg de CSB+ et 0,6kg d'huile par mois pendant trois mois.

Cette action va toucher 29 848 FEFA d'octobre à décembre 2024 pour un coût total de 475 746 873 FCFA pour la période de relèvement. Les besoins pour la prise en charge des FEFA malnutries en période de relèvement sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 28 : Prise en charge des FEFA malnutries en période de relèvement

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutries Relèvement	Quantité totale de CSB+ pour 3 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 3 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 3 mois (FCFA)	Coût huile pour 3 mois (FCFA)	Coût total (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Banwa	396	8,91	0,71	5 969 319	342 122	6 311 441
	Balé	502	11,30	0,90	7 570 030	433 864	8 003 894
	Kossi	820	18,45	1,48	12 358 455	708 305	13 066 760
	Mouhoun	515	11,59	0,93	7 767 247	445 168	8 212 414
	Nayala	372	8,37	0,67	5 606 746	321 342	5 928 088
	Sourou	655	14,74	1,18	9 877 330	566 104	10 443 434
Centre	Kadiogo	5 180	116,55	9,32	78 085 845	4 475 368	82 561 213
Centre-Est	Boulgou	1 129	25,41	2,03	17 023 722	975 688	17 999 410
	Kouritenga	1 638	36,85	2,95	24 687 937	1 414 950	26 102 887
	Koulpélogo	1 079	24,27	1,94	16 261 761	932 017	17 193 779
Centre-Nord	Bam	1 037	23,34	1,87	15 636 158	896 162	16 532 320
	Namentenga	1 100	24,75	1,98	16 582 135	950 379	17 532 514
	Sanmatenga	1 876	42,22	3,38	28 286 761	1 621 211	29 907 973
Centre-Ouest	Sissili	595	13,40	1,07	8 975 110	514 394	9 489 505
Est	Gnagna	1 476	33,20	2,66	22 245 083	1 274 942	23 520 025

Régions	Provinces	Nbre FEFA Malnutriés Relèvement	Quantité totale de CSB+ pour 3 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 3 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 3 mois (FCFA)	Coût huile pour 3 mois (FCFA)	Coût total (FCFA)
	Gourma	956	21,51	1,72	14 412 647	826 038	15 238 685
	Komondjari	222	4,99	0,40	3 341 623	191 520	3 533 143
	Kompienga	254	5,71	0,46	3 826 353	219 301	4 045 655
	Tapoa	1 337	30,07	2,41	20 150 005	1 154 866	21 304 871
Nord	Loroum	500	11,25	0,90	7 539 648	432 123	7 971 771
	Passoré	765	17,21	1,38	11 531 343	660 901	12 192 243
	Yatenga	1 647	37,06	2,96	24 827 933	1 422 974	26 250 907
	Zonoma	614	13,82	1,11	9 256 406	530 516	9 786 922
Plateau-Central	Ganzourgou	966	21,73	1,74	14 560 082	834 488	15 394 570
	Kourwéogo	404	9,09	0,73	6 091 859	349 145	6 441 004
	Oubritenga	523	11,76	0,94	7 878 596	451 549	8 330 145
Sahel	Oudalan	320	7,21	0,58	4 827 819	276 699	5 104 518
	Séno	915	20,59	1,65	13 792 334	790 486	14 582 820
	Soum	770	17,33	1,39	11 612 015	665 524	12 277 540
	Yagha	365	8,21	0,66	5 501 254	315 296	5 816 549
Sud-Ouest	Ioba	733	16,48	1,32	11 043 801	632 958	11 676 759
	Bougouriba	188	4,23	0,34	2 830 864	162 247	2 993 111
TOTAL		29 848	671,58	53,73	449 958 222	25 788 650	475 746 873

C.3. Prévention de la malnutrition

C.3.1. Distribution de farines infantiles pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives et un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Nom de l'activité	Distribution de farines infantiles pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois
Objectif	Contribuer à la prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois
Description de l'opération	Cette activité porte sur la distribution de 1 921,2 tonnes de CSB+ ou farine infantile enrichie aux mères d'enfants de 6 à 23 mois pour leurs enfants dans les zones à forte prévalence de la malnutrition
Critères de ciblage	Mères d'enfants de 6 à 23 mois vulnérables ou PDI
Nombre de personnes	111 761 enfants
Localisation	33 provinces réparties dans 11 régions
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	3 017 547 000 CFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère de la Santé, PAM, OXFAM, ONG, Association
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels, fonctionnalité des formations sanitaires

Les activités de prévention se feront à travers des opérations de distribution de farine enrichie à raison de 6 kg par enfant et par mois. L'estimation pour cette phase a été faite suivant le processus décrit pendant la phase de mitigation. Le kilogramme d'intrant nutritionnel est estimé à 1500 FCFA.

Cette activité touchera au total 111 761 enfants de 6-23 mois pour un coût de 3 017 547 000 F CFA. Les besoins pour les activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois à travers le blanket feeding en période de relèvement sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 29 : Situation de la prévention de la malnutrition à travers le blanket feeding

Régions	Provinces	Nombre total d'enfants 6-23 mois	Nombre total d'enfants PDI	Quantité d'intrants pour 1 mois (Kg)	Quantité totale d'intrants (kg)	Coût total (F CFA)
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	2 813	844	16 878	50 634	75 951 000
	Balé	2 159	648	12 954	38 862	58 293 000
	Kossi	2 554	766	15 324	45 972	68 958 000

Régions	Provinces	Nombre total d'enfants 6-23 mois	Nombre total d'enfants PDI	Quantité d'intrants pour 1 mois (Kg)	Quantité totale d'intrants (kg)	Coût total (F CFA)
	Banwa	2 484	745	14 904	44 712	67 068 000
	Nayala	1 614	484	9 684	29 052	43 578 000
	Sourou	2 041	612	12 246	36 738	55 107 000
Cascades	Comoé	4 727	1 418	28 362	85 086	127 629 000
Centre	Kadiogo	19 233	5 770	115 398	346 194	519 291 000
Centre Est	Boulgou	5 447	1 634	32 682	98 046	147 069 000
	Kouritenga	3 587	1 076	21 522	64 566	96 849 000
Centre-Nord	Bam	3 868	1 160	23 208	69 624	104 436 000
	Namentenga	4 102	1 231	24 612	73 836	110 754 000
	Sanmatenga	6 998	2 099	41 988	125 964	188 946 000
Centre Ouest	Sissili	2 464	739	14 784	44 352	66 528 000
Est	Gnagna	5 888	1 766	35 328	105 984	158 976 000
	Gourma	3 710	1 113	22 260	66 780	100 170 000
	Komondjari	885	266	5 310	15 930	23 895 000
	Kompienga	1 013	304	6 078	18 234	27 351 000
	Tapoa	5 333	1 600	31 998	95 994	143 991 000
Nord	Loroum	1 492	448	8 952	26 856	40 284 000
	Yatenga	6 300	1 890	37 800	113 400	170 100 000
	Zonoma	1 819	546	10 914	32 742	49 113 000
Plateau-Central	Ganzourgou	3 558	1 067	21 348	64 044	96 066 000
	Kourweogo	1 303	391	7 818	23 454	35 181 000
	Oubritenga	2 264	679	13 584	40 752	61 128 000
Sahel	Oudalan	1 080	324	6 480	19 440	29 160 000
	Séno	3 084	925	18 504	55 512	83 268 000
	Soum	2 597	779	15 582	46 746	70 119 000
	Yagha	1 230	369	7 380	22 140	33 210 000
Sud-Ouest	Bougouriba	1 086	326	6 516	19 548	29 322 000
	Ioba	1 851	555	11 106	33 318	49 977 000
	Poni	2 486	746	14 916	44 748	67 122 000

Régions	Provinces	Nombre total d'enfants 6-23 mois	Nombre total d'enfants PDI	Quantité d'intrants pour 1 mois (Kg)	Quantité totale d'intrants (kg)	Coût total (F CFA)
	Noumbiel	691	207	4 146	12 438	18 657 000
TOTAL		111 761	32 020	640 398	1 921 194	3 017 547 000

C.3.2. Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes

Résultat N° : 2	La prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA sont effectives, un bon approvisionnement en eau potable est assuré
Nom de l'activité	Distribution d'intrants nutritionnels (CSB+ et huile) pour contribuer à la prévention de la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes
Objectif	Contribuer à la prévention de la malnutrition chez les FEFA
Description de l'opération	Cette activité porte sur la distribution de 157,82 tonnes de CSB+ et 15,78 tonnes d'huile aux femmes enceintes et femmes allaitantes vulnérables et PDI pour contribuer à la prévention de la malnutrition
Critères de ciblage	FEFA vulnérables
Nombre de personnes	8 462 femmes
Localisation	33 provinces réparties dans 10 régions
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	109 356 818 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Ministère en charge de la Santé, PAM, ONG et Association
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants nutritionnels, fonctionnalité des formations sanitaires

Les activités de prévention se feront au profit des femmes enceintes et femmes allaitantes vulnérables et/ou déplacées internes à travers des opérations de distribution de CSB+ et d'huile à raison de 20g huile et 200g CSB+ par jour et par femme. L'estimation des bénéficiaires et le ciblage des zones d'intervention a suivi le même processus décrit pour la phase de mitigation.

Cette action touchera au total 8 462 femmes enceintes et femmes allaitantes pour un coût de 109 356 818 FCFA. Les besoins pour les activités de prévention de la malnutrition chez les FEFA à travers la distribution de CSB+ et d'huile en période de relèvement sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 30: Situation de la prévention de la malnutrition au profit des FEFA

Régions	Provinces	Nbre FEFA relèvement	Quantité totale de CSB+ pour 3 mois (tonne)	Quantité totale d'huile pour 3 mois (tonne)	Coût CSB+ pour 3 mois	Coût huile pour 3 mois	Coût total 3 mois
Boucle du Mouhoun	Banwa	113	2,04	0,20	1 364 416	97 749	1 462 165
	Balé	143	2,58	0,26	1 730 293	123 961	1 854 254
	Kossi	234	4,22	0,42	2 824 790	202 373	3 027 163
	Mouhoun	147	2,65	0,26	1 775 371	127 191	1 902 561
	Nayala	106	1,91	0,19	1 281 542	91 812	1 373 354
	Sourou	187	3,37	0,34	2 257 675	161 744	2 419 419
Centre	Kadiogo	1 480	26,64	2,66	17 848 193	1 278 677	19 126 870
Centre-Est	Boulgou	323	5,81	0,58	3 891 137	278 768	4 169 905
	Kouritenga	468	8,42	0,84	5 642 957	404 272	6 047 229
Cascades	Comoé	237	4,26	0,43	2 854 656	204 513	3 059 169
Centre-Nord	Bam	296	5,33	0,53	3 573 979	256 046	3 830 025
	Namentenga	314	5,66	0,57	3 790 202	271 537	4 061 739
	Sanmatenga	536	9,65	0,97	6 465 545	463 203	6 928 749
Centre-Ouest	Sissili	170	3,06	0,31	2 051 454	146 970	2 198 424
Est	Gnagna	422	7,59	0,76	5 084 590	364 269	5 448 859
	Gourma	273	4,92	0,49	3 294 319	236 011	3 530 330
	Komondjari	63	1,14	0,11	763 800	54 720	818 520
	Kompienga	73	1,31	0,13	874 595	62 658	937 253
	Tapoa	382	6,87	0,69	4 605 715	329 962	4 935 677
Nord	Loroum	143	2,57	0,26	1 723 348	123 464	1 846 812
	Yatenga	471	8,47	0,85	5 674 956	406 564	6 081 520
	Zonoma	175	3,16	0,32	2 115 750	151 576	2 267 326
Plateau-Central	Ganzourgou	276	4,97	0,50	3 328 019	238 425	3 566 444
	Kourweogo	115	2,08	0,21	1 392 425	99 756	1 492 181
	Oubritenga	149	2,69	0,27	1 800 822	129 014	1 929 836
Sahel	Oudalan	92	1,65	0,16	1 103 502	79 057	1 182 558
	Seno	261	4,71	0,47	3 152 533	225 853	3 378 387
	Soum	220	3,96	0,40	2 654 175	190 150	2 844 325
	Yagha	104	1,88	0,19	1 257 429	90 084	1 347 514
Sud-Ouest	Ioba	209	3,77	0,38	2 524 297	180 845	2 705 143
	Poni	197	3,55	0,35	2 377 006	170 293	2 547 299
	Noumbiel	26	0,48	0,05	319 510	22 890	342 400
	Bougouriba	54	0,97	0,10	647 055	46 356	693 411
TOTAL		8 462	152,31	15,23	102 046 056	7 310 762	109 356 818

2.5.3.3 Résultat 3 : Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités

A. Résultat 3 de la phase de mitigation allant de janvier à juin 2024

A.1. Appui aux producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables en semences

L'appui à la production pluviale vise à renforcer les moyens d'existence et les capacités de production des ménages ruraux agricoles en insécurité alimentaire (phase 3 et 4) en période projetée.

L'opération va consister à céder des intrants (semences de céréales et engrais minéral et organique) à un prix subventionné à 30% de la population en situation de crise alimentaire (Phase 3) et gratuitement

à 30% de la population en phase 4 et à 1% de la population en phase 3 y compris les PDI. Toutefois, les semences de niébé seront distribuées gratuitement et exclusivement aux femmes chefs de ménages en phase 3 et 4.

A.1.1. Distribution gratuite d'intrants agricoles

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités.
Nom de l'activité	Distribution gratuite d'intrants agricoles.
Objectif	Contribuer à renforcer les moyens de production des ménages ruraux agricoles.
Description de l'opération	L'opération va consister à céder gratuitement des intrants (semences de maïs, sorgho, mil, niébé et de l'engrais minéral et organique) aux producteurs en Phases 3 et 4 y compris les PDI ayant accès à la terre agricole. Les semences de niébé seront destinées exclusivement aux femmes chefs de ménages en phase 3 et 4. 30% des ménages agricoles en phase 4 et 1% des ménages en phase 3 y compris les ménages PDI disposant de terres agricoles dans leurs zones d'accueil sont les bénéficiaires de l'opération.
Critères de ciblage	- Ménage vulnérable disposant de terre agricole d'une superficie d'au moins 1 ha ; - Ménages PDI disposant de terres cultivables ; - Femmes chefs de ménages disposant de terres cultivables.
Nombre de ménages ciblés	23 594 chefs de ménages hommes et femmes en phase 3 et 4. 6 465 chefs de ménages femmes en phase 3 et 4.
Localisation	41 provinces
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	1 877 882 192 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ONG HELP, FAO, GIZ, DRARAH, PRIAN-PDI, SECURAGRI, PReCA, PRSA-BF, P2P2RS, PURPA, PIMSAR, etc.
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants, ciblage des bénéficiaires

Ces interventions consisteront à la mise à disposition gratuite de semences de variétés améliorées de céréales (maïs, mil et sorgho) au profit d'hommes et de femmes chefs de ménages tous vulnérables. Quant aux semences de niébé de variétés améliorées, elles seront destinées exclusivement aux femmes chefs de ménages en phase 3 et 4. Les dotations seront constituées de kit de 15 kg pour le maïs et pour le sorgho et des kits de 10 kg pour le mil.

En ce qui concerne le niébé, il s'agira de distribuer des kits de 8 kg aux femmes chefs de ménage.

Il convient de souligner que la distribution de semence tiendra compte de la spécificité des zones de production.

Pour ce qui est de l'engrais, l'appui sera d'un sac de 50 kg de NPK, 50Kg d'Urée et 100Kg d'engrais organique par ménage.

Au total, **23 594** ménages agricoles y compris les PDI bénéficieront de **685,17** tonnes de semences certifiées de céréales. Pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, **51,72** tonnes de semences certifiées de niébé seront distribuées à **6 465** chefs de ménages femmes.

Le coût total de cette opération va s'élever à **1 877 882 192 F CFA**. Le financement sera assuré par l'Etat et ses partenaires. Les bénéficiaires seront identifiés avec le concours des services techniques déconcentrés et les collectivités territoriales.

Le tableau ci-dessous présente le détail de la distribution gratuite des intrants.

Tableau 31 : Opération de distribution gratuite d'intrants agricoles en mitigation

Province	Ménage agricole à assister ph 3	Ménage agricole à assister ph 4	Chef de ménage femme à assister ph 3 et 4	Quantité de semence de maïs (Kg)	Quantité de semence de sorgho (Kg)	Quantité de semence de mil (Kg)	Quantité de semence de niébé (Kg)	Quantité de NPK (Kg)	Quantité de Urée (Kg)	Quantité d'engrais Organique (Kg)	Cout maïs (F CFA)	Cout sorgho (F CFA)	Cout mil (F CFA)	Cout NPK (F CFA)	Cout Urée (F CFA)	Cout engrais Organique (F CFA)	5% des couts (F CFA)	Total General (F CFA)
Bale	4	-	-	67	67	45	-	225	225	450	35 283	58 086	38 904	134 926	112 438	89 951	23 479	493 066
Banwa	15	-	21	226	226	151	166	753	753	1 506	118 143	194 496	130 266	451 791	376 492	301 194	78 619	1 651 002
Kossi	41	-	72	610	610	406	576	2 032	2 032	4 065	318 864	524 937	351 584	1 219 365	1 016 138	812 910	212 190	4 455 987
Mouhoun	16	-	49	245	245	163	392	817	817	1 634	128 172	211 007	141 325	490 143	408 453	326 762	85 293	1 791 155
Nayala	19	-	53	287	287	191	422	955	955	1 910	149 845	246 686	165 222	573 023	477 519	382 015	99 716	2 094 026
Sourou	45	123	255	2 520	2 520	1 680	2 042	8 401	8 401	16 801	1 318 053	2 169 872	1 453 302	5 040 354	4 200 295	3 360 236	877 106	18 419 219
Comoe	17	-	27	255	255	170	217	851	851	1 703	133 567	219 888	147 273	510 773	425 644	340 515	88 883	1 866 543
Boulgou	49	-	29	734	734	489	235	2 446	2 446	4 892	383 815	631 863	423 199	1 467 743	1 223 119	978 495	255 412	5 363 646
Koulpelogo	67	-	150	1 000	1 000	667	1 200	3 334	3 334	6 667	523 065	861 107	576 738	2 000 248	1 666 873	1 333 499	348 076	7 309 606
Kouritenga	28	-	124	413	413	276	992	1 378	1 378	2 756	216 239	355 988	238 428	826 916	689 097	551 278	143 897	3 021 842
Bam	141	575	288	10 741	10 741	7 160	2 302	35 802	35 802	71 604	5 617 309	9 247 616	6 193 719	21 481 106	17 900 922	14 320 738	3 738 071	78 499 481
Namentenga	187	1 168	47	20 325	20 325	13 550	379	67 752	67 752	135 503	10 630 227	17 500 239	11 721 027	40 650 962	33 875 802	27 100 642	7 073 945	148 552 844
Sanmatenga	156	1 081	115	18 557	18 557	12 371	922	61 857	61 857	123 714	9 705 335	15 977 617	10 701 230	37 114 093	30 928 411	24 742 729	6 458 471	135 627 887
Boulkiemde	64	-	250	955	955	637	2 002	3 184	3 184	6 368	499 607	822 489	550 873	1 910 543	1 592 119	1 273 695	332 466	6 981 794
Sanguie	16	-	74	247	247	165	593	824	824	1 647	129 236	212 757	142 497	494 210	411 842	329 473	86 001	1 806 016
Sissili	14	-	12	207	207	138	100	691	691	1 382	108 429	178 503	119 555	414 642	345 535	276 428	72 155	1 515 247
Ziro	7	-	14	103	103	69	109	343	343	686	53 800	88 569	59 320	205 735	171 446	137 157	35 801	751 827
Bazega	16	-	40	237	237	158	319	790	790	1 580	123 973	204 093	136 694	474 083	395 069	316 056	82 498	1 732 466
Nahouri	5	-	25	82	82	55	201	274	274	547	42 929	70 672	47 334	164 163	136 803	109 442	28 567	599 910
Zoundweogo	4	-	1	67	67	45	7	223	223	445	34 912	57 475	38 495	133 507	111 256	89 005	23 232	487 881
Kadiogo	49	-	331	738	738	492	2 644	2 459	2 459	4 919	385 874	635 253	425 470	1 475 617	1 229 681	983 745	256 782	5 392 421
Gnagna	106	529	48	9 519	9 519	6 346	385	31 731	31 731	63 462	4 978 609	8 196 141	5 489 479	19 038 656	15 865 547	12 692 437	3 313 043	69 573 912
Gourma	68	-	232	1 025	1 025	683	1 853	3 416	3 416	6 832	535 965	882 345	590 962	2 049 581	1 707 984	1 366 387	356 661	7 489 885
Komondjari	32	953	149	14 777	14 777	9 852	1 190	49 258	49 258	98 516	7 728 576	12 723 335	8 521 630	29 554 785	24 628 987	19 703 190	5 143 025	108 003 528
Kompienga	40	670	80	10 642	10 642	7 095	638	35 473	35 473	70 947	5 565 774	9 162 775	6 136 896	21 284 031	17 736 692	14 189 354	3 703 776	77 779 298
Tapoa	115	862	259	14 649	14 649	9 766	2 068	48 830	48 830	97 659	7 661 385	12 612 720	8 447 544	29 297 841	24 414 867	19 531 894	5 098 313	107 064 563
Loroum	63	1 574	748	24 561	24 561	16 374	5 985	81 872	81 872	163 743	12 845 645	21 147 420	14 163 777	49 122 926	40 935 772	32 748 618	8 548 208	179 512 366
Passore	66	-	172	988	988	658	1 375	3 292	3 292	6 584	516 533	850 354	569 536	1 975 270	1 646 059	1 316 847	343 730	7 218 329
Yatenga	185	2 080	1 129	33 970	33 970	22 647	9 029	113 233	113 233	226 465	17 766 182	29 247 959	19 589 225	67 939 509	56 616 257	45 293 006	11 822 607	248 274 744
Zonoma	22	-	73	330	330	220	581	1 100	1 100	2 200	172 614	284 169	190 326	660 092	550 076	440 061	114 867	2 412 205
Ganzourgou	7	-	1	106	106	71	12	353	353	707	55 454	91 292	61 144	212 061	176 718	141 374	36 902	774 945
Kourweogo	15	-	66	221	221	148	531	738	738	1 475	115 735	190 531	127 611	442 580	368 816	295 053	77 016	1 617 341
Oubritenga	22	-	22	333	333	222	176	1 112	1 112	2 223	174 408	287 123	192 304	666 952	555 793	444 634	116 061	2 437 274
Oudalan	58	1 599	360	24 849	24 849	16 566	2 883	82 831	82 831	165 662	12 996 212	21 395 293	14 329 794	49 698 706	41 415 588	33 132 471	8 648 403	181 616 467
Seno	59	356	237	6 238	6 238	4 158	1 899	20 792	20 792	41 584	3 262 287	5 370 610	3 597 041	12 475 286	10 396 071	8 316 857	2 170 908	45 589 060
Soum	126	3 153	694	49 189	49 189	32 793	5 550	163 964	163 964	327 928	25 725 975	42 351 939	28 365 797	98 378 488	81 982 073	65 585 659	17 119 497	359 509 428
Yagha	57	369	97	6 389	6 389	4 260	778	21 298	21 298	42 596	3 341 660	5 501 280	3 684 558	12 778 815	10 649 013	8 519 210	2 223 727	46 698 264
Bougouriba	4	-	3	66	66	44	22	219	219	439	34 415	56 656	37 946	131 604	109 670	87 736	22 901	480 929
Ioba	15	-	40	227	227	152	317	758	758	1 516	118 959	195 840	131 166	454 912	379 093	303 275	79 162	1 662 408
Noumbiel	5	-	10	81	81	54	77	269	269	537	42 148	69 388	46 473	161 179	134 316	107 453	28 048	589 004
Poni	11	-	69	159	159	106	551	531	531	1 062	83 321	137 169	91 871	318 627	265 522	212 418	55 446	1 164 374
TOTAL	2 036	15 093	6 465	256 938	256 938	171 292	51 718	856 460	856 460	1 712 919	134 378 533	221 223 551	148 167 535	513 875 844	428 229 870	342 583 896	89 422 962	1 877 882 192

A.1.2 Vente d'intrants agricoles à prix subventionné en mitigation

Résultat N° : 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Vente d'intrants agricoles à prix subventionné
Objectif	Contribuer à renforcer les moyens de production des ménages ruraux agricoles en insécurité alimentaire (phase 3) en période projetée à travers la vente à prix subventionné des intrants aux producteurs vulnérables.
Description de l'opération	L'opération consistera à vendre à prix subventionné les semences améliorées de céréales (maïs, mil et sorgho) et les engrais minéraux (NPK et urée) aux producteurs vulnérables.
Critères de ciblage	Ménage vulnérable disposant de terre agricole d'une superficie de 1 ha au moins.
Nombre de personnes et ménages ciblés	73 511 hommes et femmes chefs de ménages
Localisation	41 provinces
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 06 mois
Budget/montant de l'opération	6 445 597 722 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	ONG HELP, DRARAH, PRIAN-PDI, PUDTR, PRéCA, GIZ, PAM, FAO, SNV
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants, ciblage des bénéficiaires

Le tableau ci-après présente la situation de l'opération de vente à prix subventionné des intrants agricoles par province.

30% des producteurs des provinces ayant ses populations en phase 3 sont concernés par l'intervention. Les variétés de semences qui seront vendues tiendront compte des spéculations les plus adaptées. Chaque ménage (hommes et femmes) ne peut acheter qu'une ou deux spéculations parmi les spéculations prévues (15 kg de maïs, 10 kg de mil et 15 kg de sorgho). Chaque kit de semence sera vendu au prix subventionné de 1 000 F CFA.

Pour ce qui est de l'engrais, il s'agira de la vente à prix subventionné d'un sac de 50 kg de NPK et d'un sac de 50 kg d'urée par ménage, à raison de 12 000 F CFA le sac. Aussi les ménages agricoles bénéficieront de deux sacs 50 Kg d'engrais organique à raison 4000 FCFA. 41 provinces seront concernées par l'opération.

Au total, 73 511 ménages agricoles vulnérables (72 333 chefs de ménages hommes et 1 178 chefs de ménages femmes), soit 30% des ménages en phase 3 en situation projetée du Cadre Harmonisé

bénéficieront de 923,463 tonnes de semences améliorées de céréales et de 7 311,096 tonnes d'engrais minéraux.

Le coût total de cette opération s'élève à **6 445 597 722 F CFA**. Le financement sera assuré par les dotations de l'Etat et les contributions des partenaires.

Le tableau ci-après présente la situation de l'opération de vente à prix subventionné des intrants agricoles par province.

Tableau 32 : Vente à prix subventionné des intrants agricoles en mitigation

Région	Provinces	Ménages agricoles en phase 3 à appuyer	Chef ménage femme	Quantité de semences de maïs en Kg	Quantité de semences de mil en Kg	Quantité de semences de sorgho en Kg	Coût total semences (F CFA)	Quantité de NPK en Kg	Quantité d'urée en Kg	Montant total engrais en F CFA	Montant total intrant en F CFA
Boucle du Mouhoun	Bale	103	1	1 538	0	0	999 800	5 127	5 127	7 434 412	8 434 212
Centre-Nord	Bam	2 624	28	-	0	39 356	36 404 711	131 188	131 188	190 222 813	226 627 524
Boucle du Mouhoun	Banwa	114	1	1 717			1 115 925	5 723	5 723	8 297 902	9 413 826
Centre-Sud	Bazega	270	6		-	2 027	1 874 700	13 511	13 511	19 591 462	21 466 162
Sud-Ouest	Bougouriba	250	5	1 875		-	1 218 985	12 502	12 502	18 128 502	19 347 488
Centre-Est	Boulgou	1 115	10	-		16732,27302	15 477 353	55 774	55 774	80 872 653	96 350 005
Centre-Ouest	Boulkiemde	2 282	24	-	0	34 226	31 659 057	114 087	114 087	165 425 704	197 084 761
Cascades	Comoe	388	3	5 823			3 784 826	19 409	19 409	28 143 580	31 928 406
Plateau Central	Ganzourgou	645	20	-		9 670	8 944 736	32 233	32 233	46 738 262	55 682 998
Est	Gnagna	5 532	126		-	41 491	38 378 883	276 605	276 605	401 076 616	439 455 500
Est	Gourma	3 355	76		-	25 159	23 272 024	167 726	167 726	243 203 129	266 475 152
Sud-Ouest	Ioba	259	5	1 945		-	1 264 087	12 965	12 965	18 799 239	20 063 326
Centre	Kadiogo	561	13	4 206	-	4 206	6 623 677	28 037	28 037	40 653 255	47 276 932
Est	Komondjari	823	19		-	6 175	5 712 154	41 169	41 169	59 694 586	65 406 740
Est	Kompienga	979	22	7 344	-	7 344	11 566 392	48 958	48 958	70 989 495	82 555 887
Boucle du Mouhoun	Kossi	2 896	25	-	14479,98	21719,96	33 484 943	144 800	144 800	209 959 641	243 444 584
Centre-Est	Koumpelogo	3 167	28	23 753		23 753	37 410 844	158 353	158 353	229 611 531	267 022 376
Centre-Est	Kouritenga	1 383	15	20 739		20739,0791	32 664 050	69 130	69 130	100 238 882	132 902 932
Plateau Central	Kourweogo	841	27	-		12 614	11 667 522	42 045	42 045	60 965 428	72 632 949
Nord	Loroum	1 675	7		8 376	12 564	19 369 683	83 761	83 761	121 453 148	140 822 831
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	124	1	1 863			1 210 653	6 208	6 208	9 002 293	10 212 946
Centre-Sud	Nahouri	187	4	1 404		-	912 337	9 357	9 357	13 568 095	14 480 433
Centre-Nord	Namentenga	3 906	42	-		58 593	54 198 944	195 312	195 312	283 201 690	337 400 634
Boucle du Mouhoun	Nayala	1 742	15	26 130			16 984 403	87 100	87 100	126 294 277	143 278 680
Sud-Ouest	Noumbiel	31	1	230		-	149 292	1 531	1 531	2 220 245	2 369 538
Plateau Central	Oubritenga	811	26	-		12 165	11 252 819	40 551	40 551	58 798 516	70 051 335
Sahel	Oudalan	1 849	59		18 489		17 102 627	92 447	92 447	134 047 618	151 150 245
Nord	Passore	2 852	12	-	14 261	21 392	32 979 604	142 615	142 615	206 791 028	239 770 631
Sud-Ouest	Poni	363	7	1 362		1 362	2 145 352	18 162	18 162	26 334 485	28 479 838
Centre-Ouest	Sanguie	876	9	6 573		6 573	10 352 459	43 820	43 820	63 538 902	73 891 361
Centre-Nord	Sanmatenga	6 025	64	-	30 124	45 186	69 661 017	301 237	301 237	436 793 404	506 454 421
Sahel	Seno	5 418	172	-	54 178		50 115 060	270 892	270 892	392 793 713	442 908 773
Centre-Ouest	Sissili	210	5	1 576	-	1 576	2 481 630	10 504	10 504	15 231 170	17 712 800
Sahel	Soum	2 876	91	-	14 378	20 884	32 617 636	143 784	143 784	208 486 814	241 104 450
Boucle du Mouhoun	Sourou	2 055	18	15 416		136	10 145 963	102 774	102 774	149 022 455	159 168 417

Région	Provinces	Ménages agricoles en phase 3 à appuyer	Chef ménage femme	Quantité de semences de maïs en Kg	Quantité de semences de mil en Kg	Quantité de semences de sorgho en Kg	Coût total semences (F CFA)	Quantité de NPK en Kg	Quantité d'urée en Kg	Montant total engrais en F CFA	Montant total intrant en F CFA
Est	Tapoa	5 239	119	39 294	-	39 294	61 887 381	261 957	261 957	379 837 895	441 725 277
Sahel	Yagha	1 396	27	-	6 978	10 467	16 137 119	69 782	69 782	101 184 100	117 321 220
Nord	Yatenga	6 059	26	-	30 295	45 443	70 058 314	302 955	302 955	439 284 565	509 342 879
Centre-Ouest	Ziro	235	5	1 759	-	1 759	2 770 481	11 727	11 727	17 004 010	19 774 491
Nord	Zondoma	1 792	8	-	8 958	13 438	20 716 243	89 584	89 584	129 896 442	150 612 685
Centre-Sud	Zoundweogo	203	5	-	1 015	1 522	2 346 385	10 147	10 147	14 712 469	17 058 854
Total		73 511	1 178	164 544	201 534	557 565	809 120 073	3 675 548	3 675 548	5 329 544 425	6 138 664 497
Coût de mise en oeuvre								-	-	-	306 933 225
Coût total											6 445 597 722

A.2. Soutien à la production maraîchère des zones vulnérables en mitigation

Durant la période de mitigation, il est prévu un appui à la production maraîchère au profit des producteurs des communes à risque d'insécurité alimentaire.

L'objectif est de mettre à la disposition de chaque producteur un kit d'intrants composés de semences (chou, oignon, tomate) et de 50 kg d'engrais minéraux (25 kg de NPK et 25 Kg d'Urée) et d'un kit de petit matériel (brouette, pelle, pioche, arrosoir, binettes) par site.

Résultat N° : 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Soutien à la production maraîchère des zones vulnérables en mitigation
Objectif	Contribuer à renforcer les moyens de production des ménages ruraux agricoles en insécurité alimentaire.
Description de l'opération	L'opération consistera à mettre à la disposition de chaque producteur un kit d'intrants composés de semences (chou, oignon, tomate) et de 50 kg d'engrais minéraux (25 kg de NPK et 25 Kg d'Urée) et d'un kit de petit matériel (brouette, pelle, pioche, arrosoir, binettes) par site.
Critères de ciblage	- Ménage vulnérable disposant d'une parcelle dans un site maraîcher ; - Ménage PDI disposant d'une parcelle dans un site maraîcher ;
Nombre de personnes	25 089 producteurs maraîchers y compris les PDI (2 662)
Localisation	43 provinces (218 communes)
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	1 432 214 968 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	ONG HELP, GIZ, DRARAH, PRIAN-PDI, FAO, IRC, etc.
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants et des sites de production, ciblage des bénéficiaires

Le choix des bénéficiaires a été fait en se basant sur les communes à risque ayant des sites maraîchers disposant de points d'eau. Ainsi, 138 communes ont été identifiées à partir de ces informations. 10% des producteurs maraîchers y compris les personnes déplacées internes seront appuyées. 3% des superficies ont été considérées pour l'intervention. Au total, 25 089 producteurs maraîchers y compris les PDI repartis sur 1 939 sites d'une superficie de 1 119 ha bénéficieront de 1673,9 kg de semences maraîchères, de 1121,35 tonnes d'engrais minéraux et de 1 939 kits de petits matériels. Le coût total de l'intervention est estimé à 1 432 214 968 F CFA dont 68 200 713 F CFA pour le coût de mise en œuvre correspondant à 5% du coût globale de l'activité.

Le financement sera assuré à travers les dotations de l'Etat et les contributions des partenaires.

Le tableau ci-contre présente le détail de la mise à disposition des intrants pour la production maraîchère.

Tableau 33 : Soutien à la production maraîchère des zones vulnérables en mitigation

Province	Nombre de sites	Quantité de semences de tomates en g	Quantité de semences de chou en g	Superficie à exploiter (ha)	Nombre de producteurs maraîchers à appuyer	Somme de Quantité de semences d'oignons en g	Nombre de PDI à appuyer	Montant semences en F CFA	Quantité d'engrais en Kg	Montant engrais en F CFA	Nombre de kits matériels	Montant Kits matériels en F CFA	Coût total en F CFA
Balé	10	35,15625	56,25	0,5625	11	750	6	96131,25	555	388500	10	2 000 000	2 484 631
Bam	38	25153,125	40245	402,45	1996	536600	140	68778705	99800	69860000	38	7 600 000	146 238 705
Banwa	47	774,375	1239	12,39	82	16520	17	2117451	4110	2877000	47	9 400 000	14 394 451
Bazèga	16	371,25	513	5,13	66	6840	2	911142	3275	2292500	16	3 200 000	6 403 642
Bougouriba	4	19,21875	30,75	0,3075	6	410	1	52551,75	315	220500	4	800 000	1 073 052
Boulgou	16	624,375	999	9,99	244	13320	83	1707291	12200	8540000	16	3 200 000	13 447 291
Boulkiemde	72	1602,1875	2563,5	25,635	646	34180	4	4381021,5	32305	22613500	72	14 400 000	41 394 522
Comoé	32	315	504	5,04	114	6720	13	861336	5705	3993500	32	6 400 000	11 254 836
Gnagna	38	3348,1125	5356,98	53,5698	992	71426,4	37	9155078,82	49605	34723500	38	7 600 000	51 478 579
Gourma	35	163,125	261	2,61	130	3480	16	446049	6505	4553500	35	7 000 000	11 999 549
Houet	25	948,75	1518	15,18	332	20240	28	2594262	16620	11634000	25	5 000 000	19 228 262
Ioba	49	309,375	495	4,95	186	6600	4	845955	9280	6496000	49	9 800 000	17 141 955
Kadiogo	57	3251,25	5202	52,02	769	69360	116	8890218	38440	26908000	57	11 400 000	47 198 218
KénéDougou	75	1300,78125	2081,25	20,8125	131	27750	9	3556856,25	6550	4585000	75	15 000 000	23 141 856
Komondjari	8	103,03125	164,85	1,6485	37	2198	5	281728,65	1845	1291500	8	1 600 000	3 173 229
Kompianga	12	568,125	909	9,09	75	12120	13	1553481	3760	2632000	12	2 400 000	6 585 481
Kossi	61	1105,3125	1768,5	17,685	192	23580	48	3022366,5	9580	6706000	61	12 200 000	21 928 367
Koulpelogo	62	2218,125	3549	35,49	334	47320	44	6065241	16695	11686500	62	12 400 000	30 151 741
Kourittenga	57	882,65625	1412,25	14,1225	234	18830	19	2413535,25	11670	8169000	57	11 400 000	21 982 535
Kourwéogo	65	1247,25	1995,6	19,956	311	26608	19	3410480,4	15525	10867500	65	13 000 000	27 277 980
Léraba	10	506,25	810	8,1	100,1	10800	3	1384290	5005	3503500	10	2 000 000	6 887 790
Mouhoun	60	932,71875	1492,35	14,9235	176	19898	18	2550426,15	8800	6160000	60	12 000 000	20 710 426
Nahouri	3	7,5	12	0,12	2	160	1	20508	105	73500	3	600 000	694 008
Namentenga	29	690	1104	11,04	229	14720	46	1886736	11430	8001000	29	5 800 000	15 687 736
Nayala	102	744,375	1191	11,91	489	15880	35	2035419	24430	17101000	102	20 400 000	39 536 419

Province	Nombre de sites	Quantité de semences de tomates en g	Quantité de semences de chou en g	Superficie à exploiter (ha)	Nombre de producteurs maraîchers à appuyer	Somme de Quantité de semences d'oignons en g	Nombre de PDI à appuyer	Montant semences en F CFA	Quantité d'engrais en Kg	Montant engrais en F CFA	Nombre de kits matériels	Montant Kits matériels en F CFA	Coût total en F CFA
Noumbiel	13	74,0625	118,5	1,185	67	1580	4	202516,5	3350	2345000	13	2 600 000	5 147 517
Oudalan	26	886,875	1419	14,19	944	18920	227	2425071	47205	33043500	26	5 200 000	40 668 571
Passoré	88	1815	2904	29,04	574	38720	100	4962936	28685	20079500	88	17 600 000	42 642 436
Poni	63	243,9	390,24	3,9024	188	5203,2	13	666920,16	9385	6569500	63	12 600 000	19 836 420
Sanguié	92	640,3125	1024,5	10,245	454	13660	3	1750870,5	22685	15879500	92	18 400 000	36 030 371
Sanmatenga	37	3997,5	6396	63,96	761	85280	194	10930764	38055	26638500	37	7 400 000	44 969 264
Seno	42	1306,875	2091	20,91	1385	27880	332	3573519	69225	48457500	42	8 400 000	60 431 019
Sissili	20	106,875	171	1,71	28	2280	3	292239	1420	994000	20	4 000 000	5 286 239
Soum	15	641,25	1026	10,26	680	13680	163	1753434	34010	23807000	15	3 000 000	28 560 434
Sourou	145	4966,875	7947	79,47	632	105960	88	13581423	31580	22106000	145	29 000 000	64 687 423
Tapoa	69	1318,875	2110,2	21,102	332	28136	22	3606331,8	16605	11623500	69	13 800 000	29 029 832
Tuy	27	603,75	966	9,66	88	12880	6	1650894	4410	3087000	27	5 400 000	10 137 894
Yagha	42	1743,75	2790	27,9	1842	37200	442	4768110	92105	64473500	42	8 400 000	77 641 610
Yatenga	70	3423,75	5478	54,78	6034	73040	297	9361902	301680	211176000	70	14 000 000	234 537 902
Ziro	22	268,125	429	4,29	190	5720	18	733161	9520	6664000	22	4 400 000	11 797 161
Zonoma	172	570	912	9,12	295	12160	15	1558608	14745	10321500	172	34 400 000	46 280 108
Zoundwéogo	13	159,375	255	2,55	51	3400	7	435795	2570	1799000	13	2 600 000	4 834 795
Total	1 939	69 989	111 901	1 119	22 427	1 492 010	2 662	191 272 755	1 121 345	784 941 500	1 939	387 800 000	1 364 014 255
Coût de mise en œuvre (5%)													68 200 713
Coût de l'opération													1 432 214 968

A.3. Soutien à la production maraîchère hors sol des PDI des zones à fort défi sécuritaire

Durant la période de mitigation, il est prévu un appui à la production maraîchère hors sol au profit de **4 205 ménages PDI** de **16 provinces** à fort déficit sécuritaire des régions de l'Est, du Nord, du Centre-Nord et du Sahel.

L'opération consiste à mettre gratuitement à la disposition de chaque ménage PDI n'ayant pas accès aux sites de production, un kit de matériel composé de 01 pulvérisateur de 2 litres, 04 plaques alvéolées, 05 bidons coupés, 50 sachets de culture, 1 litre d'insecticide bio, 01 arrosoir plastic, 01 fût en plastique et 02 bidons d'un coût de **53 500 FCFA** et d'intrants composés de semences (tomate, amarante, gombo, oseille) et de 25 kg de compost d'un cout de **11 025 FCFA**. Cet appui devrait permettre d'améliorer la situation alimentaire et l'état nutritionnel des ménages PDI.

Résultat N° : 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Soutien à la production maraîchère hors sol des PDI des zones à fort défi sécuritaire
Objectif	Contribuer à améliorer la situation alimentaire et l'état nutritionnel des ménages PDI
Description de l'opération	L'opération consistera à mettre à la disposition de chaque ménage PDI de quatre régions à fort défi sécuritaire un kit d'intrants composés de semences (tomate, amarante, gombo, oseille) et de 25 kg de compost et d'un kit de petit matériel (pulvérisateur de 2 litres, plaques alvéolées, bidons coupés, sachets de culture, insecticide bio, arrosoir plastic, fût en plastiques, bidons).
Critères de ciblage	Ménages PDI n'ayant pas accès aux sites de production
Nombre de personnes	4 205 ménages PDI n'ayant pas accès à un site maraicher
Localisation	16 provinces
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	284 883 166 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	PLAN INTERNATIONAL, NRC, ATAD, ACF, ASSOCIATION TIN-TUA, DRARAH, FAO
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants et du matériel, ciblage des bénéficiaires

L'identification des ménages bénéficiaires se fera avec le concours des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales. Il s'agira de 2% des ménages PDI des 16 provinces à fort défi sécuritaire. Le coût de l'opération est de 284 883 166 F CFA et sera financé par l'Etat et les partenaires techniques et financiers.

Tableau 34: Soutien à la production maraîchère hors sol aux ménages PDI dans les zones à fort défi sécuritaire

Province	Ménages PDI à appuyer	Quantité de semences de gombo en g	Quantité de semences d'oignons en g	Quantité de semences de tomates en g	Quantité de semences d'amarante en g	Quantité de semences d'oseilles en g	Montant semences en F CFA	Quantité de fumure organique en Kg	Montant fumure organique en F CFA	Nombre de kits matériels	Montant Kits matériels en F CFA	Coût total en F CFA
Bam	191	3 826	957	957	957	957	1 344 023	4 783	765 280	191	10 235 620	12 344 923
Gnagna	41	812	203	203	203	203	285 215	1 015	162 400	41	2 172 100	2 619 715
Gourma	424	8 471	2 118	2 118	2 118	2 118	2 975 489	105 89	1 694 229	424	22 660 307	27 330 025
Komondjari	77	1 544	386	386	386	386	542 290	1 930	308 777	77	4 129 894	4 980 961
Kompienga	47	935	234	234	234	234	328 389	1 169	186 983	47	2 500 896	3 016 267
Loroum	204	4 079	1 020	1 020	1 020	1 020	1 432 618	5 098	815 726	204	10 910 331	13 158 675
Namentenga	261	5 230	1 307	1 307	1 307	1 307	1 836 897	6 537	1 045 920	261	13 989 180	16 871 997
Oudalan	187	3 746	936	936	936	936	1 315 722	4 682	749 166	187	10 020 091	12 084 979
Passore	12	248	62	62	62	62	86 949	309	49 509	12	662 177	798 635
Sanmatenga	958	19 170	4 792	4 792	4 792	4 792	6 733 442	23 962	3 833 989	958	51 279 597	61 847 028
Seno	321	6 419	1 605	1 605	1 605	1 605	2 254 744	8 024	1 283 840	321	17 171 360	20 709 944
Soum	853	17 054	4 263	4 263	4 263	4 263	5 990 157	21 317	3 410 766	853	45 618 991	55 019 914
Tapoa	40	793	198	198	198	198	278 692	992	158 686	40	2 122 421	2 559 799
Yagha	73	1 465	366	366	366	366	514 451	1 831	292 926	73	3 917 881	4 725 258
Yatenga	508	10 167	2 542	2 542	2 542	2 542	3 571 309	12 709	2 033 486	508	27 197 871	32 802 666
Zonoma	7	138	35	35	35	35	48 613	173	27 680	7	370 220	446 513
Total	4 205	84 097	21 024	21 024	21 024	21 024	29 539 001	105 121	16 819 360	4 205	224 958 940	271 317 301
Coût de mise en œuvre												13 565 865
Coût de l'opération												284 883 166

A.4. Vente à prix subventionné d'aliment bétail en période de mitigation

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Vente à prix subventionné d'aliment bétail
Objectifs	Soutenir le relèvement des animaux affaiblis
Description de l'opération	-Pré-positionnement de l'aliment dans les services déconcentrés ; -Vente à prix subventionné aux éleveurs
Critères de ciblage	Les éleveurs des provinces déficitaires en fourrage.
Localisation	26 provinces
Période et durée de l'opération	Soudure pastorale (février à juin)
Quantité d'aliment	4 849,66 tonnes
Budget/montant de l'opération	1 467 021 474 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	DGPA, FAO, ACF, VSF, HELP, OXFAM, World Vision, APESS, PDPS
Priorités opérationnelles	Disponibilités des ressources financières

Cette opération se déroulera dans 26 provinces à faible production de biomasse. Elle vise à apporter un soutien en aliments bétail aux éleveurs pour accompagner les animaux à traverser la période de soudure pastorale allant de mars à juin. Ces provinces ont été identifiées sur la base des résultats du bilan fourrager de la campagne agropastorale 2023/2024.

A cet effet, des stocks d'aliments bétail seront pré-positionnés dans les services déconcentrés du Ministère en charge des ressources animales et sur le long des grands axes de transhumance dès la période allant de janvier à mars. Le besoin en aliments bétail a été évalué sur la base du gap en termes de matière sèche à couvrir selon le bilan fourrager. A la quantité de matière sèche, il est ajouté un taux de 10% pour obtenir le besoin en aliment brut. Le soutien consistera à apporter en moyenne 75% des besoins. L'opération sera menée au profit des éleveurs situés dans les provinces à déficit fourrager et le sac de 50 Kg d'aliments bétail sera cédé à un prix subventionné de 4 500 F CFA. Une proportion de 30% sera destiné au PR et 70% aux bovins. Les effectifs seront évalués sur la base de la quantité d'aliment prévue par espèces qui est de 0,3 kg/jr/PR (161 655 têtes) et 1,7kg/jr/bovin (66 564 têtes). Le coût de mise en œuvre de l'opération est de 1 467 021 474 F CFA.

Le tableau ci-après donne les détails des besoins en aliments bétail

Tableau 35 : Quantité d'aliments bétail pour les provinces en déficit fourrager

Régions	Provinces	Besoin à ouvrir en MS du bilan	Qté d'aliment bétail pour couvrir 75% des besoins (kg)	Effectif PR pour 30 jours	Effectif bovin pour 30 jours	Nombre de menages par province (5sacs/menage)	Nombre de sac de 50kg	Coût de l'aliment
Sud-Ouest	Poni	54 446	44 918	1 497	617	180	898	12 352 530
Sud-Ouest	Noumbiel	37 789	31 176	1 039	428	125	624	8 573 303
Sahel	Séno	483 080	398 541	13 285	5 470	1 594	7 971	109 598 730
Sahel	Soum	422 708	348 734	11 624	4 787	1 395	6 975	95 901 794
Sahel	Yagha	474 622	391 563	13 052	5 374	1 566	7 831	107 679 941
Plateau Central	Oubritenga	52 443	43 265	1 442	594	173	865	11 897 952
Plateau Central	Ganzourgou	161 717	133 417	4 447	1 831	534	2 668	36 689 606
Nord	Yatenga	111 372	91 882	3 063	1 261	368	1 838	25 267 479
Hauts-Bassins	Tuy	106 879	88 175	2 939	1 210	353	1 763	24 248 062
Hauts-Bassins	Kéné Dougou	405 029	334 149	11 138	4 586	1 337	6 683	91 890 881
Hauts-Bassins	Houet	636 296	524 944	17 498	7 205	2 100	10 499	144 359 687
Est	Tapoa	90 364	74 550	2 485	1 023	298	1 491	20 501 238
Est	Kompienga	44 548	36 752	1 225	504	147	735	10 106 886
Est	Gnagna	342 761	282 778	9 426	3 881	1 131	5 656	77 763 874
Est	Komandjoari	267 222	220 458	7 349	3 026	882	4 409	60 626 036
Centre-Sud	Zoundweogo	131 651	108 612	3 620	1 491	434	2 172	29 868 251
Centre-Ouest	Sissili	78 957	65 139	2 171	894	261	1 303	17 913 330
Centre-Nord	Sanmatenga	302 354	249 442	8 315	3 424	998	4 989	68 596 566
Centre-Nord	Namentenga	396 808	327 366	10 912	4 493	1 309	6 547	90 025 744
Centre-Est	Boulgou	179 575	148 149	4 938	2 033	593	2 963	40 741 065
Centre-Est	Kouritenga	173 674	143 281	4 776	1 967	573	2 866	39 402 293
Centre-Est	Kouplégo	333 880	275 451	9 182	3 781	1 102	5 509	75 749 064
Centre	Kadiogo	89 345	73 709	2 457	1 012	295	1 474	20 270 072
Cascades	Comoé	150 027	123 772	4 126	1 699	495	2 475	34 037 318
Cascades	Léraba	71 393	58 900	1 963	808	236	1 178	16 197 384
Boucle du Mouhoun	Balé	279 435	230 534	7 684	3 164	922	4 611	63 396 801

Régions	Provinces	Besoin à ouvrir en MS du bilan	Qté d'aliment bétail pour couvrir 75% des besoins (kg)	Effectif PR pour 30 jours	Effectif bovin pour 30 jours	Nombre de menages par province (5sacs/menage)	Nombre de sac de 50kg	Coût de l'aliment
TOTAL		5 878 373	4 849 658	161 655	66 564	19 399	96 993	1 333 655 886
Coût de mise en œuvre								133 365 589
Coût de l'action								1 467 021 474

A.5. Distribution gratuite d'aliment bétail aux éleveurs vulnérables, aux PDI et aux hôtes

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Distribution gratuite d'aliment bétail aux éleveurs vulnérables, PDI et hôtes
Objectifs	Soutenir les ménages vulnérables, les PDI et hôtes à sauvegarder leurs moyens d'existences
Description de l'opération	L'activité consiste à mobiliser les aliments bétails et les mettre gratuitement à la disposition des éleveurs vulnérables, PDI et hôtes dans les régions en déficit fourrager
Critères de ciblage	Les bénéficiaires sont identifiés selon la méthode HEA. Les structures déconcentrées seront mises en contribution pour le ciblage. Le ciblage concernera 20% des ménages éleveurs vulnérables, 5% des PDI en phase 3 à 4 et 1% des hôtes des PDI ciblés.
Nombre de ménages à assister	40 195 ménages
Nombre de têtes en UBT	89 215 UBT
Localisation	22 provinces où il y a des populations en phase 3 et 4 selon le CH et déficitaire en fourrager
Période et durée de l'opération	Soudure pastorale (février à juin)
Quantité d'aliment	4460,76 tonnes
Budget/montant de l'opération	1 349 380 558 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	FAO, ACF, VSF, HELP, OXFAM, World Vision, APSS, PDPS, DGPA/SE-CNSA/ARC
Priorités opérationnelles	Disponibiliser et acheminer l'aliment bétail (SPAI) et des ressources dans les zones à déficit fourrager

Cette opération vise à apporter un soutien en aliment bétail aux éleveurs pour accompagner les animaux à traverser la soudure pastorale couvrant la période allant de février à juin. Elle se déroulera dans vingt-deux (22) provinces ayant des éleveurs vulnérables et présentant un déficit fourrager.

Le ciblage concernera 20% des ménages éleveurs vulnérables, 5% des PDI en phase 3 à 4 et 1% des hôtes des PDI ciblés. Le nombre moyen d'animaux considéré est de 3 bovins et 5 petits ruminants pour les PDI et les populations hôtes. Pour les ménages éleveurs vulnérables, les effectifs d'animaux à soutenir ont été obtenus à partir de la norme HEA appliquée aux pauvres. Ces effectifs ont été ramenés en Unité Bétail Tropical (UBT) correspondant à un bovin de 250 kg consommant 6,25 kg de matière sèche par jour. Le nombre d'UBT a été calculé à partir d'un facteur de conversion (Bovin :0,8 UBT, Ovin/Caprin : 0,1 UBT). La quantité d'aliment de bétail à distribuer par éleveur vulnérable est d'un (01) sac de 50 kg par UBT. Le coût de mise en œuvre de l'opération est de 1 349 380 558 F CFA.

Le tableau ci-après présente la distribution gratuite d'aliment bétail aux ménages vulnérables, PDI et hôtes par province.

Tableau 36 : quantité et coût d'acquisition des aliments bétail au profit des ménages vulnérables, PDI et hôtes par provinces

Région	Province	Nombre de ménages vulnérables à assister	Nombre de ménages PDI à assister	Nombre de ménage hôte à assister	Nombre de PR	Nombre de bovins	Nombre de tête (UBT)	Qté d'aliment en de 50 kg/province	Prix total de l'aliment en FCFA
Boucle du Mouhoun	Bale	94	23	0	776	71	135	135	1 850 182
Cascades	Comoe	415	104	1	4 255	314	677	677	9 305 588
Centre	Kadiogo	2 022	505	5	22 770	5 575	6 737	6 737	92 631 685
Centre-Est	Boulgou	1 166	292	3	14 303	884	2 137	2 137	29 386 093
Centre-Est	Koulpelogo	1 387	347	3	8 685	1 050	1 709	1 709	23 497 082
Centre-Est	Kouritenga	764	191	2	9 363	578	1 399	1 399	19 236 737
Centre-Nord	Namentenga	3 939	985	10	48 300	2 984	7 217	7 217	99 231 854
Centre-Nord	Sanmatenga	3 655	914	9	41 167	10 079	12 180	12 180	167 477 202
Centre-Ouest	Sissili	325	81	1	3 011	1 871	1 798	1 798	24 725 002
Centre-Sud	Zoundweogo	98	24	0	1 100	74	169	169	2 325 523
Est	Gnagna	2 609	652	7	29 385	7 195	8 694	8 694	119 546 378
Est	Komondjari	1 256	314	3	15 400	951	2 301	2 301	31 639 279
Est	Kompienga	895	224	2	10 978	678	1 640	1 640	22 554 641
Est	Tapoa	2 370	592	6	14 842	1 795	2 920	2 920	40 154 727
Nord	Yatenga	4 188	1 047	10	38 792	24 113	23 170	23 170	318 582 962
Plateau Central	Ganzourgo	153	38	0	1 724	422	510	510	7 013 690
Plateau Central	Oubritenga	492	123	1	4 067	373	705	705	9 693 504
Sahel	Seno	1 290	322	3	14 529	3 557	4 299	4 299	59 105 392
Sahel	Soum	3 393	848	8	41 602	2 570	6 216	6 216	85 472 480
Sahel	Yagha	1 230	307	3	13 850	3 391	4 098	4 098	56 345 865
Sud-Ouest	Noumbiel	126	31	0	1 041	95	180	180	2 480 675
Sud-Ouest	Poni	226	57	1	1 868	171	324	324	4 453 058
Coût de l'opération									1 349 380 558
Coût de mise en œuvre									122 670 960
TOTAL		32 092	8 023	80	341 808	68 793	89 215	89 215	1 226 709 598

A.6. Distribution gratuite d'aliments volaille aux éleveurs vulnérables

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Distribution gratuite d'aliment volaille

Objectif	Soutenir les ménages aviculteurs vulnérables à sauvegarder leurs moyens d'existences
Description de l'opération	L'activité consiste à mobiliser les aliments volaille et les mettre gratuitement à la disposition des éleveurs vulnérables
Critères de ciblage	Aviculteurs vulnérables pour soutenir l'alimentation de la volaille dans les provinces à déficits céréaliers
Nombre de ménages à assister	18 518 ménages
Effectif de volaille exposé	203 693
Quantité d'aliment en (kg)	305 540
Localisation	20 provinces déficitaires en céréales où il y a des populations en phase 3 et 4 selon le CH
Période et durée de l'opération	Mars à mai 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	126 035 071 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	FAO, SELEVER
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants et des ressources

L'opération se déroulera dans vingt (20) provinces à déficit céréalier où il y a des populations en phase 3 et 4 selon le CH. Elle vise à apporter un soutien en aliment volaille aux aviculteurs vulnérables pour les accompagner durant la période de soudure. Ces provinces ont été identifiées sur la base des résultats du bilan céréalier définitif de la campagne agricole 2023/2024.

L'appui en aliment concernera 11 sujets par ménage. A ces effectifs, il est appliqué le besoin de consommation moyenne journalière en aliments (0,05 Kg/sujet/jr) indexée à une période équivalant à 30 jours. La stratégie retenue est la distribution gratuite au profit des aviculteurs situés dans les provinces identifiées. Le coût de mise en œuvre de l'opération est de 126 035 071 F CFA.

Les services techniques déconcentrés du MARAH seront mis en contribution pour le ciblage des éleveurs devant bénéficier de cette opération.

Le tableau suivant fait le point des besoins en aliments volaille et le budget y relatif.

Tableau 37: Situation de la distribution d'aliments volaille

Régions	Provinces	Population en phase 3 à 4	Nombre total de ménages	Nombre de ménages à assister	Nombre de volaille	Quantité d'aliment volaille pour 30 jrs (Kg)	Prix total de l'aliment (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	3 288	470	47	517	775	290 655
Centre	Kadiogo	70 760	10 109	1 011	11 119	16679	6 254 672
Centre-Est	Kouritenga	26 725	3 818	382	4 200	6299	2 362 268
Centre-Nord	Bam	118 008	16 858	1 686	18 544	27816	10 431 064
Centre-Nord	Namentenga	137 858	19 694	1 969	21 663	32495	12 185 655
Centre-Nord	Sanmatenga	127 933	18 276	1 828	20 104	30156	11 308 386
Centre-Ouest	Boulkiemde	52 942	7 563	756	8 319	12479	4 679 693

Régions	Provinces	Population en phase 3 à 4	Nombre total de ménages	Nombre de ménages à assister	Nombre de volaille	Quantité d'aliment volaille pour 30 jrs (Kg)	Prix total de l'aliment (FCFA)
Est	Gnagna	91 320	13 046	1 305	14 350	21525	8 072 004
Est	Komondjari	43 955	6 279	628	6 907	10361	3 885 298
Nord	Loroum	98 670	14 096	1 410	15 505	23258	8 721 736
Nord	Passore	50 356	7 194	719	7 913	11870	4 451 128
Nord	Yatenga	146 584	20 941	2 094	23 035	34552	12 956 964
Nord	Zoundoma	18 673	2 668	267	2 934	4401	1 650 553
Plateau Central	Ganzourgou	5 358	765	77	842	1263	473 578
Plateau Central	Kourweogo	11 866	1 695	170	1 865	2797	1 048 850
Plateau Central	Oubritenga	17 228	2 461	246	2 707	4061	1 522 806
Sahel	Oudalan	67 772	9 682	968	10 650	15975	5 990 525
Sahel	Seno	45 150	6 450	645	7 095	10642	3 990 911
Sahel	Soum	118 743	16 963	1 696	18 660	27989	10 496 007
Sahel	Yagha	43 042	6 149	615	6 764	10146	3 804 582
TOTAL		771 459	185 175	18 518	203 693	305 540	114 577 337
Coût de mise en œuvre							11 457 734
Coût de l'opération							126 035 071

A.7. Réalisation /réhabilitation de forages pastoraux et AEPS à usage pastoral

Résultat N° 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Réalisation/réhabilitation de forages pastoraux et AEPS à usage pastoral
Objectif	Améliorer la disponibilité et l'accès permanent en eau au bétail
Description de l'opération	Réalisation/réhabilitation de forages pastoraux dans les zones de concentration des animaux et les axes de transhumance
Critères de ciblage	Zones à forte concentration d'animaux Choix des zones selon les critères de priorisation en matière d'hydraulique pastorale
Nombre de personnes/nombre d'infrastructures	93 forages et 5 boulis à réaliser 04 forages et 05 boulis à réhabiliter
Localisation	36 provinces
Période et durée de l'opération	Janvier à juin, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	1 656 600 000 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	DGADI, FAO, PDPS, PRAPS 2-BF, SNV
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières, construction des forages et bouli

L'opération de réalisation /réhabilitation de forages pastoraux et AEPS à usage pastoral vise à améliorer la disponibilité et l'accès permanent en eau pour le bétail. La réalisation de forages vise à

réduire les distances de parcours et permettre au bétail de mieux valoriser la biomasse disponible dans les régions en période sèche. Le choix des sites recevant ces ouvrages a été opéré suivant les critères de priorisation en matière d'hydraulique pastorale et les possibilités de réalisation des forages positifs. Au total, il est prévu la réalisation de 105 forages pastoraux dont 03 solaires et 102 manuels et 29 bouli. Pour la réhabilitation, il est prévu 04 forages manuels et 05 boulis.

Les coûts de réalisation d'un forage manuel, d'un forage solaire et d'un bouli sont respectivement de 8 000 000 FCFA, 17 000 000 FCFA et 120 000 000 FCFA. Pour la réhabilitation, les coûts sont de 3 000 000 pour le forage manuel et de 30 000 000 FCFA pour le bouli.

Le coût total de mise en œuvre de cette opération est évalué à 1 506 000 000 FCFA. A ces coûts, il a été appliqué un taux de 10% pour la mise en œuvre. Le coût global de l'action est estimé à 1 656 600 000 FCFA. Les tableaux ci-dessous présentent les programmations par provinces

Tableau 38: Situation de la réhabilitation des infrastructures hydraulique pastorales

Provinces	Nombre de forages manuels	Nombre de boulis	Coût forage manuel en FCFA	Coût Bouli en FCFA	Coût total en FCFA
Seno	2	1	6 000 000	30 000 000	36 000 000
Bam		1	-	30 000 000	30 000 000
Sanmatenga		1	-	30 000 000	30 000 000
Yatenga	1	1	3 000 000	30 000 000	33 000 000
Zonoma		1	-	30 000 000	30 000 000
Passoré	1		3 000 000	-	3 000 000
TOTAL	4	5	12 000 000	150 000 000	162 000 000

Tableau 39: Situation de la réalisation des infrastructures hydraulique pastorales

Provinces	Forage manuel	Bouli	Coût unitaire foragee solaire	Coût unitaire foragee manuel	Coût unitaire Bouli	Coût forage manuel	Coût Bouli	Total
Boulgou	3	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Nahouri	4		17 000 000	8 000 000	120 000 000	32 000 000	-	32 000 000
Ioba	1		17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
Balé	4	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	32 000 000	-	32 000 000
Mouhoun	4	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	32 000 000	-	32 000 000
Bougouriba	1	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
Seno	1	1	17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	120 000 000	128 000 000
Kouritenga	4	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	32 000 000	-	32 000 000
Bam	2	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	16 000 000	-	16 000 000

Provinces	Forage manuel	Bouli	Coût unitaire foragee solaire	Coût unitaire foragee manuel	Coût unitaire Bouli	Coût forage manuel	Coût Bouli	Total
Sanmatenga	2	2	17 000 000	8 000 000	120 000 000	16 000 000	240 000 000	256 000 000
Namentenga	3	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Bazèga	4	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	32 000 000	-	32 000 000
Zoundweogo	3	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Gnagna	1	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
Gourma	2	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	16 000 000	-	16 000 000
Sissili	3	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Ziro	1		17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
Houet	5	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	40 000 000	-	40 000 000
Oudalan		0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	-	-	-
Yatenga	3	1	17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	120 000 000	144 000 000
Zondoma	1	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
Ganzourgou	0		17 000 000	8 000 000	120 000 000	-	-	-
Kourwéogo	4		17 000 000	8 000 000	120 000 000	32 000 000	-	32 000 000
Oubritenga	3		17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Comoé	5	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	40 000 000	-	40 000 000
KénéDougou	3		17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Boulkiemde	4	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	32 000 000	-	32 000 000
Passoré	9	1	17 000 000	8 000 000	120 000 000	72 000 000	120 000 000	192 000 000
Kossi	2		17 000 000	8 000 000	120 000 000	16 000 000	-	16 000 000
Nayala	2		17 000 000	8 000 000	120 000 000	16 000 000	-	16 000 000
Léraba	1	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
Poni	1	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
Sanguié	3	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Tuy	3	0	17 000 000	8 000 000	120 000 000	24 000 000	-	24 000 000
Noumbiel	1		17 000 000	8 000 000	120 000 000	8 000 000	-	8 000 000
TOTAL	93	5				744 000 000	600 000 000	1 344 000 000
Coût de mise en œuvre						74 400 000	600 000 000	1 344 000 000
Coût de l'opération						818 400 000	660 000 000	1 478 400 000

A.8. Vente à prix subventionné de semences fourragères

Résultat N°3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Vente à prix subventionné de semences fourragères
Objectif	Renforcer la disponibilité et l'accessibilité alimentaire du bétail en période de soudure pastorale

Description de l'opération	Mettre à la disposition des agropasteurs des semences fourragères à prix subventionné en début de campagne agropastorale
Critères de ciblage	10% des éleveurs des provinces où il y a des populations en phase 3 et 4 et pratiquant la culture fourragère. La priorité sera donnée aux producteurs ayant une expérience en termes de production fourragère.
Nombre de ménages à assister	24 992 ménages
Quantité semence	124,960 tonnes
Localisation	41 provinces où il y a des populations en phase 3 et 4 selon le CH
Période et durée de l'opération	Mai à juin 2024, soit 2 mois
Budget/montant de l'opération	164 946 958 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	DGPA, PRECEL, PDPS
Priorités opérationnelles	Disponibilité des semences et des ressources

L'opération de vente à prix subventionné de semences fourragères vise à encourager la production du fourrage cultivé pour renforcer la disponibilité et l'accessibilité alimentaire du bétail en période de soudure pastorale et/ou à fournir aux ménages vulnérables une source de revenu à partir de la vente du fourrage. Le taux d'adoption de cette activité par les ménages vulnérables varie fortement selon les régions. Les besoins en semences fourragères ont été estimés à 10 % des ménages en phase 3 et 4 selon l'analyse du cadre harmonisé. Sur cette base, le nombre de ménages vulnérables a été estimé à 24 992 dans 41 provinces. Les semences seront cédées à 75 F CFA/kg et pour une quantité moyenne de 5 kg/ménages bénéficiaires. La quantité prévisionnelle est de 124,96 tonnes pour un coût global de 164 946 958 F CFA. Le tableau ci-après présente les quantités et coûts de semences fourragères

Tableau 40: Situation des besoins de subvention de semences fourragère au profit des ménages vulnérables

Région	Province	Population en phase 3 à 4	Nombre total de ménages	Nombre de ménages à assister	Quantité de semences (Kg)	Prix total (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	3 288	470	47	235	281 847
Boucle du Mouhoun	Banwa	11 421	1 632	163	816	978 953
Boucle du Mouhoun	Kossi	31 219	4 460	446	2 230	2 675 904
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	12 923	1 846	185	923	1 107 651
Boucle du Mouhoun	Nayala	14 692	2 099	210	1 049	1 259 326
Boucle du Mouhoun	Sourou	34 174	4 882	488	2 441	2 929 231
Cascades	Comoe	14 512	2 073	207	1 037	1 243 872

Région	Province	Population en phase 3 à 4	Nombre total de ménages	Nombre de ménages à assister	Quantité de semences (Kg)	Prix total (FCFA)
Centre-Est	Boulgou	40 825	5 832	583	2 916	3 499 256
Centre-Est	Koulpelogo	48 538	6 934	693	3 467	4 160 386
Centre-Est	Kouritenga	26 725	3 818	382	1 909	2 290 684
Centre-Nord	Bam	118 008	16 858	1 686	8 429	10 114 971
Centre-Nord	Namentenga	137 858	19 694	1 969	9 847	11 816 393
Centre-Nord	Sanmatenga	127 933	18 276	1 828	9 138	10 965 708
Centre-Ouest	Boulkiemde	52 942	7 563	756	3 782	4 537 884
Centre-Ouest	Sanguie	12 839	1 834	183	917	1 100 487
Centre-Ouest	Sissili	11 376	1 625	163	813	975 109
Centre-Ouest	Ziro	5 416	774	77	387	464 206
Centre-Sud	Bazega	12 096	1 728	173	864	1 036 786
Centre-Sud	Nahouri	4 305	615	61	307	368 961
Centre-Sud	Zoundweogo	3 417	488	49	244	292 906
Centre	Kadiogo	70 760	10 109	1 011	5 054	6 065 136
Est	Gnagna	91 320	13 046	1 305	6 523	7 827 398
Est	Gourma	53 742	7 677	768	3 839	4 606 479
Est	Komonjdjari	43 955	6 279	628	3 140	3 767 562
Est	Kompienga	31 334	4 476	448	2 238	2 685 776
Est	Tapoa	82 947	11 850	1 185	5 925	7 109 784
Nord	Loroum	98 670	14 096	1 410	7 048	8 457 441
Nord	Passore	50 356	7 194	719	3 597	4 316 246
Nord	Yatenga	146 584	20 941	2 094	10 470	12 564 329
Nord	Zonoma	18 673	2 668	267	1 334	1 600 536
Plateau Central	Ganzourgou	5 358	765	77	383	459 227
Plateau Central	Kourweogo	11 866	1 695	170	848	1 017 067
Plateau Central	Oubritenga	17 228	2 461	246	1 231	1 476 660
Sahel	Oudalan	67 772	9 682	968	4 841	5 808 994
Sahel	Seno	45 150	6 450	645	3 225	3 869 974
Sahel	Soum	118 743	16 963	1 696	8 482	10 177 946
Sahel	Yagha	43 042	6 149	615	3 074	3 689 292
Sud-Ouest	Bougouriba	3 434	491	49	245	294 312
Sud-Ouest	Ioba	11 677	1 668	167	834	1 000 848
Sud-Ouest	Noumbiel	4 409	630	63	315	377 894
Sud-Ouest	Poni	7 914	1 131	113	565	678 357
Total		1 749 437	249 920	24 992	124 960	149 951 780
Coût de mise en œuvre						14 995 178
Coût de l'opération						164 946 958

A.9. Distribution gratuite de semences fourragères en mitigation

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Distribution gratuite de semences fourragères
Objectifs	Renforcer la disponibilité alimentaire du bétail en période de soudure pastorale
Description de l'opération	Mise à disposition gratuite des semences fourragères aux agropasteurs en début de campagne agropastorale
Critères de ciblage	3% des ménages en phase 3 et 4 du cadre harmonisé et pratiquant la culture fourragère
Nombre ménages ciblés	4 761 ménages
Quantité semence	23,805 tonnes
Localisation	20 provinces où il y a des populations de phase 3 et 4 selon le CH et en déficit fourrager
Période et durée de l'opération	Mai à juin 2024, soit 2 mois
Budget/montant de l'opération	31 422 351 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	FAO, CICR, CRUS, APSS, RECOPA
Priorités opérationnelles	Disponibilité des semences et des ressources

L'opération de distribution gratuite de semences fourragères en mitigation vise à encourager la production du fourrage cultivé pour renforcer la disponibilité alimentaire et/ou de fournir aux ménages vulnérables une source de revenu à partir de la vente du fourrage. Les ménages bénéficiaires ont été estimés à 3% des ménages en phase 3 et 4 du cadre harmonisé. Sur cette base, le nombre de ménages vulnérables devant bénéficier de l'opération a été évalué à 4 761 ménages. La stratégie de mise en œuvre de cette opération est la distribution gratuite en raison d'une quantité moyenne de 5 kg/ménage bénéficiaire. La quantité prévisionnelle est de 23,805 tonnes pour un coût global de 31 422 351 F CFA. Les services techniques déconcentrés en charge des ressources animales seront mis en contribution pour l'identification des éleveurs devant bénéficier de cette opération. Le tableau ci-après présente les quantités et coûts de semences évalués dans les ménages de chaque province.

Tableau 41: Prévion de la distribution de semences fourragères en mitigation

Région	Province	Population en phase 3 à 4	Nombre de ménages à assister	Quantité de semences (Kg)	Prix total (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	3 288	14	70	84 554
Cascades	Comoe	14 512	62	311	373 162
Centre-Est	Boulgou	40 825	175	875	1 049 777
Centre-Est	Koulpelogo	48 538	208	1 040	1 248 116
Centre-Est	Kouritenga	26 725	115	573	687 205
Centre-Nord	Namentenga	137 858	591	2 954	3 544 918
Centre-Nord	Sanmatenga	127 933	548	2 741	3 289 712
Centre-Ouest	Sissili	11 376	49	244	292 533
Centre-Sud	Zoundweogo	3 417	15	73	87 872
Centre	Kadiogo	70 760	303	1 516	1 819 541
Est	Gnagna	91 320	391	1 957	2 348 219
Est	Komonjdjari	43 955	188	942	1 130 269
Est	Kompienga	31 334	134	671	805 733
Est	Tapoa	82 947	355	1 777	2 132 935
Nord	Yatenga	146 584	628	3 141	3 769 299
Plateau Central	Ganzourgou	5 358	23	115	137 768
Plateau Central	Oubritenga	17 228	74	369	442 998
Sahel	Seno	45 150	193	967	1 160 992
Sahel	Soum	118 743	509	2 544	3 053 384
Sahel	Yagha	43 042	184	922	1 106 788
Total		1 110 891	4 761	23 805	28 565 774
Coût de mise en œuvre					2 856 577
Coût de l'opération					31 422 351

A.10. Distribution de noyaux reproducteurs de porcins aux ménages vulnérables

Résultat N° 3:	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Opération de distribution de noyaux reproducteurs aux ménages vulnérables
Objectifs	Soutenir les ménages vulnérables en les dotant de noyaux reproducteurs de porcins pour accroître les productions porcines
Description de l'opération	Le soutien des ménages vulnérables est constitué de noyaux reproducteurs de porcins composés de trois (03) femelles et un (01) mâle, d'un appui pour la construction d'une porcherie et en intrants zootechniques et vétérinaires. L'activité sera menée en collaboration avec les services techniques concernés de l'Etat.
Critères de ciblage	1% des ménages vulnérables en phase 3 et 4 selon l'analyse du CH dans les régions de forte production porcine avec un maximum de 50 ménages par province à assister
Nombre de ménages ciblés	157
Nombre de porcins	1 426

Localisation	14 provinces à forte production porcine ou il y a des populations en phase 3 et 4 selon l'analyse du CH
Période et durée de l'opération	Janvier à juin 2024, soit 6 mois
Budget/montant de l'opération	155 313 336 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	FAO
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources

Cette opération vise à reconstituer les moyens d'existence des ménages vulnérables. Il s'agit de restaurer des actifs en animaux perdus par les ménages d'éleveurs vulnérables. Ainsi, un noyau reproducteur de porcins sera mis à la disposition de chaque ménage vulnérable bénéficiaire. Ce noyau est composé de trois (03) femelles et un (01) mâle. Un appui complémentaire en soins vétérinaires (Coût unitaire=750 FCFA), en aliments pour une durée d'un (01) mois (Coût unitaire=270 FCFA) et pour la construction d'une porcherie sera apporté à chaque ménage bénéficiaire. L'appui pour la construction de porcherie sera constitué de 05 sacs de ciment, de 06 tôles ondulées, 07 m de chevrons et fer d'attache pour un coût moyen de 80 600 F CFA.

Cette opération bénéficiera à 157 ménages vulnérables de 14 provinces ayant des populations en phase 3 et 4 selon le CH. Le choix des provinces s'est en outre basé sur leur forte production porcine. L'action ciblera prioritairement les ménages vulnérables pratiquant la production porcine et spécifiquement les jeunes et les femmes chefs de ménages. Les races locales améliorées seront choisies. Le coût unitaire moyen d'un porc est de 70 000 F CFA. Le coût total de l'opération est estimé à 155 313 336 F CFA. Le tableau suivant présente les nombres de bénéficiaires dans les provinces concernées et les coûts associés.

Tableau 42 : Opération de distribution de noyaux reproducteurs de porcins aux ménages vulnérables

Régions	Provinces	Nombre de ménages à assister	Nombre total de porcins	Qté aliments en Kg pour 1 mois	Coût total porc (FCFA)	Coût total aliment (FCFA)	Coût total soin (FCFA)	Coût total abri	Coût total opération (FCFA)
Centre-Nord	Bam	50	200	6 000	14 000 000	1 620 000	150 000	4 030 000	19 800 000
Centre-Sud	Bazega	17	69	2 074	4 838 336	559 865	51 839	1 392 750	6 842 789
Sud-Ouest	Bougouriba	5	20	589	1 373 456	158 928	14 716	395 359	1 942 459
Centre-Est	Boulgou	50	200	6 000	14 000 000	1 620 000	150 000	4 030 000	19 800 000
Centre-Ouest	Boulkiemde	50	200	6 000	14 000 000	1 620 000	150 000	4 030 000	19 800 000
Sud-Ouest	Ioba	17	67	2 002	4 670 624	540 458	50 042	1 344 472	6 605 597
Centre-Est	Kouritenga	38	153	4 581	10 689 860	1 236 970	114 534	3 077 153	15 118 516
Boucle du Mouhoun	Nayala	21	84	2 519	5 876 856	680 036	62 966	1 691 695	8 311 553
Sud-Ouest	Poni	11	45	1 357	3 165 664	366 313	33 918	911 259	4 477 153
Centre-Ouest	Sanguie	18	73	2 201	5 135 604	594 263	55 024	1 478 320	7 263 211

Régions	Provinces	Nombre de ménages à assister	Nombre total de porcs	Qté aliments en Kg pour 1 mois	Coût total porc (FCFA)	Coût total aliment (FCFA)	Coût total soin (FCFA)	Coût total abri	Coût total opération (FCFA)
Centre-Nord	Sanmatenga	50	200	6 000	14 000 000	1 620 000	150 000	4 030 000	19 800 000
Centre-Ouest	Sissili	16	65	1 950	4 550 508	526 559	48 755	1 309 896	6 435 718
Centre-Ouest	Ziro	8	31	928	2 166 296	250 671	23 210	623 584	3 063 761
Centre-Sud	Zoundweogo	5	20	586	1 366 896	158 169	14 645	393 471	1 933 181
TOTAL		157	1 426	42 786	99 834 100	11 552 232	1 069 651	28 737 959	141 193 941
Coût de mise en œuvre					9 983 410	1 155 223	106 965	2 873 796	14 119 394
Coût de l'opération					109 817 510	12 707 455	1 176 616	31 611 755	155 313 336

C. Résultat 3 phase de relèvement : octobre à décembre 2024

C.1. Soutien à la production maraîchère en relèvement

L'opération de soutien à la production maraîchère vise à soutenir et à accompagner les populations des communes à risque lors de la période de relèvement. Il sera mis en œuvre des activités de production maraîchère dans les zones disposant de point d'eau. A cet effet, des semences maraîchères et des engrais minéraux seront mis à la disposition des bénéficiaires. Ces dotations seront faites à l'issue de l'identification des bénéficiaires pour éviter le double emploi. Les actions de relèvement concerneront 1 939 sites dans les communes à risque d'insécurité alimentaire. Les semences d'oignon, de tomate, de chou et de pomme de terre ainsi que les engrais minéraux (25 kg de NPK et 25kg d'urée) adaptés à la culture maraîchère seront distribuées aux producteurs en fonction des spécificités des zones.

Résultat N° : 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Soutien à la production maraîchère des zones vulnérables en relèvement
Objectif	Contribuer à renforcer les moyens de production des ménages ruraux agricoles en insécurité alimentaire dans les communes à risque
Description de l'opération	L'opération consistera à mettre à la disposition des producteurs et des personnes déplacées internes des semences (chou, oignon, tomate, pomme de terre) et 50 kg d'engrais minéraux (25 kg de NPK et 25 Kg d'Urée).
Critères de ciblage	Ménage vulnérable disposant d'une parcelle dans un site maraîcher ; Ménages PDI disposant d'une parcelle dans un site maraîcher ;
Nombre de personnes	22 427 producteurs maraîchers. 2 662 PDI ayant accès à la terre.
Localisation	43 provinces (218 communes à risque d'insécurité alimentaire).
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024, soit 3 mois.
Budget/montant de l'opération	1 048 847 284 F CFA

Partenaires de mise en œuvre	PRIAN-PDI, DGPV, DRARAH, PRSA, SECURAGRI, PReCA, ONG HELP
Priorités opérationnelles	Disponibilité des intrants, Ciblage des bénéficiaires

Les quantités de semences ont été estimées à partir des superficies à emblaver. Les quantités d'engrais ont été évaluées à partir du nombre de producteurs maraichers. Ainsi, 3% des superficies maraichères des communes à risque seront couvertes pour l'opération. Au total, 25 089 exploitants maraichers y compris les PDI ayant accès à la terre repartis sur 1 119 ha bénéficieront de 24 362 kg de semences maraichères et de 1 121, 35 tonnes d'engrais. Le coût total de l'opération s'élève à 1 048 847 284 F CFA. Le financement sera assuré par l'Etat et ses partenaires.

Tableau 43: Soutien à la production maraichère en relèvement

Province	Nombre de sites	Nombre de PDI à appuyer	Superficie à exploiter (ha)	Nombre de producteurs maraichers à appuyer	Nombre de PDI à appuyer	Quantité de semences de chou en g	Quantité de semences d'oignons en g	Quantité d'engrais en Kg	Quantité de semences de tomates en g	Quantité de semences de pomme de terre en kg	Montant semences en F CFA	Montant engrais en F CFA	Coût total en F CFA
Balé	10	6	0,56	11,1	88	56,25	750	555	35,15625	28,125	124 256	388 500	512 756
Bam	38	140	402,45	1996	1940	40245	536600	99800	25153,125	622,5	69 401 205	69 860 000	139 261 205
Banwa	47	17	12,39	82,2	230	1239	16520	4110	774,375	571,5	2 688 951	2 877 000	5 565 951
Bazèga	16	2	5,13	65,5	28	513	6840	3275	371,25	204	1 115 142	2 292 500	3 407 642
Bougouriba	4	1	0,31	6,3	19	30,75	410	315	19,21875	0	52 552	220 500	273 052
Boulgou	16	83	9,99	244	1155	999	13320	12200	624,375	0	1 707 291	8 540 000	10 247 291
Boulkiemde	72	4	25,64	646,1	57	2563,5	34180	32305	1602,1875	456	4 837 022	22 613 500	27 450 522
Comoé	32	13	5,04	114,1	186	504	6720	5705	315	0	861 336	3 993 500	4 854 836
Gnagna	38	37	53,57	992,1	511	5356,98	71426,4	49605	3348,1125	0	9 155 079	34 723 500	43 878 579
Gourma	35	16	2,61	130,1	229	261	3480	6505	163,125	0	446 049	4 553 500	4 999 549
Houet	25	28	15,18	332,4	387	1518	20240	16620	948,75	759	3 353 262	11 634 000	14 987 262
Ioba	49	4	4,95	185,6	58	495	6600	9280	309,375	202,5	1 048 455	6 496 000	7 544 455
Kadiogo	57	116	52,02	768,8	1617	5202	69360	38440	3251,25	2601	11 491 218	26 908 000	38 399 218
KénéDougou	75	9	20,81	131	121	2081,25	27750	6550	1300,78125	114	3 670 856	4 585 000	8 255 856
Komondjari	8	5	1,65	36,9	73	164,85	2198	1845	103,03125	0	281 729	1 291 500	1 573 229
Kompianga	12	13	9,09	75,2	177	909	12120	3760	568,125	0	1 553 481	2 632 000	4 185 481
Kossi	61	48	17,69	191,6	673	1768,5	23580	9580	1105,3125	884,25	3 906 617	6 706 000	10 612 617
Koumpelogo	62	44	35,49	333,9	618	3549	47320	16695	2218,125	0	6 065 241	11 686 500	17 751 741
Kourittenga	57	19	14,12	233,4	262	1412,25	18830	11670	882,65625	0	2 413 535	8 169 000	10 582 535
Kourwéogo	65	19	19,96	310,5	270	1995,6	26608	15525	1247,25	0	3 410 480	10 867 500	14 277 980
Léraba	10	3	8,10	100,1	45	810	10800	5005	506,25	0	1 384 290	3 503 500	4 887 790
Mouhoun	60	18	14,92	176	247	1492,35	19898	8800	932,71875	746,175	3 296 601	6 160 000	9 456 601
Nahouri	3	1	0,12	2,1	9	12	160	105	7,5	6	26 508	73 500	100 008
Namentenga	29	46	11,04	228,6	634	1104	14720	11430	690	139,5	2 026 236	8 001 000	10 027 236

Province	Nombre de sites	Nombre de PDI à appuyer	Superficie à exploiter (ha)	Nombre de producteurs maraichers à appuyer	Nombre de PDI à appuyer	Quantité de semences de chou en g	Quantité de semences d'oignons en g	Quantité d'engrais en Kg	Quantité de semences de tomates en g	Quantité de semences de pomme de terre en kg	Montant semences en F CFA	Montant engrais en F CFA	Coût total en F CFA
Nayala	102	35	11,91	488,6	486	1191	15880	24430	744,375	595,5	2 630 919	17 101 000	19 731 919
Noumbie	13	4	1,19	67	52	118,5	1580	3350	74,0625	30	232 517	2 345 000	2 577 517
Oudalan	26	227	14,19	944,1	3147	1419	18920	47205	886,875	709,5	3 134 571	33 043 500	36 178 071
Passoré	88	100	29,04	573,7	1393	2904	38720	28685	1815	406,5	5 369 436	20 079 500	25 448 936
Poni	63	13	3,90	187,7	185	390,24	5203,2	9385	243,9	168,12	835 040	6 569 500	7 404 540
Sanguié	92	3	10,25	453,7	36	1024,5	13660	22685	640,3125	148,5	1 899 371	15 879 500	17 778 871
Sanmatenga	37	194	63,96	761,1	2690	6396	85280	38055	3997,5	2700	13 630 764	26 638 500	40 269 264
Seno	42	332	20,91	1384,5	4617	2091	27880	69225	1306,875	1045,5	4 619 019	48 457 500	53 076 519
Sissili	20	3	1,71	28,4	38	171	2280	1420	106,875	0	292 239	994 000	1 286 239
Soum	15	163	10,26	680,2	2267	1026	13680	34010	641,25	513	2 266 434	23 807 000	26 073 434
Sourou	145	88	79,47	631,6	1229	7947	105960	31580	4966,875	3973,5	17 554 923	22 106 000	39 660 923
Tapoa	69	22	21,10	332,1	301	2110,2	28136	16605	1318,875	0	3 606 332	11 623 500	15 229 832
Tuy	27	6	9,66	88,2	87	966	12880	4410	603,75	460,5	2 111 394	3 087 000	5 198 394
Yagha	42	442	27,90	1842,1	6141	2790	37200	92105	1743,75	1395	6 163 110	64 473 500	70 636 610
Yatenga	70	297	54,78	6033,6	4119	5478	73040	301680	3423,75	2739	12 100 902	211 176 000	223 276 902
Ziro	22	18	4,29	190,4	244	429	5720	9520	268,125	45	778 161	6 664 000	7 442 161
Zondoma	172	15	9,12	294,9	211	912	12160	14745	570	340,5	1 899 108	10 321 500	12 220 608
Zoundwéogo	13	7	2,55	51,4	97	255	3400	2570	159,375	83,25	519 045	1 799 000	2 318 045
Total	1 939	2 662	1 119	22 427	36 974	111 901	1 492 010	1 121 345	69 989	22 688	213 960 675	784 941 500	998 902 175
Coût de mise en oeuvre													49 945 109
Coût de l'opération													1 048 847 284

C.2.Distribution de kits apicoles aux ménages vulnérables

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Opération de distribution gratuite de kits apicoles aux ménages vulnérables
Objectifs	Soutenir les ménages vulnérables en les dotant de kits apicoles pour accroître les productions apicoles
Description de l'opération	Le soutien des ménages vulnérables est constitué de kits apicoles composés de trois (03) ruches kenyanes, de matériel de récolte et de protection
Critères de ciblage	1% des ménages vulnérables en phase 3 et 4 selon l'analyse du CH et les besoins exprimés par certaines régions
Nombre ménages ciblés	1 114
Localisation	13 provinces ayant des populations en phase 3 et 4 selon l'analyse du CH et suivant les besoins exprimés par certaines régions
Période et durée de l'opération	Octobre-décembre
Budget/montant de l'opération	267 720 567 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Projets, programmes, partenaires
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources

L'opération de distribution de kits apicoles aux ménages vulnérables vise à soutenir 1% des ménages vulnérables en phase 3 et 4 selon l'analyse du CH et les besoins exprimés par certaines régions. Chaque bénéficiaire recevra un kit apicole composé de 03 ruches kenyanes, 03 supports de ruche, 01 combinaison, 01 paire de gants, 01 lève cadre, 01 enfumoir, 01 brosse à abeille, 01 paire de bottes, 01 seau de récolte.

L'action sera menée dans treize (13) provinces. Elle ciblera prioritairement les ménages vulnérables pratiquant la production apicole.

Le coût unitaire d'acquisition d'un kit est de 218 500 F CFA. Le montant total de l'opération s'élève à 267 720 567 F CFA dont 243.382.334 F CFA pour les acquisitions des kits et 24 338 233 F CFA pour les frais de mise en œuvre (10% du coût total). Le tableau ci-dessous présente les détails de l'opération.

Tableau 44 : Opération de distribution de kits apicoles aux ménages vulnérables

Régions	Provinces	Population en phase 3 à 4	Nombre total de ménages	Nombre de ménages à assister	Nombre de Kits	Coût total (FCFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	3 288	470	5	5	1 026 394
Centre-Nord	Bam	118 008	16 858	169	169	36 835 354
Centre-Ouest	Boulkiemde	52 942	7 563	76	76	16 525 461
Cascades	Comoe	14 512	2 073	21	21	4 529 767
Est	Gourma	53 742	7 677	77	77	16 775 263

Régions	Provinces	Population en phase 3 à 4	Nombre total de ménages	Nombre de ménages à assister	Nombre de Kits	Coût total (FCFA)
Centre-Est	Kouritenga	26 725	3 818	38	38	8 341 909
Plateau Central	Kourweogo	11 866	1 695	17	17	3 703 818
Centre-Nord	Namentenga	137 858	19 694	197	197	43 031 365
Plateau Central	Oubritenga	17 228	2 461	25	25	5 377 504
Nord	Passore	50 356	7 194	72	72	15 718 328
Centre-Nord	Sanmatenga	127 933	18 276	183	183	39 933 453
Nord	Yatenga	146 584	20 941	209	209	45 755 099
Nord	Zondoma	18 673	2 668	27	27	5 828 619
TOTAL		779 715	111 388	1 114	1 114	243 382 334
Coût de mise en œuvre (10%)						24 338 233
Montant de l'opération						267 720 567

C.3. Distribution de kits volailles locales aux ménages vulnérables, PDI et hôtes

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Opération de distribution gratuite de kits volailles locales aux ménages vulnérables, PDI et hôtes
Objectif	Soutenir les ménages vulnérables, PDI et hôtes en les dotant chacun d'un kit volaille locale et faciliter la reconstitution de leurs effectifs de volaille
Description de l'opération	L'appui consiste à doter chaque ménage bénéficiaire d'un kit volaille locale constitué de reproducteurs (10 poules et 01 coq), d'un appui en intrants zootechniques et vétérinaires, d'équipement de production et en matériel de construction de poulailler. L'activité sera menée en collaboration avec les services techniques concernés de l'Etat.
Critères de ciblage	Le ciblage concernera 5% des ménages éleveurs vulnérables, 1% des PDI en phase 3 à 4 et 10% des hôtes des PDI ciblés.
Nombre ménages ciblés	15 245
Nombre de kit volaille	15 245
Localisation	41 provinces où il y a des populations en phase 3 et 4 selon le CH
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	9 183 875 473 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PRECEL, PIMSAR, SE-CNSA/PRIAN-PDI, OCADES, FAO
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources

L'opération de distribution de kits volailles locales aux ménages vulnérables, PDI et hôte vise à soutenir les ménages vulnérables, PDI et hôte en dotant chacun d'un kit harmonisé de volaille locale et faciliter la reconstitution de leurs effectifs de volailles. Elle contribue à l'atteinte des

objectifs de l'Offensive Agropastorale et halieutique (OAPH). Au total, 15 245 ménages seront bénéficiaires de cette opération. Cette opération ciblera plus spécifiquement les ménages qui ont perdu leurs animaux. Le kit volaille locale est constitué de reproducteurs (10 poules et 01 coq), d'un appui en intrants zootechniques, vétérinaires, d'équipements de production et en matériel de construction de poulailler. Le coût unitaire du kit volaille locale est de 547 650 FCFA (voir annexes). Le coût total de l'opération est estimé à **9 183 875 473 FCFA**. Le tableau ci-dessous présente les détails de l'opération.

Tableau 45: Distribution de kits volailles locales aux ménages vulnérables, PDI et hôtes

Régions	Provinces	Population totale en Phase 3 à 4	Nombre de ménages vulnérable à assister	Nombre de ménages PDI à assister	Nombre de ménage hôte à assister	Nombre de kits volailles	Coût total KITS (F.CFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	3 288	23	5	0	29	15 692 631
Boucle du Mouhoun	Banwa	11 421	82	16	2	100	54 505 908
Boucle du Mouhoun	Kossi	31 219	223	45	4	272	148 988 314
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	12 923	92	18	2	113	61 671 492
Boucle du Mouhoun	Nayala	14 692	105	21	2	128	70 116 454
Boucle du Mouhoun	Sourou	34 174	244	49	5	298	163 092 983
Cascades	Comoe	14 512	104	21	2	126	69 255 994
Centre-Est	Boulgou	40 825	292	58	6	356	194 830 685
Centre-Est	Koulpelogo	48 538	347	69	7	423	231 640 948
Centre-Est	Kouritenga	26 725	191	38	4	233	127 540 147
Centre-Nord	Bam	118 008	843	169	17	1 028	563 178 850
Centre-Nord	Namentenga	137 858	985	197	20	1 201	657 910 183
Centre-Nord	Sanmatenga	127 933	914	183	18	1 115	610 545 949
Centre-Ouest	Boulkiemde	52 942	378	76	8	461	252 659 171
Centre-Ouest	Sanguie	12 839	92	18	2	112	61 272 616
Centre-Ouest	Sissili	11 376	81	16	2	99	54 291 867
Centre-Ouest	Ziro	5 416	39	8	1	47	25 845 962
Centre-Sud	Bazega	12 096	86	17	2	105	57 725 928
Centre-Sud	Nahouri	4 305	31	6	1	38	20 542 894
Centre-Sud	Zoundweogo	3 417	24	5	0	30	16 308 363
Centre	Kadiogo	70 760	505	101	10	617	337 693 126
Est	Gnagna	91 320	652	130	13	796	435 811 893
Est	Gourma	53 742	384	77	8	468	256 478 410
Est	Komonjdjari	43 955	314	63	6	383	209 769 375
Est	Kompienga	31 334	224	45	4	273	149 537 949
Est	Tapoa	82 947	592	118	12	723	395 856 776
Nord	Loroum	98 670	705	141	14	860	470 891 309
Nord	Passore	50 356	360	72	7	439	240 318 850
Nord	Yatenga	146 584	1 047	209	21	1 277	699 553 577

Régions	Provinces	Population totale en Phase 3 à 4	Nombre de ménages vulnérable à assister	Nombre de ménages PDI à assister	Nombre de ménage hôte à assister	Nombre de kits volailles	Coût total KITS (F.CFA)
Nord	Zondoma	18 673	133	27	3	163	89 114 243
Plateau Central	Ganzourgou	5 358	38	8	1	47	25 568 734
Plateau Central	Kourweogo	11 866	85	17	2	103	56 627 994
Plateau Central	Oubritenga	17 228	123	25	2	150	82 217 106
Sahel	Oudalan	67 772	484	97	10	591	323 431 732
Sahel	Seno	45 150	322	64	6	393	215 471 461
Sahel	Soum	118 743	848	170	17	1 035	566 685 117
Sahel	Yagha	43 042	307	61	6	375	205 411 478
Sud-Ouest	Bougouriba	3 434	25	5	0	30	16 386 630
Sud-Ouest	Ioba	11 677	83	17	2	102	55 724 965
Sud-Ouest	Noumbiel	4 409	31	6	1	38	21 040 272
Sud-Ouest	Poni	7 914	57	11	1	69	37 769 368
Total		1 749 437	12 496	2 499	250	15 245	8 348 977 703
Coût de mise en œuvre							834 897 770
Coût de l'opération							9 183 875 473

C.4. Déparasitage et vaccination contre la variole aviaire et la maladie de New Castle de la volaille des ménages vulnérables

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Déparasitage et vaccination gratuits contre la variole aviaire et la maladie de NewCastle de la volaille des ménages vulnérables
Objectif	Renforcer le taux d'immunité des volailles des ménages cibles contre la variole aviaire et la maladie de NewCastle
Description de l'opération	Elle consiste à un déparasitage de la volaille suivi de la vaccination contre la maladie de Newcastle et la variole aviaire
Critères de ciblage	20% des ménages vulnérables en phase 3 et 4 situés dans les zones à déficit céréalier
Nombre de ménages à assister	34 179 ménages
Nombre de têtes de volaille	717 758 têtes
Localisation	20 provinces déficitaires de céréales ayant des populations en phase 3 et 4 selon le CH
Période et durée de l'opération	Saison épidémique (octobre à décembre) soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	94 106 186 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	DGSV/CPAVI/ Vétérinaires privés et PTF
Priorités opérationnelles	Acquisition de vaccins et déparasitants

L'objectif de cette activité est de renforcer le taux d'immunité des volailles contre la variole aviaire et la maladie de NewCastle des ménages vulnérables ciblés dans 20 provinces en déficit

céréalière. Un taux de 20% est appliqué sur les populations vulnérables en phase 3 et 4 issus de l'analyse du cadre harmonisé afin de déterminer le nombre de ménages à assister. Dans chaque ménage, une moyenne de 21 têtes de volailles sera vaccinée et déparasitée. Cette opération permettra de réduire considérablement la mortalité de la volaille. L'option retenue est la gratuité de l'opération dont le coût total de mise en œuvre est de **94 106 186 F CFA**. La situation détaillée de l'opération dans les provinces est illustrée par le tableau ci-dessous.

Tableau 46: Déparasitage et vaccination contre la variole aviaire et la Maladie de Newcastle (MNC)

Régions	Provinces	Nombre de ménages à assister	Nombre de têtes de volaille	Quantité de dose contre la MNC	Quantité de dose contre la variole aviaire	Quantité de déparasitant volaille	Coût vaccin contre la MNC	Coût vaccin contre la variole aviaire	Coût déparasitants volaille	Coût total
Boucle du Mouhoun	Bale	94	1 973	1973	3 946	1 973	39 459	118 376	59 188	217 023
Centre	Kadiogo	2 022	42 456	42456	84 912	42 456	849 119	2 547 357	1 273 679	4 670 155
Centre-Est	Kouritenga	764	16 035	16035	32 070	16 035	320 696	962 087	481 044	1 763 827
Centre-Nord	Bam	3 372	70 805	70805	141 610	70 805	1 416 096	4 248 288	2 124 144	7 788 528
Centre-Nord	Namentenga	3 939	82 715	82715	165 430	82 715	1 654 295	4 962 885	2 481 443	9 098 623
Centre-Nord	Sanmatenga	3 655	76 760	76760	153 520	76 760	1 535 199	4 605 597	2 302 799	8 443 595
Centre-Ouest	Boulkiemde	1 513	31 765	31765	63 530	31 765	635 304	1 905 911	952 956	3 494 171
Est	Gnagna	2 609	54 792	54792	109 584	54 792	1 095 836	3 287 507	1 643 754	6 027 096
Est	Komonjdjari	1 256	26 373	26373	52 746	26 373	527 459	1 582 376	791 188	2 901 023
Nord	Loroum	2 819	59 202	59202	118 404	59 202	1 184 042	3 552 125	1 776 063	6 512 230
Nord	Passore	1 439	30 214	30214	60 427	30 214	604 274	1 812 823	906 412	3 323 509
Nord	Yatenga	4 188	87 950	87950	175 901	87 950	1 759 006	5 277 018	2 638 509	9 674 533
Nord	Zoundoma	534	11 204	11204	22 408	11 204	224 075	672 225	336 113	1 232 413
Plateau Central	Ganzourgou	153	3 215	3215	6 429	3 215	64 292	192 875	96 438	353 605
Plateau Central	Kourweogo	339	7 119	7119	14 239	7 119	142 389	427 168	213 584	783 141
Plateau Central	Oubritenga	492	10 337	10337	20 673	10 337	206 732	620 197	310 099	1 137 028
Sahel	Oudalan	1 936	40 663	40663	81 326	40 663	813 259	2 439 778	1 219 889	4 472 926
Sahel	Seno	1 290	27 090	27090	54 180	27 090	541 796	1 625 389	812 695	2 979 880
Sahel	Soum	3 393	71 246	71246	142 491	71 246	1 424 912	4 274 737	2 137 369	7 837 018
Sahel	Yagha	1 230	25 825	25825	51 650	25 825	516 501	1 549 503	774 751	2 840 755
TOTAL		37 035	777 737	777 737	1 555 474	777 737	15 554 742	46 664 225	23 332 112	85 551 078
Coût de mise en œuvre										8 555 108
Coût de l'opération										94 106 186

C.5. Distribution de kits de petits ruminants aux ménages vulnérables, PDI et hôtes.

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Opération de distribution gratuite de kits de petits ruminants aux ménages vulnérables, PDI et hôtes
Objectifs	Reconstituer les moyens d'existence des ménages vulnérables, PDI et hôtes
Description de l'opération	L'appui consiste à doter chaque ménage bénéficiaire d'un kit petit ruminant constitué de reproducteurs (03 femelles et 01 mâle), d'un appui en intrants zootechniques, vétérinaires, d'équipement de production et en matériel de construction de bergerie. L'activité sera menée en collaboration avec les services techniques concernés de l'Etat.
Critères de ciblage	Le ciblage concernera 1% des ménages éleveurs vulnérables, 2% des PDI en phase 3 à 4 du CH et 5% des hôtes des PDI ciblés. Le choix sera prioritairement orienté vers les jeunes et les femmes chefs de ménages.
Nombre de ménages	8 010 ménages
Nombre de kits petits ruminants	8 010 kits
Localisation	41 provinces ayant des populations en phase 3 et 4 du CH
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024, soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	4 876 842 369 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	FAO, CICR, CRUS, PDPS, OXFAM, WORLD Vision, TDH
Priorités opérationnelles	L'accessibilité des sites (sécurité), Magasin de stockage, Disponibilité des ressources

L'opération de distribution de kits de petits ruminants aux ménages vulnérables, PDI et hôtes en relèvement vise à reconstituer les moyens d'existence des ménages vulnérables, PDI et hôtes. Il s'agira de restaurer des actifs en animaux perdus par les ménages d'éleveurs vulnérables. Ainsi, un kit de petit ruminant (ovins ou caprins) sera mis à la disposition de chaque ménage vulnérable bénéficiaire. Le kit petit ruminant est constitué de reproducteurs (03 femelles et 01 mâle), d'un appui en intrants zootechniques, vétérinaires, d'équipements de production et en matériel de construction de bergerie. Le coût unitaire du kit petit ruminant est de 553 500 FCFA (voir annexe ...). Le choix des bénéficiaires se basera sur des critères de vulnérabilité et la perte récente de cheptel tout en accordant la priorité aux jeunes et aux femmes chefs de ménages. Ainsi, les races seront choisies selon leurs aptitudes à s'adapter et de préférence les races déjà élevées dans la localité. La distribution des animaux interviendra après une période de mise en quarantaine. Au total 8 010 ménages vulnérables y compris les PDI et leurs hôtes seront bénéficiaires pour cette opération. Le coût total de l'opération est estimé à 4 876 842 369 F CFA.

Le tableau suivant présente les nombres de bénéficiaires dans les provinces concernées et les coûts associés.

Tableau 47 : Distribution de kits de petits ruminants aux ménages vulnérables, PDI et hôtes

Régions	Provinces	Phase 3 à 4 CH	Nombre de ménages vulnérable à assister	Nombre de ménages PDI à assister	Nombre de ménages hôtes à assister	Nombre de kits PR	Coût total KITS (F.CFA)
Boucle du Mouhoun	Bale	3 288	5	10	0	15	8 333 136
Boucle du Mouhoun	Banwa	11 421	16	34	2	52	28 943 851
Boucle du Mouhoun	Kossi	31 219	45	94	5	143	79 116 112
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	12 923	18	39	2	59	32 748 935
Boucle du Mouhoun	Nayala	14 692	21	44	2	67	37 233 398
Boucle du Mouhoun	Sourou	34 174	49	103	5	156	86 606 006
Cascades	Comoe	14 512	21	44	2	66	36 776 475
Centre-Est	Boulgou	40 825	58	122	6	187	103 459 432
Centre-Est	Koumpelogo	48 538	69	146	7	222	123 006 501
Centre-Est	Kouritenga	26 725	38	80	4	122	67 726 658
Centre-Nord	Bam	118 008	169	354	18	540	299 060 510
Centre-Nord	Namentenga	137 858	197	414	21	631	349 364 957
Centre-Nord	Sanmatenga	127 933	183	384	19	586	324 213 493
Centre-Ouest	Boulkiemde	52 942	76	159	8	242	134 167 646
Centre-Ouest	Sanguie	12 839	18	39	2	59	32 537 124
Centre-Ouest	Sissili	11 376	16	34	2	52	28 830 190
Centre-Ouest	Ziro	5 416	8	16	1	25	13 724 781
Centre-Sud	Bazega	12 096	17	36	2	55	30 653 753
Centre-Sud	Nahouri	4 305	6	13	1	20	10 908 734
Centre-Sud	Zoundweogo	3 417	5	10	1	16	8 660 104
Centre	Kadiogo	70 760	101	212	11	324	179 322 569
Est	Gnagna	91 320	130	274	14	418	231 425 819
Est	Gourma	53 742	77	161	8	246	136 195 747
Est	Komonjdjari	43 955	63	132	7	201	111 392 209

Régions	Provinces	Phase 3 à 4 CH	Nombre de ménages vulnérable à assister	Nombre de ménages PDI à assister	Nombre de ménages hôtes à assister	Nombre de kits PR	Coût total KITS (F.CFA)
Est	Kompienga	31 334	45	94	5	143	79 407 980
Est	Tapoa	82 947	118	249	12	380	210 208 762
Nord	Loroum	98 670	141	296	15	452	250 053 770
Nord	Passore	50 356	72	151	8	231	127 614 660
Nord	Yatenga	146 584	209	440	22	671	371 478 526
Nord	Zoundoma	18 673	27	56	3	85	47 321 647
Plateau Central	Ganzourgou	5 358	8	16	1	25	13 577 567
Plateau Central	Kourweogo	11 866	17	36	2	54	30 070 726
Plateau Central	Oubritenga	17 228	25	52	3	79	43 659 114
Sahel	Oudalan	67 772	97	203	10	310	171 749 451
Sahel	Seno	45 150	64	135	7	207	114 420 143
Sahel	Soum	118 743	170	356	18	544	300 922 415
Sahel	Yagha	43 042	61	129	6	197	109 078 068
Sud-Ouest	Bougouriba	3 434	5	10	1	16	8 701 665
Sud-Ouest	Ioba	11 677	17	35	2	53	29 591 197
Sud-Ouest	Noumbiel	4 409	6	13	1	20	11 172 853
Sud-Ouest	Poni	7 914	11	24	1	36	20 056 375
TOTAL		1 749 437	2 499	5 248	262	8 010	4 433 493 063
Coût de mise en œuvre							443 349 306
Coût de l'opération							4 876 842 369

C.6. Déparasitage et vaccination des petits ruminants contre la peste des petits ruminants (PPR) et la pasteurellose

Résultat N°: 3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités
Nom de l'activité	Déparasitage et vaccination gratuits des petits ruminants contre la PPR et la Pasteurellose
Objectif	Renforcer le taux d'immunité des petits ruminants des ménages vulnérables contre la PPR et la pasteurellose
Description de l'opération	Elle consiste à un déparasitage des petits ruminants suivi de leur vaccination contre la PPR et la Pasteurellose
Critères de ciblage	10% des ménages vulnérables en phase 3 et 4 selon l'analyse du CH des provinces à déficit fourrager
Nombre de ménages à assister	15 870 ménages
Nombre de têtes de petits ruminants	133 906 têtes
Localisation	20 provinces déficitaires en fourrage ayant des populations en phase 3 et 4 selon le CH
Période et durée de l'opération	Octobre à décembre 2024 soit 3 mois
Budget/montant de l'opération	147 296 473 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	FAO, DGSV/DRARAH, Vétérinaires privés
Priorités opérationnelles	Acquisition de vaccins et déparasitant

La Peste des Petits Ruminants (PPR) et la pasteurellose constituent des principales causes de mortalité des petits ruminants au Burkina Faso. Ces maladies ont un fort impact sur les moyens d'existence des populations vulnérables et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'opération vise à vacciner et à déparasiter 133 906 têtes de petits ruminants contre ces maladies en raison d'une dose pour chaque traitement par tête. L'action sera menée dans les 20 provinces à déficit fourrager et concernera 15 870 ménages vulnérables en phase 3 et 4 selon l'analyse du cadre harmonisé. Les normes HEA, ont permis de déterminer le nombre de petits ruminants des ménages vulnérables à protéger. Cette opération sera conduite par les services techniques déconcentrés de santé animale (publiques et privés). Le coût total de l'opération est évalué à 147 296 473 F CFA.

Le tableau ci-après présente la planification de la vaccination contre la peste des petits ruminants et la pasteurellose.

Tableau 48: Vaccination contre la peste des petits ruminants et la pasteurellose

Régions	Provinces	Population en phase 3 à 4	Nombre de ménages à assister	Quantité de dose contre la PPR	Quantité de dose contre la pasteurellose	Quantité de déparasitants PR	Coût vaccin contre la PPR	Coût vaccin contre la pasteurellose	Coût déparasitants PR	Coût total
Boucle du Mouhoun	Bale	3 288	47	329	329	329	32 882	49 323	246 617	328 822
Cascades	Comoe	14 512	207	2 280	2 280	2 280	228 043	342 065	1 710 324	2 280 432
Centre-Est	Boulgou	40 825	583	2 916	2 916	2 916	291 605	437 407	2 187 035	2 916 046
Centre-Est	Koulpelogo	48 538	693	3 467	3 467	3 467	346 699	520 048	2 600 241	3 466 989
Centre-Est	Kouritenga	26 725	382	3 818	3 818	3 818	381 781	572 671	2 863 355	3 817 807
Centre-Nord	Namentenga	137 858	1 969	19 694	19 694	19 694	1 969 399	2 954 098	14 770 491	19 693 989
Centre-Nord	Sanmatenga	127 933	1 828	9 138	9 138	9 138	913 809	1 370 714	6 853 568	9 138 090
Centre-Ouest	Sissili	11 376	163	1 463	1 463	1 463	146 266	219 399	1 096 997	1 462 663
Centre-Sud	Zoundweogo	3 417	49	488	488	488	48 818	73 227	366 133	488 177
Centre	Kadiogo	70 760	1 011	7 076	7 076	7 076	707 599	1 061 399	5 306 994	7 075 992
Est	Gnagna	91 320	1 305	13 046	13 046	13 046	1 304 566	1 956 849	9 784 247	13 045 663
Est	Komonjdjari	43 955	628	4 395	4 395	4 395	439 549	659 323	3 296 617	4 395 489
Est	Kompienga	31 334	448	3 133	3 133	3 133	313 341	470 011	2 350 054	3 133 405
Est	Tapoa	82 947	1 185	8 295	8 295	8 295	829 475	1 244 212	6 221 061	8 294 748
Nord	Yatenga	146 584	2 094	20 941	20 941	20 941	2 094 055	3 141 082	15 705 411	20 940 549
Plateau Central	Ganzourgou	5 358	77	383	383	383	38 269	57 403	287 017	382 689
Plateau Central	Oubritenga	17 228	246	2 461	2 461	2 461	246 110	369 165	1 845 825	2 461 100

Régions	Provinces	Population en phase 3 à 4	Nombre de ménages à assister	Quantité de dose contre la PPR	Quantité de dose contre la pasteurellose	Quantité de déparasitants PR	Coût vaccin contre la PPR	Coût vaccin contre la pasteurellose	Coût déparasitants PR	Coût total
Sahel	Seno	45 150	645	5 160	5 160	5 160	515 997	773 995	3 869 974	5 159 966
Sahel	Soum	118 743	1 696	18 660	18 660	18 660	1 865 957	2 798 935	13 994 675	18 659 567
Sahel	Yagha	43 042	615	6 764	6 764	6 764	676 370	1 014 555	5 072 777	6 763 702
TOTAL		1 110 891	15 870	133 906	133 906	133 906	13 390 588	20 085 883	100 429 414	133 905 885
Coût de mise en œuvre										13 390 588
Coût de l'opération										147 296 473

2.5.3.4 Résultats 4 : Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national

D.1. Renforcement des systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale

Résultat N° : 4	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national
Nom de l'action	Suivi du système d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale
Objectif	Informers les décideurs sur l'évolution courante et projetée de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages
Description de l'action	Il s'agit d'organiser des activités de suivi évaluation de la campagne agro-pastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages ; de collecte des paramètres clés ; d'analyse de l'économie des ménages ; d'analyse de la vulnérabilité selon le cadre harmonisé.
Critères de ciblage	Acteurs du CNSA au niveau central et déconcentré
Nombre de personnes	-
Localisation	Toutes les 13 régions
Période et durée de l'opération	Toute l'année selon un calendrier détaillé
Budget/montant de l'opération	166 000 000 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Structures étatiques, PTF, SNU, ONG, OPA
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières

L'opération de renforcement des systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale consiste à mettre en place des systèmes d'alerte sur les de risques humanitaires et les réponses à apporter pour juguler ces risques.

L'objectif de cette opération est d'informer les décideurs sur l'évolution courante et projetée de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages. Il s'agit d'organiser des activités de suivi évaluation de la campagne agro-pastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, de faire une collecte des paramètres clés, d'analyser de l'économie des ménages et d'analyser de la vulnérabilité selon le cadre harmonisé.

L'opération se déroule dans toutes 13 régions du pays pour coût global de 166 000 000 F CFA. Le financement de l'opération sera assuré par l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les ONG, les organisations professionnelles agricoles, etc. Le détail du coût de l'action est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 49 : Coût des activités de suivi du système d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale

N°	Activités	Quantité	Coût unitaire	Montant (F CFA)
1	Mission conjointe SAP/GTP de suivi évaluation de la campagne agro-pastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle	6	12 000 000	72 000 000
2	Atelier d'analyse CH	2	50 000 000	100 000 000
3	Mission de collecte des paramètre clés	2	4 000 000	8 000 000
4	Atelier d'analyse OA	2	3 000 000	6 000 000
Total				186 000 000

D.2. Renforcement des capacités de la coordination des activités du PRSPV

Résultat N° : 4	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national
Nom de l'action	Renforcement des capacités de la coordination des activités du PRSPV
Objectif	Renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure planification et coordination des plans de réponse
Description de l'action	Il s'agit d'organiser des activités : <ul style="list-style-type: none"> - de formation des acteurs sur l'élaboration des plans de réponse ; - de formation des acteurs sur les outils de collecte des données ; - des rencontres de la Task Force ; - d'harmonisation des planifications de l'Etat et des partenaires ; - d'actualisation du PRSPV ; - de supervision des interventions du PRSPV ; - d'élaboration du PRSPV 2024.
Critères de ciblage	Acteurs du CNSA au niveau central et déconcentré
Nombre de personnes	-
Localisation	Nationale
Période et durée de l'opération	Janvier-décembre 2024
Budget/montant de l'opération	89 630 000 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Structures étatiques, PUDTR, PTF, SNU, ONG, OPA
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières

Le renforcement des capacités de la coordination des activités du PRSPV vise à connaître les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre afin de les suivre et les gérer au niveau local, régional et national. L'objectif de cette opération est d'améliorer les capacités des acteurs pour une meilleure planification et coordination des plans de réponse. Le renforcement des capacités concerne tous les acteurs impliqués dans le PRSPV et s'étale sur toute la période de l'année 2024 allant de janvier à décembre.

Le coût global de cette activité s'élève à 89 630 000 F CFA. Le détail du coût de l'action est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 50 : Coût des activités de renforcement des capacités de la coordination des activités du PRSPV

N°	Activités	Quantité	Coût unitaire (F CFA)	Montant (F CFA)
1	Formation des acteurs sur l'élaboration des plans de réponse	1	8 630 000	8 630 000
2	Formation des acteurs sur les outils de collecte des données	1	10 000 000	10 000 000
3	Rencontres de la Task Force (niveau central et régional)	PM	18 000 000	18 000 000
4	Organisation du 1 ^{er} atelier national d'harmonisation des planifications de l'Etat et des partenaires	1	4 000 000	4 000 000
5	Actualisation du PRSPV	1	15 000 000	15 000 000

6	Organisation du 2 ^{ème} atelier national d'harmonisation des planifications de l'Etat et des partenaires	1	4 000 000	4 000 000
7	Supervision des interventions du PRSPV	PM	15 000 000	15 000 000
8	Elaboration du PRSPV 2025	1	15 000 000	15 000 000
Total				89 630 000

D.3. Vulgarisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV

Résultat N° : 4	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national
Nom de l'action	Vulgarisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV
Objectif	Réaliser la diffusion et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV
Description de l'action	Il s'agit d'organiser des activités de diffusion, de suivi/supervision et de capitalisation de la mise en œuvre du plan
Critères de ciblage	-
Nombre de personnes	-
Localisation	Nationale
Période et durée de l'opération	Février - juin 2024
Budget/montant de l'opération	48 018 000 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Structures étatiques, PUDTR, PTF, SNU, ONG, OPA
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières

L'activité de vulgarisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV vise également à connaître les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre afin de les suivre et les gérer au niveau local, régional et national. L'objectif de cette activité est de réaliser la diffusion et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV sur le toute l'étendue du territoire national. Il s'agit d'organiser des activités de diffusion, de suivi/supervision et de capitalisation de la mise en œuvre du plan.

L'activité est prévue pour se dérouler sur toute l'étendue du territoire national et sa mise en œuvre s'élève à 48 018 000 F CFA. Cette activité sera mise en œuvre grâce à la contribution de l'Etat et ses partenaires, les ONG et les organisations professionnelles agricoles. Le détail du coût de l'action est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 51 : Coût des activités de vulgarisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV

N°	Activités	Quantité	Coût unitaire (F CFA)	Montant (F CFA)
1.	Examen du PRSPV et de ses rapports bilans aux sessions du CT-CNSA	5	PM	
2.	Atelier national de diffusion et d'appropriation du PRSPV 2024	1	3000 000	3 000 000

3.	Ateliers régionaux de diffusion et d'appropriation du PRSPV 2024	13	693 000	9 009 000
4.	Ateliers régionaux de diffusion de l'outil de suivi-évaluation du PRSPV 2024	13	693 000	9 009 000
5.	Suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (PRSPV) 2024	3	9 000 000	27 000 000
Total				48 018 000

D.4. Communication et plaidoyer pour la mobilisation des ressources du PRSPV

Résultat N° : 4	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national
Nom de l'action	Communication et plaidoyer pour la mobilisation des ressources du PRSPV
Objectif	Réaliser des actions de communication et faire des plaidoyers pour une meilleure mise en œuvre du PRSPV
Description de l'action	Elle consiste à dérouler les activités du plan de communication portant sur la mise en œuvre du PRSPV à travers la réalisation des films documentaires, des capsules, des télé-débats, la reproduction des documents et de reportage sur les interventions.
Critères de ciblage	-
Nombre de personnes	-
Localisation	Nationale
Période et durée de l'opération	Janvier-décembre 2024
Budget/montant de l'opération	30 000 000 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Structures étatiques, projets étatiques, PTF, SNU, ONG, OPA
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières

L'activité de communication et plaidoyer pour la mobilisation des ressources du PRSPV vise aussi à connaître les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre afin de les suivre et les gérer au niveau local, régional et national.

L'objectif de cette activité est de réaliser des actions de communication et faire des plaidoyers pour une meilleure mise en œuvre du PRSPV. Il s'agit de dérouler les activités du plan de communication portant sur la mise en œuvre du PRSPV à travers la réalisation des films documentaires, des capsules, des télé-débats, la reproduction des documents et de reportage sur les interventions.

L'activité se déroulera sur toute l'étendue nationale de janvier à décembre 2024. Elle coûtera 30 000 000 F CFA avec la contribution de l'Etat et ses partenaires, les ONG et les organisations professionnelles agricoles. Le détail du coût de l'action est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 52 : Coût des activités de plaidoyer et de communication du PRSPV 2024

N°	Activités	Quantité	Coût unitaire	Montant (F CFA)
1.	Réalisation des films documentaires	PM	-	-
2.	Réalisation des capsules	PM	-	-
3.	Réalisation des télé-débats	PM	-	-
4.	Reproduction des documents	PM	-	-
5.	Couverture médiatique de quelques activités du PRSPV	PM	-	-
6.	Réalisation de 2 publi-reportages (1 RTB télé, 1 presse écrite (Sidwaya) sur les interventions du PRSPV	PM	-	-
	Montant global	-	-	30 000 000

D.5. Capitalisation et consolidation des données sur les interventions à travers une Revue Après Actions (RAA) des interventions du PRSPV

Résultat N° : 4	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national
Nom de l'action	Capitalisation et consolidation des données sur les interventions à travers une revue après actions des interventions du PRSPV
Objectif	Faire le bilan de la mise en œuvre des interventions du PRSPV
Description de l'action	Il s'agit de réaliser des ateliers bilan et de capitalisation des interventions du PRSPV
Critères de ciblage	-
Nombre de personnes	-
Localisation	Nationale
Période et durée de l'opération	Janvier-décembre
Budget/montant de l'opération	27 000 000 F CFA
Partenaires de mise en œuvre	Structures étatiques, projets étatiques, PTF, SNU, ONG, OPA
Priorités opérationnelles	Disponibilité des ressources financières

L'activité de capitalisation et consolidation des données sur les interventions à travers une Revue Après Actions (RAA) des interventions du PRSPV vise de même à connaître les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre afin de les suivre et les gérer au niveau local, régional et national.

L'objectif est de faire le bilan de la mise en œuvre des interventions du PRSPV. Il s'agit de réaliser des ateliers bilan et de capitalisation des interventions du PRSPV.

L'activité se déroulera sur toute l'étendue nationale de janvier à décembre 2024. Elle coûtera 27 000 000 F CFA avec la contribution de l'Etat et ses partenaires, les ONG et les organisations professionnelles agricoles. Le détail du coût de l'action est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 53 : Coût des activités de capitalisation du PRSPV 2024

N°	Activités	Quantité	Coût unitaire	Montant F CFA
1	Capitaliser la mise en œuvre du Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (PRSPV) 2024	3	9 000 0000	27 000 000
	Montant global			27 000 000

2.6 Budget et financement du PRSPV 2024

2.6.1 Budget global du PRSPV 2024

Le budget global du PRSPV de 2024 s'élève à cent cinquante sept milliards deux cent soixante onze millions cent cinquante deux milles neuf cent trente huit (**157 271 152 938**) francs CFA.

2.6.1.1 Répartition budgétaire par résultat

La répartition de ce budget par résultat se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 54 : Budget du PRSPV 2024 par résultat

N°	Résultats	Montant (F CFA)	Proportion (%)
R1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré	98 678 045 764	62,74
R2	La prise en charge et la prévention de la malnutrition sont renforcées	27 622 473 025	17,56
R3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles sont protégés et réhabilités	30 609 986 149	19,46
R4	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national	360 648 000	0,23
Total		157 271 152 938	100

2.6.1.2 Répartition budgétaire par action

Tableau 55: Budget du PRSPV 2024 par action

Domaines	Actions	Coûts des actions par phase en F CFA			Prévision financière totale en F CFA	Cibles bénéficiaires par phase		
		Mititation	Soudure	Rélevement		Mititation	Soudure	Rélevement
Assistance Alimentaire	Distribution gratuite des vivres	4 828 457 160	47 030 902 419	2 829 892 435	54 689 252 014	349 888	2 272 024	410 129
Assistance Alimentaire	Food for work/Asset	15 967 462 500	0	7 983 731 250	23 951 193 750	363 000	0	363 000
Assistance Alimentaire	Vente de céréales à prix subventionné	5 009 400 000	10 018 800 000	5 009 400 000	20 037 600 000	96 800	193 600	96 800
Sous total Assistance Alimentaire		25 805 319 660	57 049 702 419	15 823 023 685	98 678 045 764	-	-	-
Nutrition et eau potable	Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAM	2 797 344 893	1 223 838 391	1 806 618 577	5 827 801 860	139 867	61 192	90 331
Nutrition et eau potable	Prise en charge des enfants de 6 à 59 mois MAS	2 680 911 853	1 140 814 998	1 882 344 747	5 704 071 598	59 576	25 351	41 830
Nutrition et eau potable	Prise en charge de la malnutrition chez les FEFA	1 554 106 450	333 022 811	475 746 873	2 362 876 134	48 752	20 894	29 848
Nutrition et eau potable	Prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois	6 035 094 000	3 017 547 000	3 017 547 000	12 070 188 000	111 761	111761	111761
Nutrition et eau potable	Prévention de la malnutrition chez les FEFA	357 232 273	76 549 773	109 356 818	543 138 865	13 820	5 923	8 462
Nutrition et eau potable	Création de jardins nutritifs	360 290 250	-	-	360 290 250	1410		

Domaines	Actions	Coûts des actions par phase en F CFA			Prévision financière totale en F CFA	Cibles bénéficiaires par phase		
		Mititation	Soudure	Rélevement		Mititation	Soudure	Rélevement
Nutrition et eau potable	Distribution d'urgence d'eau potable	119 481 319	-	-	119 481 319	132 755		
Nutrition et eau potable	Réhabilitations de forages	314 625 000	-	-	314 625 000	37 755		
Nutrition et eau potable	Réalisation de poste d'eau autonome (PEA)	320 000 000	-	-	320 000 000	8 000		
Sous total Nutrition, eau potable		14 539 086 038	5 791 772 972	7 291 614 014	27 622 473 025	-	-	-
Production végétale	Distribution gratuite d'intrants agricoles	1 877 882 192	-	-	1 877 882 192	6 465	-	-
Production végétale	Vente d'intrants agricoles à prix subventionné	6 445 597 722	-	-	6 445 597 722	73 511	-	
Production végétale	Soutien à la production maraîchère des zones vulnérables	1 432 214 968	-	1 048 847 284	2 481 062 252	25 089	-	25 089
Production végétale	Soutien à la production maraîchère hors sol des PDI des zones à fort défi sécuritaire	284 883 166	-	-	284 883 166	4 205	-	-
Sous totale production végétale		10 040 578 048	0	1 048 847 284	11 089 425 332	-	-	-
Production animale	Vente à prix subventionné d'aliment bétail	1 467 021 474			1 467 021 474	19 399		
Production animale	Distribution gratuite d'aliment bétail aux	1 349 380 558			1 349 380 558	8 023		

Domaines	Actions	Coûts des actions par phase en F CFA			Prévision financière totale en F CFA	Cibles bénéficiaires par phase		
		Mititation	Soudure	Rélevement		Mititation	Soudure	Rélevement
	éleveurs vulnérables, aux PDI et aux hôte							
Production animale	Distribution gratuite d'aliments volaille	126 035 071	-	-	126 035 071	18 518	-	-
Production animale	Distribution de noyaux reproducteurs de volailles aux ménages vulnérables, PDI et hôtes	-	-	9 183 875 473	9 183 875 473	-	-	15 245
Production animale	Réalisation de forages pastoraux et AEPS à usage pastoral	1 478 400 000	-	-	1 478 400 000	-	-	-
Production animale	Réhabilitation de forages pastoraux et AEPS à usage pastoral	178 200 000	-	-	178 200 000	-	-	-
Production animale	Vente à prix subventionné de semences fourragères	164 946 958	-	-	164 946 958	24 992	-	-
Production animale	Distribution gratuite de semences fourragères	31 422 351	-	-	31 422 351	4 761	-	-
Production animale	Déparasitage et vaccination contre la variole aviaire et la maladie de New Castle de la volaille des ménages vulnérable	-	-	94 106 186	94 106 186	-	-	777 737

Domaines	Actions	Coûts des actions par phase en F CFA			Prévision financière totale en F CFA	Cibles bénéficiaires par phase		
		Mititation	Soudure	Rélevement		Mititation	Soudure	Rélevement
Production animale	Déparasitage et vaccination des petits ruminants contre la peste des petits ruminants (PPR) et la pasteurellose	-	-	147 296 473	147 296 473	-	-	15 870
Production animale	Distribution de noyaux reproducteurs de porcins aux ménages vulnérables	155 313 336	-	-	155 313 336	157	-	-
Production animale	Distribution de noyaux reproducteurs de petits ruminants aux ménages vulnérables, PDI et hôtes	-	-	4 876 842 369	4 876 842 369	-	-	8 010
Production animale	Distribution de kits apicoles aux ménages vulnérables en période de rélevement	-	-	267 720 567	267 720 567	-	-	1 114
Sous totale production animale		4 950 719 748	-	14 569 841 069	19 520 560 817	-	-	-
Coordination de la réponse	Renforcement des systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale	-	-	-	166 000 000	-	-	-
Coordination de la réponse	Renforcement des capacités de la coordination des activités du PRSPV	-	-	-	89 630 000	-	-	-
Coordination de la réponse	Vulgarisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PRSPV	-	-	-	48 018 000	-	-	-

Domaines	Actions	Coûts des actions par phase en F CFA			Prévision financière totale en F CFA	Cibles bénéficiaires par phase		
		Mititation	Soudure	Rélevement		Mititation	Soudure	Rélevement
Coordination de la réponse	Communication et plaidoyer pour la mobilisation des ressources du PRSPV	-	-	-	30 000 000	-	-	-
Coordination de la réponse	Capitalisation et consolidation des données sur les interventions à travers une Revue Après Actions (RAA) des interventions du PRSPV	-	-	-	27 000 000	-	-	-
Sous total coordination		-	-	-	360 648 000	-	-	-
Coût global PRSPV 2024		55 335 703 494	62 841 475 392	38 733 326 052	157 271 152 938	-	-	-
Proportion par phase (%)		36,18	39,96	24,63	100	-	-	-

2.6.2 Financement du PRSPV 2024

Les différentes sources de financement du plan sont :

- les ressources mobilisées à travers le budget national ;
- les ressources des partenaires intervenant dans la mise en œuvre du plan. Il s'agit des contributions à travers la mise en œuvre directe d'activités concourant au plan par les partenaires techniques et opérationnels (Agences des Nations Unies, ONG et associations, secteur privé, autres partenaires bilatéraux et multilatéraux) ;
- les mécanismes qui permettent une mobilisation rapide de fonds (Mécanisme de Réponse Rapide aux crises par exemple).

Le montant des ressources financières mobilisées à la date du 10 avril 2024 est de soixante cinq milliards quatre vingt sept millions neuf cent cinquante un mille quatre cent trente neuf (**65 087 951 439**) francs CFA. Ce montant correspond à 41,39 % du montant total du PRSPV 2024 pour un besoin de financement de **92 183 201 499** francs CFA, soit 58,61 %.

La contribution financière des partenaires humanitaires s'améliorera à l'issue du second atelier d'harmonisation des planifications entre l'Etat, les acteurs du cluster sécurité alimentaire et du cluster nutrition envisagé en fin avril 2024. Au niveau de l'Etat, les contributions des structures qui n'étaient pas encore disponibles au moment de l'élaboration du document seront également capitalisées.

Tableau 56: Intentions de financement du PRSPV 2024 à la date du 10 avril 2024

Domaines	Budget (F CFA)	Intentions de financement (FCFA)			GAP (FCFA)
		Etat	Partenaires	Total	
Assistance alimentaire	98 678 045 764	17 061 246 500	20 516 126 599	37 577 373 099	61 100 672 665
Protection des moyens d'existence	30 609 986 149	15 410 573 300	1 451 106 759	16 861 680 059	13 748 306 090
Nutrition-Eau Potable	27 622 473 025	2 227 541 807	8 421 356 474	10 648 898 281	16 973 574 744
Coordination et suivi-évaluation	360 648 000	0	0	0	360 648 000
Total	157 271 152 938	34 699 361 607	30 388 589 832	65 087 951 439	92 183 201 499

2.6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

Au regard de la diversité des domaines couverts par le plan et de l'importance des besoins de financements, une stratégie de mobilisation des ressources s'avère nécessaire. Elle comprendra une rencontre des décideurs, des actions de plaidoyers et l'activation des différents mécanismes de financement sur la base du bilan et des leçons apprises de la mise en œuvre du PRSPV 2023.

En effet, pour susciter un engouement des partenaires humanitaires et de développement pour le financement du plan et des actions prioritaires de redressement (largement sous financées), une rencontre sera organisée entre les Ministres du secteur rural, de la santé, de l'action humanitaire et les principaux partenaires techniques et financiers après l'adoption du plan par le Gouvernement.

Les autres actions consisteront essentiellement à :

- mener des actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour un accompagnement conséquent de la mise en œuvre du plan de réponse ;
- activer tout mécanisme de financement existant dans les dispositifs nationaux et régionaux (UEMOA, CEDEAO,...) de gestion de la situation alimentaire ;
- mener des actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour faire du PRSPV un cadre de référence de priorisation des interventions d'automatisation des PDI et en matière de renforcement de résilience des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

2.7 Coordination et stratégie de mise en œuvre du PRSPV

2.7.1 Mécanisme de coordination et collaboration entre acteurs

La coordination de la mise en œuvre du PRSPV est placée sous le lead du SE-CNSA qui travaillera en étroite collaboration avec la Task Force nationale. Les activités suivantes seront réalisées :

- deux ateliers d'harmonisation des planifications de l'Etat et des partenaires seront organisés ;
- une note synthèse sur le gap de financement sera élaborée à l'issue de chaque atelier d'harmonisation des planifications ;
- le suivi mensuel du gap de financement du PRSPV sera réalisé ;
- la supervision des interventions de la période de soudure sera réalisée de concert avec les task forces régionales et les acteurs de mise en œuvre des actions sur le terrain afin de s'assurer du respect des normes définies dans le PRSPV et du respect des engagements par les acteurs de mise en œuvre ;
- tenir des rencontres périodiques de coordination de la mise en œuvre du PRSPV ;
- rendre régulièrement compte au CT-CNSA du déroulement des opérations sur le terrain.

Au niveau déconcentré la coordination sera assurée par les Task Force Régionales qui sont composées des acteurs clés du dispositif de la SAN. Les activités suivantes seront réalisées par les Task Forces Régionales :

- coordonner le ciblage des bénéficiaires ;

- recueillir les planifications des acteurs du niveau déconcentré qui ne sont pas représentés au niveau national et les transmettre au SE-CNSA ;
- veiller au respect du positionnement des acteurs de mise en œuvre issu des ateliers d'harmonisation des planifications ainsi que les normes du PRSPV ;
- veiller à une bonne couverture géographique des interventions sur le terrain ;
- tenir des rencontres périodiques de coordination de la mise en œuvre du PRSPV ;
- superviser la mise en œuvre du PRSPV ;
- veiller à la synergie d'actions entre les acteurs de mise en œuvre ;
- veiller à ce que des paquets d'actions complètes soient mises en œuvre au profit des bénéficiaires (assistance alimentaire + moyens d'existances) ;
- rendre régulièrement compte au SE-CNSA du déroulement des actions sur le terrain.

La réussite de la mise en œuvre du PRSPV 2024 réside dans son appropriation par les différents acteurs (structures étatiques, PTF, ONG et Associations) et aussi dans la mobilisation des ressources financières. Une stratégie de communication sera développée et mise en œuvre en vue de renforcer la visibilité et l'appropriation du PRSPV par tous les acteurs.

2.7.2 Modalités de planification et d'exécution des opérations

Le plan de réponse est annuel et comporte trois (03) phases : mitigation (janvier-juin), soudure (juillet-septembre) et relèvement (octobre-décembre). Il est élaboré à l'issue des analyses du Cadre harmonisé qui se base les résultats prévisionnels de la campagne agropastorale, les résultats de l'enquête nationale nutritionnelle et des enquêtes ménages de sécurité alimentaire. Il peut être actualisé en fonction de l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle issue des résultats définitifs de la campagne agropastorale.

La planification des actions ainsi que leur mise en œuvre par les acteurs se feront selon leur domaine d'interventions et en fonction des phases définies pour chaque activité.

2.7.3 Stratégie de mise en œuvre des actions du PRSPV

Dans le but d'amener progressivement les ménages vulnérables à se prendre en charge, des paquets complets d'actions doivent être déroulés en faveur de ces derniers. Pour ce faire les acteurs doivent apporter aux bénéficiaires des moyens de production (semences, engrais, petit matériel de production végétale, noyaux reproducteurs de petits ruminants, de volaille et de porcins, kits AGR sur la base de micro-projet) afin qu'ils puissent produire et espérer se prendre en charge l'année suivante. Les ménages bénéficiaires de ces actions doivent aussi bénéficier de la distribution

gratuite de vivres durant les trois mois de soudure afin d'éviter le bradage de leurs moyens d'existence.

La feuille de route suivante doit être respectée par les acteurs de mise en œuvre afin d'assurer l'efficacité des interventions :

Tableau 57 : Feuille de route des activités phares du PRSPV 2024

Activités	Responsable	Acteurs impliqués	Période d'exécution
Ciblage	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 30 avril au 15 mai 2024
Distribution des intrants pour la production pluviale	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	16 au 31 mai 2024
Pré-positionnement des vivres dans les zones d'intervention	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} mai au juin 30 2024
Distribution des noyaux reproducteurs	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} juin au 31 Août 2024
Distribution aliments bétail et de volaille	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2024
Assistance alimentaire en période de soudure	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	1 ^{er} juillet au 30 septembre 2024
Prise en charge enfants MAM et MAS	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024
Prise en charge FEFA souffrant de malnutrition	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024
Prévention de la malnutrition chez les enfants de 6-23 mois	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024
Prévention de la malnutrition chez les FEFA	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024
Création de jardins nutritifs	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2024
Distribution d'urgence d'eau	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} avril au 31 mai 2024
Réalisation de postes d'eau autonome	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2024
Réhabilitation de forages	Acteurs de mise en œuvre	Task forces régionales	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2024

2.7.4 Dispositif de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation du PRSPV comprend deux (2) niveaux :

- **Au niveau central**

Le SE-CNSA est responsable de l'élaboration et de la diffusion des outils de suivi-évaluation, la coordination de la collecte des données ainsi que l'élaboration des bilans périodiques et de capitalisation.

Les différents clusters (SA, Nutrition, WASH) contribueront à l'alimentation périodique (données mensuelles) de l'état de mise en œuvre des actions du plan et des effets de l'assistance.

L'équipe de suivi-évaluation définira les indicateurs clés, développera les outils de collecte et les diffusera auprès des parties prenantes. La collecte mobile de données sera privilégiée dans les zones à accès limité à travers les communautés de base ou autres personnes ressources au niveau local.

Par ailleurs, une évaluation externe de la mise en œuvre du plan pourrait être réalisée sur décision du CT-CNSA afin d'apprécier son efficacité et son efficience.

- **Au niveau déconcentré**

Les services techniques déconcentrés du ministère en charge de l'agriculture sont responsables de la centralisation des informations de mise en œuvre fournies par l'ensemble des acteurs de la SAN.

2.7.5 Validation du PRSPV

Le document du PRSPV est examiné en session du comité technique du conseil national de sécurité alimentaire (CT-CNSA) pour validation technique. Le plan est par la suite introduit en conseil de ministre pour adoption, ce qui lui confère le caractère de référentiel national de réponse aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

2.7.6 Calendrier de mise en œuvre du PRSPV

Un calendrier de mise en œuvre des activités du PRSPV définit les périodes prévisionnelles de mise en œuvre de chaque activité.

Le tableau ci-après donne le détail des périodes prévisionnelles de mise en œuvre des principales activités du plan.

Tableau 58 : Calendrier de mise en œuvre des actions phares

Principales actions	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Distribution gratuite de vivres												
Food for work												
Vente à prix subventionné de céréales												
Prévention et prise en charge des MAM et MAS												
Prévention et prise en charge de la malnutrition chez les FEFA												
Prévention de la malnutrition chez les enfants de 6-23 mois												

Principales actions	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Création de jardins nutritifs												
Distribution d'urgence d'eau												
Réalisation de postes d'eau autonome												
Réhabilitation de forages												
Appui à la production pluviale												
Appui à la production maraichère												
Distribution d'aliments bétail												
Distribution de kits apicoles												
Vente à prix subventionné d'aliments bétail												
Distribution de noyaux reproducteurs de porcins et de volaille												
Distribution de noyaux reproducteurs de petits ruminants												

Le tableau ci-après donne le détail des périodes prévisionnelles des activités de coordination de mise en œuvre du plan.

Tableau 59 : Calendrier de mise en œuvre des actions de coordination

Principales actions	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Validation au CT-CNSA												
Organisation du 1 ^{er} atelier national d'harmonisation des planifications de l'Etat et des partenaires												
Adoption en CM												
Actualisation du PRSPV												
Diffusion du PRSPV au niveau régional												
Elaboration des outils de suivi-évaluation												
Diffusion des outils d'évaluation du PRSPV												
Organisation du 2 ^{er} atelier national d'harmonisation des planifications de l'Etat et des partenaires												
Supervision des interventions												
Suivi-évaluation												
Transmission des données de mise en œuvre par le niveau déconcentré												
Ateliers bilans et capitalisation												
Elaboration du PRSPV 2025												
Mission conjointe SAP/GTP de suivi évaluation de la campagne agro-pastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle												
Session du Cadre Harmonisé												
Mission de collecte des paramètres clés												
Atelier d'analyse OA												

NB : les acteurs de mise en œuvre devront transmettre des données de mise en œuvre selon l'outil de suivi du PRSPV au plus tard :

- Pour la mitigation, le **10 juillet 2024** ;

- Pour la soudure, le **10 octobre 2024** ;
- Pour le relèvement, le **15 décembre 2024**.

2.8 Analyse des risques

Plusieurs types de risques peuvent compromettre les effets attendus de la mise en œuvre du PRSPV 2024. La mitigation de ces risques imputables à l'environnement national, sous régional et international devrait permettre l'atteinte des objectifs visés dans le PRSPV. Les principaux risques qui peuvent affecter négativement les résultats du PRSPV sont : l'insécurité, les aléas climatiques, la multiplicité des instruments de réponse, l'insuffisance dans la gouvernance, la volatilité des prix et la faible mobilisation des ressources financières.

2.8.1. Risques liés à l'insécurité

Le Burkina Faso est actuellement confronté à un défi sécuritaire aggravant la vulnérabilité des populations tout en limitant la mise en œuvre des actions de réponses du Gouvernement et de ses partenaires. La cohésion sociale et l'accessibilité à toutes les zones du pays demeurent une des conditions majeures pour l'atteinte des résultats du PRSPV 2024.

Des renforcements des mesures adaptatives (respect des principes humanitaires, mobilisation communautaires, choix des modalités, coordination civilo-militaire, etc.) pourront atténuer la situation.

2.8.2. Risques liés aux perturbations climatiques

Les productions agropastorales au Burkina Faso sont fortement influencées par les aléas climatiques notamment les inondations, les sécheresses et les vents violents. La variabilité de la pluviométrie réduit les rendements des productions agro-pastorales des populations notamment celles vulnérables bénéficiant des appuis en intrants et en noyaux reproducteurs pour la reconstitution de leurs moyens d'existence. Pour ce faire, il faudra développer davantage des stratégies de mobilisation et de gestion optimale de l'eau, l'utilisation des intrants adaptés et de qualité ainsi que la promotion de la production fourragère, de la fauche et de la conservation du fourrage par les bénéficiaires.

2.8.3. Risques liés à la multiplicité des instruments de réponse

La multiplicité des instruments de réponse peut avoir pour conséquence une faible adhésion des parties prenantes au PRSPV. Sa mise en œuvre nécessite une régulation et une stabilisation des instruments, une information élargie et un alignement des acteurs sur les réponses gouvernementales inscrites dans le Plan. Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs (étatiques et

non étatiques), soit informé et mobilisé pour la planification et la mise en œuvre des réponses identifiées pour l'atteinte des résultats du Plan.

2.8.4. Risques liés à la faible mobilisation et à la gestion des ressources financières

L'insuffisance des ressources allouées par l'Etat et les retards de déblocage pour la mise en œuvre des actions du PRSPV, la faiblesse de la contribution des PTF, le non-respect des normes d'interventions et le non-alignement aux zones définies sont autant de risques qui peuvent limiter sa mise en œuvre. En outre, un environnement international marqué par des restrictions budgétaires notamment dans le contexte géopolitique international difficile, affecterait les capacités de financement du plan. La promotion et la consolidation du financement par le budget de l'Etat est nécessaire afin de mobiliser les ressources additionnelles pour la mise en œuvre effective du Plan.

Des plaidoyers pour la mobilisation des ressources financières auprès des PTF, la mise à profit de la coopération décentralisée et les contributions des acteurs du secteur privé sont des opportunités. Une mesure de mitigation pour faire face au déficit de financement serait l'assistance basée sur la vulnérabilité.

2.8.5. Risques liés à la volatilité des prix

La volatilité des prix des produits agricoles et des denrées alimentaires occupe une place importante dans les problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso. Cette volatilité des prix réduit le pouvoir d'achat des ménages, dégrade les conditions d'accès aux aliments et pourrait accroître le nombre de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire. Les mesures d'atténuation sont entre autres la stabilisation des prix sur les marchés à travers le renforcement des points de vente de céréales aux personnes vulnérables, le contrôle des prix, le renforcement des systèmes d'information sur les marchés et la surveillance des exportations et des importations.

ANNEXES

Annexe 1: Classification des populations selon le cadre harmonisé en situation projetée

Région	Province	SITUATION PROJETEE					
		Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
Boucle du Mouhoun	Bale	259 769	65 764	3 288	-	-	6 576
Boucle du Mouhoun	Banwa	300 757	76 141	3 807	-	-	26 649
Boucle du Mouhoun	Kossi	132 680	124 876	97 559	35 121	-	42 926
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	391 985	34 460	4 308	-	-	21 538
Boucle du Mouhoun	Nayala	117 537	66 115	58 769	2 449	-	19 590
Boucle du Mouhoun	Sourou	102 523	118 057	68 349	21 747	-	65 242
Cascades	Comoe	689 312	21 768	14 512	-	-	21 768
Cascades	Leraba	195 765	3 995	-	-	-	1 998
Centre-Est	Boulgou	645 030	130 639	40 825	-	-	73 484
Centre-Est	Koupelelogo	246 734	48 538	101 120	8 090	-	84 941
Centre-Est	Kouritenga	331 386	144 313	58 794	-	-	37 415
Centre-Nord	Bam	262 836	166 284	96 552	10 728	-	160 920
Centre-Nord	Namentenga	241 251	195 299	126 370	11 488	-	183 811
Centre-Nord	Sanmatenga	452 687	305 072	216 503	9 841	-	226 343
Centre-Ouest	Boulkiemde	446 225	226 894	83 195	-	-	68 068
Centre-Ouest	Sanguie	308 136	89 873	29 958	-	-	21 398
Centre-Ouest	Sissili	322 327	49 297	7 584	-	-	15 168
Centre-Ouest	Ziro	227 461	35 202	8 124	-	-	8 124
Centre-Sud	Bazega	214 701	78 623	9 072	-	-	18 144
Centre-Sud	Zoundweogo	280 214	54 676	6 834	-	-	6 457
Centre	Kadiogo	2 618 117	884 499	35 380	-	-	6 834
Est	Gnagna	342 449	235 909	175 029	7 610	-	70 760
Est	Gourma	175 884	170 998	127 027	14 657	-	129 369
Est	Komonjdjari	29 699	40 391	29 699	19 008	-	78 171
Est	Kompienga	49 044	40 870	34 059	12 261	-	58 211
Est	Tapoa	324 878	193 544	165 895	6 912	-	51 769
Hauts-Bassins	Houet	1 671 520	34 113	-	-	-	145 158
Hauts-Bassins	Kenedougou	438 941	8 958	-	-	-	-
Hauts-Bassins	Tuy	358 031	11 073	-	-	-	4 479
Nord	Loroum	30 697	61 395	76 743	50 431	-	-
Nord	Passore	135 962	271 923	95 677	-	-	127 175
Nord	Yatenga	348 137	338 975	210 714	18 323	-	60 427
Nord	Zonoma	66 689	128 043	66 689	5 335	-	284 006
Plateau Central	Ganzourgou	455 400	58 934	21 431	-	-	26 676
Plateau Central	Kourweogo	88 993	79 105	29 664	-	-	10 715
Plateau Central	Oubritenga	241 188	75 802	27 564	-	-	15 821
Sahel	Oudalan	13 554	71 160	59 300	25 414	-	31 010
Sahel	Seno	13 545	180 599	180 599	76 755	-	86 409
Sahel	Soum	47 497	158 324	118 743	71 246	-	99 329
Sahel	Yagha	63 194	59 488	46 524	17 933	-	237 485
Sud-Ouest	Bougouriba	128 761	34 336	8 584	-	-	59 884
Sud-Ouest	Ioba	233 531	49 625	8 757	-	-	6 867
Sud-Ouest	Noumbiel	104 708	4 409	1 102	-	-	14 596
Sud-Ouest	Poni	324 480	59 356	11 871	-	-	6 613
Centre-Sud	Nahouri	165 725	43 045	6 457	-	-	11 871
Total national		14 639 943	5 330 761	2 573 031	425 349	0	2 734 196

Annexe 2 : Kit harmonisé de petit ruminant

Désignation		Unité	Nbre	Coût unitaire	Coût total
Kit Noyau Reproducteur de petit ruminant	Reproducteur mâle	Nombre	1	75 000	75 000
	Reproducteur femelle	Nombre	3	60 000	180 000
	Aliment Bétail	Sac de 50 kg	3	15 000	45 000
	Fenêtre en persiennes (60cmx60cm)	Nombre	2	7 500	15 000
	Ciment	Sac de 50 kg	5	6 500	32 500
	Mangeoire (demi-fût)	Nombre	1	10 000	10 000
	Abreuvoirs (demi-fût)	Nombre	1	10 000	10 000
	Frais sanitaires	lot	1	2 500	2 500
	Tôle ondulée (0,27 mm)	Nombre	12	4 500	54 000
	Chevron (bois rouge)	Mètre	15	2 300	34 500
	Porte pleine (1,5mx0,80m)	Nombre	2	25 000	50 000
	Fer d'attache	Morceau	10	1 000	10 000
	Pointe (pour tôle)	Paquet	5	1 000	5 000
	Frais de maçonnerie	FF	1	30 000	30 000
	Coût unitaire kit ovin				

Annexe 3: Kit de volaille locale

Kit actualisé sans apport du bénéficiaire				
Rubriques	Unité	Quantité	CU (FCFA)	Total (FCFA)
Poulaillers	unité	21 m2		301 000
Ciment	Sacs	6	6 500	39 000
Portes	unité	2	20 000	40 000
Grillage (courette)	rouleau	2	30 000	60 000
Fenêtres	unité	3	6 000	18 000
Pointes	paquet	5	1 000	5 000
Briques	unité	50	1500	PM
Chevron (4m)	unité	6	7000	42 000
Fers d'attache	rouleau	1	3000	3 000
Tôles ondulées (0,27mm)	unité	14	4 500	63 000
Goudron	mètre carré	1	1000	1 000
Voyages de sables	Charretée	8	2 000	PM
Voyages de graviers	Charretée	2	3 000	PM
Main-d'œuvre (maçonnerie)	forfait	1	30 000	30 000
Equipements				34 000
Mangeoires adultes	unité	4	2 500	10 000
Mangeoires poussins	unité	2	2000	4 000

Abreuvoirs intermédiaires	unité	4	2500	10 000
Abreuvoirs poussins	unité	0	1500	0
Poussinière en caisse	unité	1	10000	10 000
Reproducteurs				40 000
Poules	Tête	10	3 500	35 000
Coqs	Tête	1	5 000	5 000
Intrants zootechniques				135 000
Aliment poulets	kg	450	300	135 000
Intrants vétérinaires				27 650
Vaccin contre maladie de Newcastle	dose	111	50	5 550
Vaccin contre la variole aviaire	dose	211	50	10 550
Antiparasitaire (boite)	comprimé	111	50	5 550
Vitamines et antibiotiques	Forfait	1	6000	6 000
Formation du bénéficiaire				10 000
Formation du bénéficiaire	forfait	1	10000	10 000

Annexe 4 : Liste des personnes ayant participé à l'élaboration (novembre 2023) et/ou à l'actualisation (mars 2024) du PRSPV 2024

N°	Nom	Prénom(s)	Structures	Téléphone	E-mail
1	BAKONE	Emilien	SE-CNSA	75 84 79 05	bakonyisso@yahoo.fr
2	BAMBARA	Jean Charles	DGESS/MEA	70 06 6224	bamjean80@yahoo.fr
3	BANCE	Serge Bonaventure	SE CNSA	71 40 125 2	bonabance@gmail.com
4	BANHORO	Dramane	DRARAH Sahel	75 93 18 97	dbanhoro02@gmail.com
5	BASSON	Louis	DGESS/MARAH	70 08 79 74	louisdebasson@yahoo.fr
6	BATIONO	Armand Brice	DGESS/MARAH	70 32 77 56	bationoarmandbrice@gmail.com
7	BAYO	Abou	SNV	76 17 99 19	abayo@snv.org
8	BONZI	B Ismael	CPF	70 30 01 01	ismab67@yahoo.fr
9	BOTONI	Guy Stéphane	PAM	76 08 83 60	guystephane.botoni@wfp.org
10	BOUDA	Piga	SE CNSA	70 27 36 30	vivibouda@gmail.com
11	BREYNE	Christophe	ECHO	50 12 41 90	christophe.breyne@echofeld.com
12	COMPAORE/SIDBEGA	Nadine	SIAPSAN/DGESS/MARAH	71 54 36 74	sidbeganadine@gmail.com
13	COULIBALY	Soumaïla	DGESS/MARAH	76 71 91 32	coulibalysoumaila22@yahoo.fr
14	DA	Sansan Jules Benoît	SE CNSA	70 08 53 25	julesbenoit.da@gmail.com
15	DABONE	Dénis	SECURAGRI	72 83 02 23	denisdabone@yahoo.fr
16	DIABO	Nifou	DRARAH Centre-Nord	70 42 98 26	nifoudiabo@gmail.com
17	DJIGUEMDE	S. Pierre	DGPV	70 74 80 32	s.pierrediguemde@yahoo.fr
18	DRABO	Kalilou	ONG TDH	70 13 68 41	kalilou.drabo@tdh.org
19	DRABO	N. AMARA	Christian Aid	64 98 86 38	nidrabo@christianaid.org
20	EKWANZA	Patrice	Cluster SECAL ACF	66 09 99 36	cofac-clustersecal@bf-actioncontrelafaim.org
21	GANAME	Adama	SE CNSA	70 70 88 67	ganadama@yahoo.fr
22	GNAMOU	Zakaria	DGDK/PM	70 36 06 88	zakaria.gnamou@yahoo.fr
23	GUIENGUERE	P. Alfred	SE CNSA	70 26 89 03	guienguere@gmail.com
24	ILBOUDO	Irissa	SE-CNSA	70 73 12 12	Irissailboudo21@gmail.com
25	ILBOUDO	Edouard	DRARAH-COS	7027 64 61	iedouard@yahoo.fr
26	KABORE	Firmin	PRAPS2-F	70 16 02 37	nimriferobak@gmail.com
27	KAGAMBEGA	Blandine	SE-CNSA	71 78 03 53	blandinékangambega@gmail.com

N°	Nom	Prénom(s)	Structures	Téléphone	E-mail
28	KIENDE	Pascaline	PAM	76 65 44 12	pascaline.kiende@wfp.org
29	KIENDREBEOG/OUEDRAOGO	Miley	DGSV/MARAH	79 43 42 69	miley4150@gmail.com
30	KIENOU	Edouard	PreCA	72 04 28 72	ekienou@yahoo.fr
31	KIENOU	Edouard	Help	72 04 28 72	kienu@help-ev.de
32	KOAMA	P. François	SP-CNPS/Primature	70 69 94 17	koamfranp@gmail.com
33	KOIDINA	Arouna	Cluster nutrition	76 51 46 08	-
34	KOMDOMBO	Salam	SCI	52 31 01 41	salam.kondombo@savethechildren.org
35	KONATE	Bakary	DRARAH-Nord	70 48 35 58	bakarykonate01@yahoo.fr
36	KONKISRE	Issa	SE CNSA	70 32 48 53	issakonkisre@gmail.com
37	KONKOBO/KISSOU	S. Simone	DGESS/MARAH	76 39 72 11	simonekissou@yahoo.fr
38	KONSIMBO	K Vincent de Paul	DGESS/MEEA	76 1 02 32	vincentkosimbo@gmail.com
39	KOROGO	B. Emmanuel	PRCA	70 79 71 65	korogo_emmanuel@yahoo.fr
40	KY	Souleymane	SE-CNSA	70 84 47 06	souleymaneky73@yahoo.fr
41	MARTINI	Massimo	AT-Banque mondiale	54 82 35 81	phcmicr56@gmic.com
42	NACOULMA	Payedégnisségo	DRARAH Centre Est	61 40 23 43	payedebgnissego@gmail.com
43	NANSIA	Moussa	SE CNSA	70 08 12 25	moussanans@gmail.com
44	OUEDRAOGO	Zakaria	SE CNSA	64 14 13 41	zouedraogo1990@gmail.com
45	OUEDRAOGO	Ousséni	SE CNSA	70 42 95 13	ousseniouedraogoyog@gmail.com
46	OUEDRAOGO	Adama	DGADI/MARAH	75 62 86 20	75adama20@gmail.com
47	OUEDRAOGO	Lizéta	PRSA-BF	71 30 50 98	lizoue85@yahoo.fr
48	OUEDRAOGO	Mohamed Ben Rashid.k	SE CNSA	70 22 99 02	obenrashid@gmail.com
49	OUEDRAOGO	RG. Jean Léonard	SPONG	53 32 55 04	ouedleor@yahoo.fr
50	OUEDRAOGO	P Alfred	Christian Aid	70 12 18 97	apouedraogo@christianaid.org
51	OUEDRAOGO/SANOU	Ida Joceline	SE CNSA	70 26 05 10	joceouedsan@gmail.com
52	POODA	Inoc	SE CNSA	70 13 43 25	inocpooda@yahoo.fr
53	RABO	Issouf	DGFOMR/MARAH	76 63 60 25	issoufyрабо@gmail.com
54	ROMBA	Paul	SE CNSA	75 93 17 98	paulromba@gmail.com
55	SAGNON /KAMBOU	Yéri	SP-CNPS	76 51 60 33	yeri9august@gmail.com

N°	Nom	Prénom(s)	Structures	Téléphone	E-mail
56	SAKANDE	Moussa	IRC	70 52 94 18	sakande.moussa@rescue.org
57	SAMANYOUGA	Laurent	PFS	70 31 58 54	samlauss38@gmail.com
58	SANA	Saïdou	SG/MARAH	70 31 12 33	saidousana10@gmail.com
59	SANDWIDI	P. Roland	DRARAH Centre-Ouest	70 85 33 36	sandroland45@yahoo.fr
60	SANFO	Ousmane	SP-CONASUR	79 68 78 09	sanfoousmane01@gmail.com
61	SANOUE	Victor	DRARAH-Est	70 38 66 59	vitosan72@gmail.com
62	SANOUE	Do	FAO - BF	65 13 75 54	do.sanou@fao.org
63	SANOUE	Bassoma	VSF-B	71 95 20 69	b.sanou@vsf-belgium.org
64	SAVADOGO	Boukary	Cab/MARAH	75 27 17 17	bouksav71@gmail.com
65	SAWADOGO	Néré	DGPV	70 75 89 23	neres83@yahoo.fr
66	SAWADOGO	Moumini	Croix Rouge Burkinabé	70 78 40 70	mouminisawadogo555@yahoo.fr
67	SAWADOGO	Caroline	SONAGESS	60 35 41 63	narline2008@yahoo.fr
68	SAWADOGO	Boukaré	DAPH/DGADI	70 43 12 58	sawbouk810@yahoo.fr
69	SAWADOGO	Youssouf	DGEVCC/MEEA	70 34 29 81	youssouf2015@yahoo.fr
70	SIEBA/HALIDOU	Y. Halimatou	PRIAN- PDI	70 35 26 96	halimany73@yahoo.fr
71	SOMDA	Méline	SP/CONASUR	70 69 76 88	youorbeborresomda@gmail.com
72	SON	Diakalia	SE-CNSA	70 31 88 38	sondiakalia@yahoo.fr
73	SOUBEIGA	Moumouni	DGPA/MARAH	76 91 52 98	mounsoub@gmail.com
74	TAMBOURA	Mamoudou	FAO	70 18 25 95	mamoudou.tamboura@fao.org
75	TANKOANO	D Romain	Tdh-L	70 75 26 21	romain.tankaono@tdh.org
76	TAPSOBA	Mamounata	DGSV/MARAH	76 43 30 48	mamytap12@gmail.com
77	TEGUERA	Abdoul Aziz	DDP/DGFOMER	70 35 94 93	tegueraaziz@yahoo.fr
78	THIOMBIANO	Dénise	SE-CNSA	78 38 29 70	thiodenise@gmail.com
79	TIENNDREBEOGO	Yaya	DR-COS	71 51 40 24	youtie188@yahoo.fr
80	TRAORE	Fidèle	SE CNSA	70 85 59 81	lanaso12@yahoo.fr
81	TRAORE	Urbain	DCONACILSS/SE-CNSA	70 40 42 50	traoreurbain@gmail.com
82	TRAORE	Al. Ibrahim	PRIAN- PDI	70 74 51 57	al_ilbrahil@yahoo.fr
83	WANGRE	Théophile	Action contre la faim	70 12 56 78	wangretheophile@yahoo.fr

N°	Nom	Prénom(s)	Structures	Téléphone	E-mail
84	YAMEOGO	Ahmed	DN	76 46 74 76	sountong2007@hotmail.com
85	YAMEOGO	Nassirou	OXFAM	70 36 81 71	nassirou.yameogo@oxfam.org
86	YAMEOGO /OUATTARA	Safiatou	SE-CNSA	78 91 11 70	safiatou3g@gmail.com
87	YAOGO/KABORE	Elise	DGCVEL/SE CNSA	70 24 74 24	eliseyago@yahoo.fr
88	YIGO	Marcelline	DGESS/MSAHRNGF	76 61 31 58	marcellineyigo@gmail.com
89	ZEBA	Issaka	DRARAH-BMH	74 37 90 12	issakzeba1@gmail.com
90	ZEMBA	Raymond	SG/MARAH	70 17 24 78	zembaraymond@yahoo.fr
91	ZERBO	Soimbou	SE CNSA	70 42 11 48	soimbouzerbo@yahoo.fr
92	ZIDA	Kalifa W.	SE CNSA	70 29 23 52	kalifa.zida@yahoo.fr
93	ZIO	Souleymane	SE CNSA	70 82 33 35	ziosouleymane@yahoo.fr
94	ZOMA	Abdoulamine	DGEVCC/MEEA	70 23 24 17	zomalamine@gmail.com
95	ZONGO	N. Ella	SE-CNSA	75 32 95 14	ellazongo85@gmail.com
96	ZOUNGRANA	S. Félix	SE CNSA	70 18 42 67	felixzoungrana23@gmail.com
97	ZOUNGRANA/KOITA	W. Stelle	SE-CNSA	71 38 88 66	estellekoita@gmail.com
98	ZOURI	Issiaka	SE CNSA	70 35 77 21	issiakazouri@gmail.com